MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°246

PÉKOUDÉ

15 et 16 Mars 2024

Proposé par

Torah-Box

Cette semaine, retrouvez les feuillets de Chabbath suivants :

Page

Le feuillet de la Communauté Sarcelles... 3

La Torah chez vous 5

Shalshelet News 7

Devinettes sur la Paracha 11

Boï Kala..... 12

Baït Neeman..... 14

Mayan Haim..... 22

Koidinov 26

La Daf de Chabat 27

Autour de la table du Shabbat..... 31

Bnei Shimshon 33

Les perles de la Paracha 35

Pa'had David 37

Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Pékoudé
6 Adar II 5784
16 Mars
2024
258

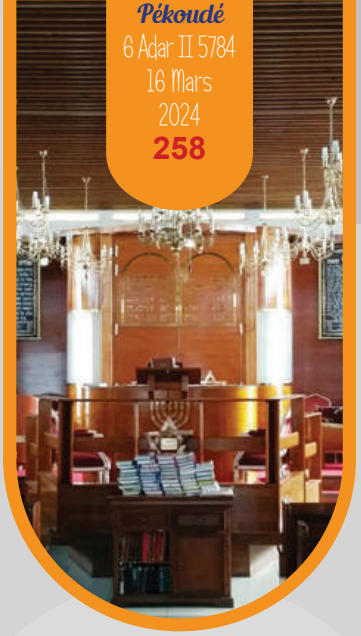

Dvar Torah

Pékoudé

La *Paracha* de *Pékoudé* commence avec le décompte des différents matériaux offerts par le Peuple d'Israël pour l'édification du *Michkane*. Ces dons incluaient: de l'or pour les «ustensiles» du *Michkane* (la *Ménora*, l'Arche etc.) et le revêtement de ses panneaux muraux; de l'argent utilisé pour les socles dans lesquels les panneaux muraux étaient insérés; du cuivre utilisé pour la fabrication de l'Autel et du Bassin d'Ablutions; du bois pour les panneaux muraux et les poteaux; de la laine teinte de différentes couleurs, et du lin finement tissé, pour les tapisseries et les vêtements sacerdotaux; des poils de chèvre et des peaux d'animaux pour les tentures; un assortiment de pierres précieuses pour le *Ephod* et le *'Hochen* (le tablier et le pectoral portés par le *Cohen Gadol*); de l'huile pour l'allumage de la *Ménora* et des épices pour faire la *Kétoret* («l'encens») – quinze matériaux en tout. Pour quatorze de ces quinze matériaux, chaque membre du Peuple Juif donnait selon ce qui «*était porté par son cœur*». La nature et la quantité de chaque don dépendaient seulement des ressources et de la générosité de leurs auteurs. L'unique exception à cela fut l'argent utilisé pour les socles du *Michkane*. Là, D-ieu avait commandé que chacun donne exactement la moitié d'un *Chékel* d'argent: «*Le riche ne donnera pas plus, et le pauvre ne donnera pas moins*» (Chémot 30, 15). Chaque personne est différente: nous sommes distincts de par notre intellect, notre caractère, nos talents et notre sensibilité. Mais nous sommes tous égaux à la base même de notre lien avec D-ieu: notre engagement intrinsèque envers Lui. De plus, nous ne sommes qu'une «moitié» dans notre relation avec D-ieu. Lorsque nous canalisons l'ensemble de nos forces de notre âme - chaque nuance de notre être - vers l'unité avec D-ieu et l'accomplissement de notre mission Divine, nous alignons les forces de notre âme avec les Attributs de D-ieu pour former une unité parfaite (à noter que la valeur numérique du mot נפש *Néfech* – âme [430] est la même que שקל [un] *Chékel* – deux «demi-*Chékels*»). Ainsi, alors que nous avons chacun contribué à la fabrication des différents composants du Sanctuaire en fonction de nos capacités respectives, nous avons tous donné en quantité égale l'argent qui permit d'en faire les socles (les fondations du *Michkane*). En ce qui concerne le «socle» de la relation entre nous et D-ieu, «le riche» ne peut donner plus et «le pauvre» ne peut donner moins, puisque nous possédons tous de manière égale cet engagement intrinsèque. C'est cette dimension identique au «riche» et au «pauvre» (la «parcelle de divinité d'en-Haut qui est en nous») qui nous relie de manière essentielle avec le Divin. A noter que la valeur numérique de deux mots: עשיר ודל (*Achir – VéDal* [riche et pauvre]) [620] est égale à celle du mot כתר *Kéter* (couronne), le niveau qui désigne l'essence de l'âme. C'est sur cette base que nous construisons chacun notre édifice personnel. C'est sur cette base que nous faisons chacun une résidence pour D-ieu faite des talents, des aptitudes et des ressources uniques dont nous recélons. Les fondations constituent la partie la plus basse, la moins visible de l'édifice. Parfois elles sont enfouies, invisibles, dans le sol. Mais ce sont ces socles, ces fondations d'argent, faites d'un engagement absolu et immuable, qui sont le fondement et le soutien de tout le rester.

Collel

«Pourquoi l'expression 'Comme D-ieu a ordonné à Moché' est-elle mentionnée dix-huit fois?»

Le Récit du Chabbat

Nous étions au milieu du joyeux repas de *Pourim*, à Jérusalem, en 5706 (1946). À la table de l'*Admour de Satmar* se trouvait un *Bad'han* - un «amuseur» - de la ville qui voulait distraire le *Rabbi* et ses commensaux. Il monta sur la table, où il déclama des vers de sa composition, les scanda et les chanta, tout cela pendant que le *Rabbi* était occupé à observer une des *Mitsvot* du jour: «*Chacun a le devoir de s'enivrer à Pourim…*» Le poulet

Horaires de Chabbat

Hadlakat Nérot: 18h38
Motsaé Chabbat: 19h45

1) La meilleure façon de procéder est de mettre les *Téfilines* chez soi à la maison, pour se rendre ainsi à la synagogue enveloppé du *Talit* et paré des *Téfilines*. Il convient de noter que si la rue est polluée de saletés ou qu'il y a des containers de poubelles ouverts, on a l'obligation de recouvrir ses *Téfilines* avec le *Talit* ou avec un chapeau.

2) Les *Téfilines* du bras doivent être placés sur le bras gauche, qui est le bras le plus faible. Un gaucher devra lui placer ses *Téfilines* sur son bras droit, puisque c'est son bras faible (le nœud du *Téfilines* du bras sera alors adapté pour le bras droit). Si un gaucher a mis les *Téfilines* sur son bras gauche, il n'est pas acquitté de la *Mitsva*, pas même à postériori. Un ambidextre qui se sert de ses deux mains avec une égale habileté doit mettre les *Téfilines* sur son bras gauche. Quant à celui qui écrit de la main droite mais utilise sa main gauche pour tout le reste, ou l'inverse, l'écriture sera le facteur déterminant: la main avec laquelle il écrit est considérée comme la main dominante, et il met alors ses *Téfilines* sur le bras du côté opposé.

3) Le *Téfilines* du bras doit être attaché autour de l'avant-bras, posé sur le biceps. A priori, il faut veiller à le poser sur la moitié inférieure de l'avant-bras, du côté du coude. Il ne faut pas non plus l'attacher trop proche du coude, car il n'y a pas encore de muscle. (Ainsi, si on divise l'avant-bras en quatre parties, l'endroit convenable pour la mise des *Téfilines* est la deuxième partie en partant du bas, ce qui correspond environ à une distance de deux doigts à partir du coude). Si on a posé ne serait-ce que l'extrémité de la base du *Téfilines* (la *Titora*) hors du biceps, que ce soit du côté du coude ou de l'épaule, on n'a pas accompli la *Mitsva* et la bénédiction aura été récitée en vain. On inclinera le boîtier sur le côté intérieur du muscle, de manière à ce qu'il soit placé face au cœur, pour accomplir le verset: «*Et ses paroles seront* (…) *sur ton cœur*» (Deutéronome 6,6).

(D'après le Kitsour Choul'han Aroukh du Rav Ich Maslia'h)

לעילוי נשמת

Malka Soultana Gold Bat Florence Myriam • 'Hanina Bat Myriam Lumbrozo • Michaël Ben Léa Layani • Matslia'h Ben 'Hanna Touitou • Fradji Haï Ben Zouiza Guedj • Meikha Bat Myriam

était en train d'être servi, quand le *Bad'han* se tourna vers le *Gabbaï* en chef - responsable et organisateur des lieux - et demanda d'un ton sarcastique, en chantonnant: «*Et pourquoi pas de la viande de bœuf?! Il est vrai que la veille de Kippour, on ne sert que du poulet, car c'est ce que voulait le Maguen Avraham* (Choul'han ´Aroukh 608). *Mais à Pourim, pourquoi pas de bœuf?!*» L'*Admour*, d'une sensibilité extrême pour tout ce qui touchait au respect dû aux grands Maîtres et guides des générations, considéra ces paroles comme une grave offense portée à l'honneur du *Maguen Avraham*, dont chaque mot révèle de la Thora de la vérité, et à la bouche duquel nous continuons de nous abreuver. Quoique l´«amuseur» n'eût aucune intention de lui manquer de respect par son expression: «*C'est ce que voulait le Maguen Avraham*», l'*Admour* ne l'entendit pas de cette oreille. Et bien que ce fût *Pourim*, et que le *Rabbi* fût occupé alors à boire du vin, il se leva et réprimanda le farceur sur un ton… de plaisanterie, lui aussi: «*L'impie Haman ne connaissait pas le Maguen Avraham, tout comme vous-même ne le connaissez pas!*» L'homme comprit qu'il aurait mieux fait de tourner sept fois sa langue en bouche avant de parler… Suite à cette sévère admonestation du *Rabbi*, il s'abstint de continuer son numéro, et descendit de la table en silence. Le gendre du *Rabbi* de *Satmar* – l'*Admour* de *Séhmihaï* - s'étonna tout de même en lui demandant discrètement à l'oreille: «*Existerait-il un quelconque rapport entre Haman et le Maguen Avraham?*» Le visage de son beau-père se mit à rayonner. Il lui répondit: «*Dans le Targoum Chéni de la Meguilat Esther, nous lisons que Haman proféra ses accusations devant A'hachveroch sur les Enfant d'Israël qui, selon ses dires, passaient leurs journées dans des festivités et des prières, etc. et que le roi ne retirait donc aucun profit de gens de cette espèce. Parmi ses arguments, Haman lui glissa que les Juifs avaient l'habitude, le 9 du mois de Tichri - veille de Yom Kippour - de se délecter de* ***viande de bétail*** *et de poulet.*» «*De là*», ajouta le *Rabbi* de *Satmar* en plaisantant, «*nous voyons que Haman ignorait la décision rendue par le Maguen Avraham!*»

Réponses

Le *Talmud* de Jérusalem [**Bérakhot 4, 3**] fait remarquer que dans la *Paracha* de *Pékoudé*, il est écrit dix-huit fois la mention: «***… comme D-ieu a ordonné à Moché*** («*Kékhol Tsiva Hachem Et Moché*») כַּאֲשֶׁר צִוָּה ה' אֶת-מֹשֶׁה» (ou autre mention de ce style), correspondant aux dix-huit Bénédictions de la Amida [allusion au fait qu'aujourd'hui, alors que n'avons plus de *Michkane* ni de *Beth Hamikdache*, c'est la Prière qui remplace les Sacrifices]. La *Guémara* explique que la première mention: «*Tout ce que l'Éternel avait ordonné à Moché*» (Chémot 38, 22) n'est pas prise en compte (il s'agit donc d'une dix-neuvième citation), car dans ce cas précis, seul *Betsalel* est évoqué et non *Aholiav* (son adjoint). Aussi, lorsque *Betsalel* et *Aholiav*, les deux artisans du *Michkane*, sont tous deux réunis, cette expression est écrite précisément dix-huit fois ce qui fait bien référence aux «*dix-huit Bénédictions*». Le **Baal Hatourim** considère, quant à lui, les dix-neuf citations, et explique qu'elles font allusion aux «*dix-huit Bénédictions*», plus la «dix-neuvième» qu'ont instauré nos Sages contre les «hérétiques: המינים (*Haminim*)» et qui correspond à la citation: «*Comme tout ce que l'Éternel avait ordonné à Moché*» (Chémot 39, 32). La *Guémara* [**Bérakhot 28b**] demande à quoi correspond les «Dix-huit» bénédictions (de la Amida)? Elle rapporte plusieurs réponses: «*Rabbi Hillel… a dit: Cela correspond aux dix-huit mentions du nom de D-ieu que le roi David* (a prononcées dans le Téhilim 29): *'Donnez à* ***Hachem****, ô vous, fils de puissance, rendez à* ***Hachem*** *gloire et honneur …'. Rav Yossef a dit: Cela correspondant aux dix-huit mentions du nom de D-ieu dans le 'Chéma Israël'* (Tétragramme, *Elokim*, *Elokékha*, *Elokékhem*…). *Rabbi Tan'houm… a dit: Cela correspondant aux dix-huit vertèbres de la colonne vertébrale… La bénédiction des hérétiques* (*Birkat Haminim* – la «dix-neuvième» bénédiction), *à quoi correspond-elle? Rabbi Lévi a dit: D'après Rabbi Hillel… la dix-neuvième bénédiction correspond à* (la mention du nom de D-ieu, *E-l*, qui figure aussi dans le Téhilim 29): *'Le D-ieu* (*E-l*) *de Gloire tonne'* (verset 3). *Selon Rav Yossef, elle correspond au mot 'E'had – Un' qui se trouve dans le Chéma* (et qui exprime l'unicité d'*Hachem*). *D'après Rabbi Tan'houm… elle correspond à la petite vertèbre de la colonne vertébrale* (indestructible et à partir de laquelle commencera la résurrection des morts – voir **Béréchit Rabba 28, 3**).» Les dix-neuf citations («*comme D-ieu a ordonné à Moché*») correspondent aussi: Aux dix-huit fois où sont mentionnés ensemble les Patriarches dans la Thora, aux dix-huit fois où sont mentionnés ensemble *Moché* et *Aaron* dans la Thora [**Mégalé Amoukot**]. Également, au dix-huit fois où le Tétragramme est mentionné dans la «*Chirat Hayam*» [**Sidour Rachi Siman 515**]. Ces dix-neuf citations («*comme D-ieu a ordonné à Moché*») comportent cent-treize mots, tout comme le nombre de mots que totalisent les conclusions des Bénédictions de la *Amida* (par exemple, la conclusion de la première Bénédiction: ברוך אתה ה' מגן אברהם («*Baroukh Ata Hachem Maguen Abraham*» - totalise cinq mots…). De même est-il mentionné cent-treize fois le mot «*Lev* לב cœur» dans la Thora, car il est nécessaire d'avoir «l'intention du cœur» lorsqu'on prie *Hachem* (comme demandent nos Sages: «*Quel est le Service du cœur* (*Avodat HaLev*)? [*C'est*] *la Prière*» - voir **Taanit 2a**) [**Baal Hatourim**]

La perle du Chabbath

Nos Sages enseignent que le *Michkane* est un archétype du Monde: Chaque détail de la Création a son équivalent dans le Tabernacle [**Bamidbar Rabba 12, 16**]. Le Monde fut créé par les vingt-deux Lettres de la Thora, comme l'atteste le premier verset de la Thora: בראשית ברא אל־קים את השמים ואת הארץ («*Au commencement, D-ieu créa le Ciel et la Terre*»). En effet, les quatre premiers mots peuvent être lus et compris ainsi: «*Au Commencement, D-ieu créa* א־ת (*E-t*): *Ce sont les vingt-deux Lettres de l'alphabet – de la Lettres Aleph* א *à la Lettre Tav* ת» [**Or Thora**]. Nous remarquons aussi que les premières Lettres des sept mots du verset כבאאהוה)) totalisent une valeur numérique de vingt-deux [**Maor Vachémech**]. Il en est donc de même du *Michkane*, prototype de la Création, comme l'affirme le *Talmud*: «*Betsalel* (l'architecte du Tabernacle) *savait comment combiner les Lettres avec lesquelles les Cieux et la Terre ont été créés*» [voir **Bérakhot 55a**] (*Betsalel* connaissait le *Chem Haméfourach* – le Nom Ineffable – de quarante-deux lettres (מ"ב - *Mav*) [**Kidouchin 71a** – **Rachi**] avec lequel D-ieu créa le Monde [les Lettres מ"ב sont les initiales de מעשה בראשית (*Maassé Béréchit*) – la Création du Monde]. Aussi, si on décompose le nom *Betsalel* בְּצַלְאֵל en: בְּצֵל [*BéTsel* - à l'ombre] – אֵ־ל [*E-l* – (de) D-ieu], obtient-on l'allusion au Nom מ"ב, constitué des deux Lettres successives à אֵ־ל dans l'*Aleph Bet* [ב après א et מ après ל], situées à «*l'ombre de* אֵ־ל *E-l*») [**Ben Yéhoyada**]. L'art de combiner les Lettres, que maîtrisait *Betsalel*, est enseigné dans le *Séfer Yétsira* (Livre de la Formation attribué à *Abraham Avinou*) [**Rachi**]. A ce sujet, le *Talmud* rapporte l'enseignement suivant: «*Rabba a dit: si* [les hommes] *voulaient être des Justes* [absolument purs de toute faute], *ils seraient capables de créer un monde* [à l'égal de D-ieu Lui-même], *ainsi qu'il est dit: 'ce sont vos fautes qui ont fait la différence entre vous et votre D-ieu'* (Isaïe 59, 2). *Rabba avait créé un homme* [par une combinaison des Lettres du Nom divin, enseignée dans le *Séfer Yétsira* – **Rachi**] *et l'a envoyé chez Rabbi Zéra. Celui-ci lui a parlé, mais l'autre ne lui répondait pas… Rav 'Hanina et Rav Ochaya s'adonnaient chaque veille de Chabbath à l'étude du Séfer Yétsira, et ils créaient ainsi un veau de la taille d'un animal de trois ans, et ils s'en nourrissaient*» [voir **Sanhédrin 65b**]. De même que les vingt-deux Lettres de la Thora permettent au Monde d'exister (chaque créature porte un nom en langue sainte – *Lachone HaKodech*, qui transmet la vi*Talité* émanant du Divin dont elle a besoin – **Arizal**), elles permettaient de faire résider la Présence divine dans le Tabernacle et de «l'attacher» à ses ustensiles. C'est pour cela, que les «*mille sept cent soixante-quinze sicles*» d'argent furent utilisés pour la confection des «crochets ווים (*Vavim*)» des piliers (voir Chémot 38, 28) [les attaches des Mondes – les *piliers* – à la Lumière Infinie de D-ieu], car ce nombre correspond précisément à la somme des valeurs numériques des vingt-sept Lettres de l'*Aleph-Beth* (en comptant les cinq Lettres finales):(3) ג (2) ב (1) א (4) ד (5) ה (6) ו (7) ז (8) ח (9) ט (10) י (20) כ (20) ך (30) ל (40) מ (50) ן (50) נ (60) ס (70) ע (80) פ (80) ף (90) צ (90) ץ (100) ק (200) ר (300) ש (400) ת, totalisent une valeur numérique de 1775] [**Pitou'hé 'Hotam**]. C'est aussi la raison pour laquelle, dans la *Paracha* de *Pékoudé*, il est mentionné exactement vingt-deux fois le Nom de D-ieu (Tétragramme - 26). On peut également remarquer qu'il est mentionné dix-huit fois l'ordre divin donné à *Moché* («*comme D-ieu a ordonné à Moché*»), relatif à la fabrication des ustensiles du *Michkane*. Aussi, cette double particularité vient nous enseigner que depuis la destruction du Temple [dont fait allusion le début de la *Paracha*, comme l'indique *Rachi*: «*La répétition du mot Tabernacle* מִשְׁכָּן (*Michkane*) *fait allusion à sa prise en gage* (*Machkone*), *lors des deux destructions à cause des fautes d'Israël*»], seules la Prière (les dix-huit «ordres ציווים – *Tsivouyim*» correspondent aux «dix-huit Bénédictions») et l'étude de la Thora (constituées des vingt-deux Lettres et composée de Noms de D-ieu – **Ramban**) subsistent et remplacent le Service dans le Temple [**Maré Hapanim, Yérouchalmi Bérakhot 4, 3**].

PARACHA PEQOUDE

LA TORAH. TOUJOURS D'ACTUALITÉ

TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES AFFAIRES PUBIQUES

La dernière Paracha du livre de *Chemot* a pour titre *Péqoudé* qui signifie « compter et rendre compte ». Après la faute du Veau d'Or l'Éternel donne l'ordre à Moïse de construire un *Michkane*, un Tabernacle en signe de pardon et de réconciliation avec le peuple. L'annonce de la construction d'un lieu Saint pour accueillir la présence divine souleva l'enthousiasme du peuple. Des dons en or, en argent, en étoffes, en bois, affluèrent à l'appel de Moïse qui dut demander d'arrêter d'en apporter tant il y avait à profusion. Moïse comprit que s'agissant d'une entreprise publique, le peuple avait droit à des comptes.

Des millénaires avant les temps modernes, la Torah nous donne une leçon de transparence dans la gestion des affaires publiques, leçon malheureusement occultée sur le plan international et dont la mise en pratique aurait épargné bien des problèmes politiques et fait le bonheur de nombreuses populations. Dans un geste de solidarité, les pays riches acheminent vers les pays sous-développés des quantités invraisemblables de soutiens financiers pour construire des écoles, ouvrir des hôpitaux, aménager des routes et doter le pays d'infrastructures indispensables afin que ces pays ne soient plus dépendants. Or, faute d'exiger des comptes sur l'emploi de tout cet argent, les populations assistées baignent toujours dans leur misère et l'argent disparait comme par enchantement dans les poches de quelques membres du régime qui eux, vivent dans une opulence outrageuse. Si la Torah consacre toute une Paracha à une énumération qui peut paraître fastidieuse, c'est justement pour insister sur la nécessité impérieuse d'une transparence dans la gestion des biens publics.

DÉSIGNATION DE BETSALEL.

L'Eternel parla à Moïse en ces termes : « j'ai désigné Betsalel fils d'Ouri fils de Hour de la tribu de Juda et je l'ai rempli de l'esprit divin, de jugement, de sciences et d'aptitudes pour tous les arts. Il saura combiner les tissus, travailler l'or, l'argent, le cuivre, le bois, et exécuter toute espèce d'ouvrage. » Tout en connaissant ses aptitudes l'Éternel n'a cependant pas procédé à sa désignation définitive sans consulter Moïse auparavant, car il ne faut jamais nommer un collaborateur sans l'assentiment de la personne avec qui il va collaborer !
Autre explication : connaissant l'état d'esprit de certaines âmes « charitables » qui ne manqueraient pas de critiquer Moïse et lui prêter injustement l'ambition de favoriser tout particulièrement sa tribu, la Torah insiste sur le fait que c'est Dieu en personne qui a nommé Betsalel. En effet, certains n'ont pas hésité à s'exclamer : Moïse s'est pris la couronne royale, il attribué la grande prêtrise à Aaron son frère, les fils de celui-ci sont devenus des prêtres adjoints, il a nommé Eléazar chef des Lévites, il a chargé les fils de Qehat du transport du sanctuaire et ne voilà-t-il pas qu'à présent son petit neveu, Betsalel, alors seulement âgé de 13 ans selon le Midrach, monopolise la construction du Tabernacle ?

Il en est ainsi dans toute société : la course au pouvoir ou aux bonnes places dans l'administration. Aussi était-il nécessaire et même indispensable de préciser face au public, que la nomination de Betsalel émanait de l'Éternel directement ! De plus comment admettre qu'un garçon de 13 ans aurait-il pu mener si bien l'érection compliquée du Tabernacle et la fabrication de nombreux ustensiles sacrés ! Mais tout le monde vit qu'il était prédestiné à cette activité et animé de l'esprit divin. Il possédait non seulement la sagesse et l'intelligence mais une lucidité d'esprit à un niveau exceptionnel, il savait également combiner les lettres de la sainte écriture par lesquelles l'univers a été créé précise même le Talmud dans le traité Berakhot !

PERSONNALITÉ DE BETSALEL : UNE INTELLIGENCE HUMBLE ET SUBTILE

Arrêtons-nous quelques instants sur la personnalité de ce jeune Betsalel fils d'Ouri, fils de Hour (Ben Hur au cinéma !) qui se distingua lors de la confection du Veau d'Or dont il paya de sa vie son acte d'intransigeance contre le péché d'idolâtrie. Betsalel hérita de l'esprit divin et du feu sacré dont ses ancêtres étaient animés et qu'ils n'avaient jamais cessés de manifester au péril de leur vie pleine de sagesse, d'intelligence et de connaissance. Rachi explique que la sagesse *(**Hokhma**)* c'est ce que l'on a reçu d'autrui et que l'on a appris ; l'intelligence (***Tevouna**),* c'est la faculté de comprendre une chose par sa propre intelligence, en partant de ce qu'on a appris ; et la connaissance (***Da'at***), c'est l'esprit saint.

Si Dieu lui a adjoint Aholiav - car on ne doit confier les charges publiques qu'à un minimum de deux personnes - c'est parce qu'Aholiav était issu de Dan, l'une des tribus les moins considérées dans l'ensemble des 12 tribus, alors que celle de Juda dont descendait Betsalel était reconnue comme étant la plus prestigieuse. Ce choix s'explique par la volonté qu'au regard du service divin, tous, grands et petits soient égaux.
Précisons enfin que Betsalel portait bien son nom qui signifie *« à l'ombre de Dieu » ;* cela signifie que Betsalel ne s'était jamais vanté de faire une œuvre extraordinaire grâce à son intelligence ou à son savoir-faire comme le pensent certaines personnes qui réussissent dans la vie, attribuant leur réussite à leur intelligence et à la puissance de leur action (*kohi ve-'otsèm yadi*), oubliant que leur réussite est une faveur de la part de Dieu qui récompense leurs efforts. Avant d'agir, Betsalel invoquait l'aide du ciel, étant certain de la sorte d'accomplir la volonté divine et d'attribuer à Dieu la réalisation de son action.

PERMANENCE DU TABERNACLE.

Ellé peqoudé haMishkan. Cette expression qui introduit la Paracha signifie « voici les comptes du Mishkan ».Mais cette expression a en fait plusieurs significations ! La première étant que Moïse reçut l'ordre (*paqod*) de construire un Tabernacle et qu'il s'en acquitta à la perfection, comme en témoigne la Torah où il est écrit dix-huit fois l'expression « Moïse accomplit l'ordre de Dieu comme Dieu le lui avait dit ». Cela signifie que Moïse l'a construit dans tous les détails selon l'ordre divin non seulement au plan matériel mais aussi selon les pensées divines. Selon le Midrach, la construction du Mishkan était plus chère à Dieu que la création de tout l'univers. L'univers émergea du néant grâce à de simples paroles émanant de la bouche du Créateur, alors que le Mishkan fut créé par les efforts des grands Tsadiqim et par les efforts de tout le peuple d'Israël.
Dieu lui-même a participé à cette construction, comme il est dit « le sanctuaire que tes mains ont établi, *miquedash konenou yadekha*» (Ex 15, 17). Pour faire que le *Mishkan* soit toujours présent dans le cœur du peuple, nos sages y ont fait allusion dans la prière, rappelant les sacrifices. C'est ainsi que les hommes de la Grande Synagogue ont institué la *Téfila du Shmoné Esré,* la prière par excellence composée de 18 bénédictions. Lorsqu'on récite la *Amida*, (la prière à voix basse en station debout) on fait allusion au Sanctuaire dont la fonction était aussi de « procurer le pardon» pour les fautes du peuple Israël (***Paqod*** signifie aussi « se souvenir ») et ainsi, nous comblons, en quelque sorte, le manque et l'absence du Tabernacle (***Paqod*** signifiant aussi « être privé » de…).L'inauguration du Mishkan aura lieu au mois de Nissan car c'est un mois durant lequel la Shehina, la Présence divine, illumine le monde et le rôle du Mishkan est d'amener la lumière au monde.

© Graphik'Al 07 81 36 67 85

SHALSHELET NEWS

בס"ד

Chabbat Pékoudé

6 Adar 2 5784
16 Mars 2024

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	17 : 07	18 : 25
Paris	18 : 38	19 : 45
Marseille	18 : 27	19 : 29
Lyon	18 : 29	19 : 33
Strasbourg	18: 16	19 : 23

N° 379

La Parole du Rav Brand

« Le roi A'hachvéroch imposa un tribut au pays et aux îles de la mer. Tous les faits concernant sa puissance et ses exploits, et les détails sur la grandeur à laquelle le roi éleva Mordékhaï ne sont-ils pas écrits dans le livre des Chroniques des rois des Mèdes et des Perses ? Car le juif Mordékhaï était [...] considéré parmi les juifs et aimé de la multitude de ses frères ; il rechercha le bien de son peuple et parla pour le bonheur de toute sa race» (Fin de la Méguila).

Tous les rois du monde prélèvent des impôts sur leurs sujets : que veut nous apprendre la Meguila en disant qu'A'hachvéroch ne dérogea pas à cette règle ? Et pourquoi cette taxe introduit-elle les hautes considérations du roi vis-à-vis de Mordékhaï ?

En voici le sens : A'hachvéroch l'imposa à tous, sauf aux juifs, et cela afin d'honorer Mordékhaï (Targoum Cheni). Pourquoi le verset ne se contente-t-il pas de dire que le roi préleva les impôts sur « le pays », mais ajoute « et aux îles de la mer » ? En fait, le prophète Yéchaya prédit la délivrance du peuple juif, où D.ieu – ainsi que le peuple – seront grandement honorés aux yeux de tous. Les nations aideront au retour des juifs : « Je mettrai un signe parmi elles, et J'enverrai leurs rescapés vers les nations, à Tarchich, à Poul et à Loud, qui tirent de l'arc, à Tuval et à Yavan (la Grèce), aux îles lointaines, qui jamais n'ont entendu parler de Moi, et qui n'ont pas vu Ma gloire ; et ils publieront Ma gloire parmi les nations. Ils amèneront tous vos frères du milieu de toutes les nations, en offrande à D.ieu sur des chevaux, des chars et des litières, sur des mulets et des dromadaires, vers Ma montagne sainte, à Jérusalem, dit D.ieu » (Yéchaya 66,19-20). Si les juifs de l'époque de Mordékhaï l'avaient mérité, le deuxième Temple reconstruit le serait resté pour l'éternité (voir Midrach Rabba sur Chir Hachirim, chapitre 8, verset 9 ; Berakhot 4a ; voir Malbim, début Hagaï). Comme ils ne le méritaient pas, ces promesses ne se réalisèrent à leur époque que partiellement, et elles attendent la dernière délivrance. Le prophète Yéchaya précise alors que cet honneur ne sera pas connu uniquement des peuples qui habitent le continent, mais aussi dans « les îles lointaines [de Yavan, la Grèce]. La Méguila témoigne alors ici de la réalisation partielle de cette prophétie : A'hachvéroch préleva des impôts « sur le pays et les îles de la mer » mais les juifs en furent dispensés pour l'honneur de Mordékhaï. Le monde prit alors connaissance du miracle de Pourim et de la considération que le roi portait à Mordékhaï et au peuple juif. A la suite de l'histoire de Pourim, les juifs montèrent de plus en plus en Erets Israël comme Yéchaya l'avait prédit.

Ajoutons encore une fine allusion. Yéchaya dit : « des nations [...] qui jamais n'ont entendu parler de Moi », et dans le texte hébreu : « lo cham'ou eth chim'i ». Mordékhaï était « ben Yaïr, ben Chim'i, ben Kich ». Ces noms ne désignent pas son propre père, son grand-père et son arrière-grand-père, mais ses ancêtres. Kich est le père du roi Chaoul, qui épargna Agag le roi d'Amalek, et permit ainsi la naissance de Haman. Chim'i est Chim'i ben Guéra, l'homme qui avait insulté le roi David. Yoav ben Tserouia voulut le mettre à mort comme il se doit pour celui qui maudit un roi, mais David le lui interdit. Ce n'est que plus tard que David ordonna sa mise à mort (Mélakhim I 2,8). Car avec son Rouah haKodech, David avait su que Chim'i devait encore engendrer un fils, l'ancêtre de Mordékhaï. Cette clémence de David permit la naissance de Mordékhaï et de sa cousine Esther. Ils sauvèrent alors le peuple de la main de Haman, et réparèrent ainsi la faute de leur grand-père Chaoul (Méguila 12b-13a). Le roi A'hachvéroch fut tout heureux d'apprendre que sa nouvelle femme, Esther, était une princesse de la maison royale juive (Méguila 16a). Lui, le palefrenier de l'empereur Belchatzar, qui n'accédait au pouvoir que grâce à son épouse Vachti, la petite-fille de l'empereur, aurait dorénavant une justification pour se maintenir sur le trône. La survie miraculeuse de Chim'i – auquel il doit d'avoir pu exister – toucha son cœur au point qu'il le fit savoir à tous. Le prophète Yéchaya y fait alors allusion : « Les peuples qui n'ont pas entendu "eth Chim'i", l'entendront. »

Rav Yehiel Brand

La Question

Dans la paracha de la semaine nous est fait état de la fin de la construction du Michkan.

A ce sujet, le verset nous dit : «Voici le recensement du Tabernacle, le Tabernacle de témoignage".

Rachi nous explique que ce témoignage renvoie au fait que Hachem ait renoncé à exiger des comptes liés à la faute du veau d'or.

Cependant, nous pouvons nous demander : puisque Hachem avait déjà donné à Israël les secondes Tables de la Loi, en quoi y avait-il besoin d'un nouveau témoignage que la faute du veau d'or avait été expiée ?

Le **Rav Mordekhaï Eliahou** répond qu'au moment du don de la Torah, le monde entier ressentit et perçut la révélation divine qui se fit au su de tous.

A l'inverse, le don des secondes Tables de la Loi qui intervint suite à la faute du veau d'or se fit en catimini, sans révélation ni résonance universelle.

Ainsi, bien que ces secondes Tables relevaient du fait que Hachem avait pardonné "selon la parole" de Moché, elles ne pouvaient constituer un témoignage mondial de la restauration de Sa connexion avec Israël du fait de la discrétion avec laquelle elles furent données. Dès lors, ce fut le Michkan qui remplit le rôle de proclamer le retour de la shekhina au sein d' Israël au vu et au su de tous.

G.N.

Pour aller plus loin...

1) Il est écrit (38-21) : « élé pékoudei hamichkan ». Le terme « élé » (employé comme premier mot d'une Sidra) est toujours « possel ète harichonim » (c'est-à-dire marque une rupture, une démarcation avec les paroles constituant le sujet précédant. Ex : « élé toldot noa'h). Qu'est-ce que le mot « élé » (introduisant ici les comptes du Michkan) vient-il être possel ?

2) Tout ce qui a servi pour la construction a été compté, or le traité Taanit enseigne que la Brakha ne réside pas sur quelque chose qui a été comptée, pesée ou mesurée (mais uniquement sur une chose qui est à l'abri, cachée du regard de l'homme)?

3) Combien de fois apparaît le langage de « assiya » depuis le début de la Sidra de Térouma (dans laquelle il est écrit (25-8) : « véassou li Mikdach) jusqu'à la fin de la Sidra de Pékoudei (dans laquelle il est écrit (40-15) : «vayaasse Moché kékhol acher tsiva Hachem oto kène assa ») ? A quel enseignement ce nombre fait-il allusion ?

4) Il est écrit (39-43) : « Vayevarekh otam Moché ». Que nous enseigne la Guématria des « Sofei teivot » de ces 3 mots ?

5) Nos Sages enseignent que la construction du Michkan (et de tous ses éléments) ressemble « kavyakhol» à la création du monde. Quel exemple (emprunté du traité Roch Hachana) traduit cette idée ?

6) À quel enseignement fait allusion le terme « oukame » composant le verset suivant déclarant « Vayehi la'hodech harichone bachana hachénite béé'had la'hodech houkam hamichkane » ?

Yaacov Guetta

Pour *dédicacer un numéro :* ***Shalshelet.news @gmail.com***

Ce feuillet est offert Léïlouy Nichmat Sarina bat Louisa lébèt Houri

Que notre étude soit une source de réussite pour nos soldats et une protection pour tout le klal Israël

Halakha de la Semaine

La Guemara Méguila 4a nous enseigne qu'il nous incombe de lire la Méguila à la nuit (du 14 Adar) et de **la répéter le lendemain** (que ce soit pour les hommes ou les femmes).

Peut-on lire la Méguila à partir du Plag Hamin'ha ?
Il est connu que d'après Rabbi Yéhouda on peut faire Arvit à priori dès le Plag. ***Qu'en est-il pour les autres Mitsvot ?***

Selon Rabbenou Tam, il en est ainsi aussi pour la Mitsva du Chéma *[Tossefote Berakhot 2a]*. Et donc, a fortiori, pour la lecture de la Méguila *(Troumat Hadechen 109)*.
Cependant, la majorité des décisionnaires ne sont pas d'accord avec Rabbénou Tam et ainsi est la Halakha à savoir que l'on doit attendre la nuit pour réciter le Chéma ou lire la Méguila. Malgré tout, le Troumat Hadechene écrit qu'en cas de nécessité, on pourra s'appuyer sur Rabbénou Tam (car ainsi était la coutume autrefois de s'appuyer sur Rabbénou Tam même pour le Chéma ainsi que l'écrit le Mordekhaï Siman 1 au nom du Raaviya 1,1. Et ainsi rapporte le Choul'han Âroukh (692,4).

En pratique, il conviendra de n'utiliser cette autorisation qu'en dernier recours. *En effet, afin d'autoriser de lire au Plag, il faudrait s'appuyer sur plusieurs mesures d'indulgence où il est extrêmement difficile de les réunir ensemble, à savoir:*

1) Appliquer la Halakha comme Rabbi Yéhouda (chose admise pour Arvit en cas de force majeure) *[Voir le Choul'han Aroukh 233,1 qui rapporte que la coutume s'est répandue de suivre l'avis des Sages, et qui précise que ce n'est qu'en cas de force majeure qu'on pourra faire Arvit au Plag].*

2) Extrapoler cette mesure d'indulgence aux autres Mitsvot à l'instar du Troumat Hadechene (avis contesté par la majorité des Richonim/A'haronim) *[Voir Péri 'Hadach (692,4) qui écrit qu'il ne fait pas l'ombre d'un doute que l'on ne pourra pas se montrer indulgent même en cas de force majeure (même pour ceux qui suivent Rabbi Yéhouda toute l'année) ; Ma'hatsit Hachekel (fin 692) ; Gra ot 10 ; 'Hayé Adam 155,5 ; Âroukh Hachoulhan 692,8 (qui écrit que l'on ne peut pas comparer Arvit qui dépend du Zman des Korbanot avec les autres Mitsvot qui doivent se faire à la nuit). Aussi, le Gra (692,10) explique que le din du Choul'han Âroukh ne s'applique que pour ceux qui suivent Rabbi Yéhouda toute l'année, ce qui n'est pas du tout le cas de nos jours. Et ainsi écrit le Yad Mordekhaï (Rottenberg) Siman 13].*

3) Calculer le Plag comme le Gra (soit 1h15 avant la chekia). Et bien que la coutume s'est répandue (récemment même chez les Séfaradim) de s'appuyer sur le 1er Plag pour Arvit, on ne pourra pas utiliser cette mesure d'indulgence pour la lecture de la Méguila. En effet, l'avis qui tolère de lire la Méguila au Plag se base sur l'opinion de Rabbénou Tam (Voir Troumat Hadechene) et ce même avis considère que le Plag se situe environ 3 minutes avant la Chekia. Donc lire la Méguila au 1er Plag serait considéré selon le Troumat Hadechene (source du Heter) comme réciter une bénédiction en vain.

C'est pourquoi, si on n'a pas d'autre solution que de lire la Méguila au 1er Plag, on la lira mais sans réciter de bénédiction *[Yebia Omer 1,43 note 19 (nouvelle édition). Voir aussi le Yad Mordekhaï 13 qui conclut que l'on ne pourra pas réciter la bénédiction même si on lit au 2ème Plag, car la coutume n'est pas de suivre Rabbi Yéhouda, et cela d'autant plus que la majorité des A'haronim n'ont pas retenu l'opinion du Troumat Hadechene)].*

David Cohen

Aire de Jeu

Jeu de mots : Si ça coûte un bras, c'est que ça ne vaut pas le coup

Devinettes

1) Combien de Selaïms sont contenus dans un Mané ? (Rachi, 38-24)
2) Combien de socles y avait-il pour les poutres du Michkan ? (Rachi, 38-27)
3) Quand est-ce que l'on faisait les Ketorèt ? (Rachi, 40-27)
4) Qui était le père de Aoliav et de quelle tribu était-il? (38-23)
5) Où étaient posées les pierres de Choam ? (39-7)

Réponses aux questions

1) Il vient être possel (il vient disqualifier, rendre passoul) tous les comptes purement matériels que l'homme fait égoïstement pour lui ici bas (ex : l'argent d'un compte en banque, le nombre de villa, de voitures qu'il possède). En effet, tous ces comptes sont vains (car ils visent des biens qu'il n'emporte pas après 120 ans).
Seuls les comptes relatifs à la Torah et aux mitsvot (à l'instar de ceux du Michkan : «élé pékoudei hamichkan ») sont valeureux et dignes de porter le nom de « pékoudim ». (Or Ha'haïm)
2) Il est dit (38-21) que les comptes du Michkan ont été effectués (ont été comptés: «acher poukad») sur ordre (selon la bouche : Al pi) de Moché.
L'anagramme de l'expression « acher poukad » est « pi kadoch ». Ainsi, du fait que les comptes du Michkan furent effectués par la bouche sainte de Moché (et son œil bienveillant : « ayine tova), il n'y a aucun risque de ayine hara, et la Brakha peut donc être présente sur chaque élément (compté) du Michkan ! ('Hida)
3) 248 fois exactement ! Ce nombre vient faire allusion au fait que la construction du Michkan (assiyate hamichkan) est équivalente (chékoula) à l'accomplissement des 248 mitsvot positives ! (Toldot Yts'hak, rabbi Yts'hak Caro)
4) Les « Sofei teivot » de ces 3 mots ont (si on les additionne) pour guématria 65 (guématria du « chem adnoute » : «adonai»). Remez ladavar : « Celui qui bénit son prochain (à l'instar de Moché bénissant les béne Israël) doit d'abord bénir Hachem et dire : « yéhi chem Hachem mévorakh méata véad olame », et puis bénir autrui. (Source : « Eretz Tsvi »)
5) Selon Tossefot, Hachem a pensé concevoir le monde (« ala béma'hachava ») en Tichri mais je ne le réalise (kavyakhol «l'a enfanté») matériellement qu'en Nissan. Ainsi en est-il de même pour le Michkane. Le Michkane n'était que dans la pensée des béné Israël en Tichri (lorsqu'ils apportèrent après Kippour 2449 leurs contributions pour sa construction), et ce n'est que le 1er Nissan 2449 que le Tabernacle fut érigé !
6) Nos Sages enseignent que les maisons d'étude et les synagogues ont la propriété de nous purifier comme le ferait un Mikvé. A plus forte raison concernant le Michkan (et le Beit Hakimdach). Remez ladavar, le mot « oukame » employé au sujet du Michkan qui fut dressé le 1er Nissan 2449, a pour anagramme hébraïque : « Mikvé » ! (Rabénou Efraïm)

Réponses n°378 Vayakhel

Enigme 1 : ***J'ai été inventé pour rouler mais je ne roule pas. Que suis-je ?***
Une route.

Enigme 2 : **Quel est le seul livre du Tanakh qui ne contient qu'un seul Passouk (verset) débutant par un « Vav » ?**
Il s'agit du livre de Chir Hachirim (7,10): « Vé'hikèkh Kéyène Hatov ».

Rébus :
Baisse / A / Mime / Lèche / Haie / Maine / Amish / Rat

Enigmes

Enigme 1 :
Un aveugle est seul dans le désert.
Il a 4 comprimés sur lui : deux comprimés rouges et deux comprimés verts.
Son médecin lui a dit d'en prendre un rouge et un vert s'il veut vivre, et surtout pas deux de la même couleur.
Comment peut-il s'y prendre ?

Enigme 2 :
Quel est le premier ouvrage qui mentionne les 613 Mitsvot ?

La Paracha en Résumé

- La Paracha débute en nous informant que Betsalel a fait tout ce que Hachem avait ordonné, accompagné d'Aoliav.
- La Torah fait le décompte de l'argent récupéré.
- Nous voyons ensuite la confection des habits.
- La fin de la construction est annoncée et tout a été fait convenablement.
- Hachem ordonne à Moché de faire entrer les ustensiles dans le Michkan.
- Moché "entraîna" Aharon pendant 7 jours.
- Le Michkan fut établi le 1er Nissan 2449. Aharon commença le service. La nuée divine (représentant la présence divine) recouvrit le Michkan.
- La nuée ne partait que lorsqu'il fallait voyager.

A La Rencontre De Nos Sages

Rav Elazar Ména'hem Man Chakh

Rav Elazar Ména'hem Man Chakh est né en 1898 en Lituanie. Dès son plus jeune âge, ses capacités d'étude furent reconnues et il était considéré comme un génie, au point que dès l'âge de 17 ans, il enseignait déjà la Torah.

Du 'Hafets 'Haïm au 'Hazon Ich : Le jeune Elazar étudia auprès des plus grands maîtres de son temps, et ce n'est pas un hasard s'il atteignit un si haut niveau. Le Rav Chakh eut le privilège d'étudier auprès du célèbre 'Hafets 'Haïm, considéré par le Rav Chakh comme le Juif parfait. De même, il eut l'honneur d'étudier auprès du 'Hazon Ich, et du «Saba de Slabodka ». En outre, il était proche du Machguia'h. Il affirma plus tard avoir de la reconnaissance pour sa mère qui l'envoya étudier la Torah, mais plus encore pour le Machguia'h qui lui fit découvrir le monde du Moussar.

Montée en Israël : Pendant la Première Guerre mondiale, les Allemands conquirent la ville de Kovno en Lituanie, où était située la Yéchiva dans laquelle étudiait le Rav Chakh. De ce fait, il passa à la Yéchiva de Sloutsk, dirigée par le Rav Meltser. Plus tard, ce dernier quitta Sloutsk et s'installa à Keltsk, en emmenant ses meilleurs élèves avec lui parmi lesquels le Rav Chakh, qui commença à dispenser des cours par lui-même.

Plus tard, il rencontra sa future épouse, nièce du Rav Meltser. Le couple eut deux filles et un garçon.

À la fin des années 30, lorsque les Juifs furent poursuivis par les communistes, le Rav Chakh erra d'un lieu à l'autre, jusqu'à ce qu'au début des années 40, il monta en Israël, grâce à un certificat d'entrée en Israël mis à sa disposition par le Rav Meltser. À son arrivée en Israël, il se rapprocha du Rav Its'hak Solovétchik de Brisk, qui l'estimait beaucoup. Le Rav de Brisk eut une grande influence sur le Rav Chakh, et il se familiarisa auprès de lui avec le mode de pensée 'Harédi de Lituanie, qui pose en principe l'étude de la Torah et une étude en profondeur à partir des textes sacrés.

Roch Yéchiva de Poniovitch : Le Rav Chakh construisit sa personnalité singulière en y investissant beaucoup d'efforts, c'était un Roch Yéchiva possédant un grand sens de la direction et un dévouement sans pareil. En 1952, le Rav de Poniovitch, Rav Cahaneman, se trouva à Ré'hovot et rendit visite à la Yéchiva de Keltsk, où il fut impressionné par le Rav Chakh à qui il offrit un poste de Roch Yéchiva à la Yéchiva de Poniovitch. Le Rav Chakh accepta. Il fut nommé Roch Yéchiva de Poniovitch, fonction qu'il occupa pendant 50 ans. Après le décès du Rav Mordékhaï David Lévine, en 1967, le Rav Chakh fut nommé à la tête de la Yéchiva Ets 'Haïm et pendant de longues années, il y dispensait des cours hebdomadaires en parallèle de ses fonctions à la Yéchiva de Poniovitch. Il donnait également cours toutes les deux semaines à la Yéchiva de Grodna à Ashdod, fondée elle aussi par le Rav Cahaneman, et affiliée à cette époque à la Yéchiva de Poniovitch.

Du parti Chass au « Yated Néeman » : Dirigeant spirituel de la génération, le Rav Chakh ressentit la nécessité de s'impliquer progressivement dans la vie politique israélienne. Dans les années 60 et 70, il fut membre de la Mo'ètsèt Guédolé Hatorah, et affermit son statut de dirigeant public du monde lituanien. En 1984, il prescrit aux Séfarades de fonder un parti indépendant présidé par le Rav 'Ovadia Yossef, qui aurait par lui-même un pouvoir de décision. Le mouvement fondé est le parti Chass. Le Rav Chakh et le Rav Kanievsky fondèrent un journal 'Harédi, le Yated Néeman, qui devint le journal du parti Déguel Hatorah, qui existe jusqu'à aujourd'hui, dans le but d'offrir une tribune publique exposant leurs avis et leurs positions sur divers sujets. À la fin de ses jours, la santé du Rav se détériora. En conséquence, il se retira de la vie politique et s'abstint d'exprimer son avis sur les affaires du pays. Une exception attira son attention: lorsqu'il eut vent que le Bagats, la plus haute instance juridique du pays, voulut enrôler les élèves des Yéchivot à l'armée. Ce sujet le perturbait beaucoup et il déclara qu'en aucune façon les Avrékhim ne devaient quitter la Yéchiva.

Un héritage toujours vivant : En 2001, le Rav Chakh rendit son âme à son Créateur. Son enterrement attira une foule nombreuse et environ 400 000 personnes l'accompagnèrent à sa dernière demeure. Dans son testament, le Rav Chakh demanda que ses élèves étudient pour l'élévation de son âme une Michna ou qu'ils aient «une pensée de Moussar » pour lui, et il précise qu'avec l'aide de D.ieu il intercédera pour eux. Il demanda qu'on ne multiplie ni les Hesspédim, ni les louanges à son enterrement, et à la fin du testament, il écrivit : « Bien à vous, je vous quitte, avec toute mon affection, Elazar Ména'hem Chakh.»

Le Rav Chakh est l'auteur du «Avi Ezri», un commentaire du Yad Ha'hazaka du Rambam. À son décès, de nombreux ouvrages de toutes sortes furent publiés, entre autres un ouvrage biographique par sa famille «Marane Harav Chakh». Ses élèves publièrent également des livres, dont « Yaguiyat Erev », un livre contenant des cours dispensés par le Rav vers la fin de sa vie sur des traités du Chass ; « Michnat Rabbénou », un livre contenant des lettres émaillées de 'Hidouchim sur des traités du Chass ; « Kovets Hadrakha Lében Yéchiva », un guide pour l'étude et la conduite des élèves de Yéchiva... . Outre ses livres, le Rav laissa des élèves, de grands Talmidé 'Hakhamim, devenus à leur tour des dirigeants de la génération, comme le Rav Yossef Chalom Eliachiv et le Rav Aharon Yéhouda Leib Steinman, qui suivirent la voie tracée par le Rav.

David Lasry

Birkat Mordekhaï

Léilouy nichmat Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

La Lumière de la Sagesse face à l'Ombre de la Moquerie

Le Midrach Tanhouma (Pekoude §11) nous donne un éclairage intéressant sur les paroles du roi David: "Car Tu m'as réjoui par Ton œuvre, Seigneur ; je me réjouirai des œuvres de Tes mains" (Tehilim 92,5). "Tu m'as réjoui par Ton œuvre" fait référence au Ohel Moed (la Tente d'assignation) et "je me réjouirai des œuvres de Tes mains" se rapporte à la construction du Temple, que nous espérons voir reconstruit rapidement en notre temps.

"Un homme stupide n'en sait rien, et un fou n'en a pas connaissance" (ibid., v. 7). "Un homme stupide n'en sait rien" fait allusion aux moqueurs et aux ignorants de cette génération qui se moquent des desseins du Très-Haut sans même les comprendre. Ils prennent plaisir à ridiculiser ceux qui ont foi en la construction du Michkan, affirmant que cela n'a aucun sens et que cela ne mènera à rien.

"Et un fou n'en a pas connaissance" se rapporte à ceux qui ne réalisent pas que personne parmi eux n'aurait été capable d'accomplir cette tâche, pas même Betsalel, Aholiav ou les sages qui ont réalisé le travail. Seul Moché aurait pu y parvenir, car il était troublé de ne pas avoir participé à la construction du Michkan. C'est pourquoi c'est lui qui a finalement érigé le Tabernacle, malgré les compétences des autres.

La voie de la sagesse consiste à analyser la réalité à la lumière des idéaux, tandis que la voie du moqueur consiste à tordre la réalité pour qu'elle corresponde à ses moqueries. Comme le dit le Midrach, lorsque les Béné Israel eurent terminé la construction du Michkan, ils attendirent que la Chekhina descende et plane au-dessus de lui. Mais lorsqu'ils réalisèrent que cela ne se produisait pas, ils se moquèrent de ceux qui avaient cru en cette entreprise, affirmant qu'ils avaient perdu leur temps et leurs ressources.

Cependant, ils furent bientôt confrontés à leur propre ignorance lorsque, même les sages furent incapables de terminer la construction du Michkan. Ils durent alors reconnaître que certaines choses ne peuvent être accomplies que par ceux qui sont destinés à les réaliser, et que leur moquerie n'était que le reflet de leur propre incapacité à comprendre les desseins divins.

Une grande leçon émerge pour ceux qui ont la foi, ceux qui cherchent sérieusement la connaissance. Ils se retrouvent souvent dans l'incertitude, se questionnant, se disciplinant - cherchant à comprendre les intentions divines qui se cachent derrière les événements de leur vie. Ils reconnaissent qu'il y a une profondeur intentionnelle et une planification divine derrière chaque expérience.

D'un autre côté, les moqueurs, dès qu'ils trouvent des similitudes, les interprètent avec leur esprit moqueur. Ils voient le manque de présence de la Chekhina comme une confirmation de leur propre scepticisme. Ils se moquent des croyances des autres en affirmant que la spiritualité est une invention personnelle, sans véritable fondement. Ils considèrent que les épreuves de la vie sont une preuve de l'absurdité des croyances religieuses.

Dans cette optique, ils voient le succès matériel comme le signe ultime de réussite, adorant la richesse, la santé et la reconnaissance sociale. Mais ceux qui ne sont pas aveuglés par leur propre arrogance et ignorance voient au-delà de cette apparence. Ils reconnaissent que cette prospérité matérielle est souvent éphémère et peut conduire rapidement à la décadence et à la ruine.

Les moqueurs, dont la vision est limitée à la superficialité des apparences, sont comme ceux qui ne voient que l'herbe verdoyante sur le chemin, ignorant les fondations qui se dégradent sous leurs pieds.

Yonathan Haik

Rébus

La Force d'une parabole

Hachem demande aux Béné Israël de construire un Michkan pour y faire résider Sa Chekhina.
Le Midrach (Raba 33,1) explique la nécessité de cette construction par une parabole.
Un roi avait une fille unique dotée d'innombrables qualités. Lorsqu'elle arriva en âge de se marier, le roi chercha pour elle un homme vertueux et attentionné. Après avoir trouvé le candidat idéal, le roi réalisa que le jeune couple allait à présent quitter le palais pour construire une famille. Le roi s'adresse alors au nouveau gendre et lui dit: " La femme que tu as épousée est ma fille unique. T'empêcher de partir, m'est impossible car c'est ton épouse. D'un autre côté, je ne peux pas non plus me résoudre à me séparer d'elle. Rends-moi donc un service : dans chaque endroit où vous résiderez, réservez-moi une petite chambre pour que je puisse habiter à vos côtés." Ainsi Hachem s'est adressé aux Béné Israël en leur disant : "Je vous ai donné la Torah. Je ne peux me séparer d'elle ni vous empêcher de la prendre, réservez-Moi donc un lieu de résidence à vos côtés.''
Bien que très connue, cette parabole nécessite un peu d'éclaircissement. En quoi Hachem s'est-Il séparé de la Torah au moment de Matan Torah pour qu'il y ait une nécessité du Mikdach ? Et en quoi ce temple viendrait résoudre le problème créé par cet éloignement ?
En réalité, Hachem n'a pas simplement ''partagé'' la Torah avec Son peuple, Il lui a donné les clefs pour en faire sa propre Torah. Lorsque Rabbi Eliezer va vouloir utiliser une voix céleste pour appuyer son opinion, on lui rétorquera que "la Torah n'est plus dans le ciel". Elle a été donnée aux hommes et ce sont à présent les sages qui en fixent les règles d'après les critères qu'ils ont reçus. Cette autonomie donnée à l'homme est justement l'éloignement auquel fait allusion notre parabole. En s'éloignant du palais royal, la princesse ne recevra peut-être plus le respect dû à son rang. De même concernant la Torah, en quittant le ciel pour rejoindre les hommes elle risquerait de ne plus être suffisamment valorisée. Hachem demande donc aux hommes de construire auprès d'eux un cadre pour accueillir la Chekhina et ainsi conserver à l'esprit la grandeur de cette Torah et son origine divine.

Jérémy Uzan

La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Ouriel aime aider son prochain. C'est pourquoi, lorsque Avner, son meilleur ami, vient le voir pour lui emprunter de l'argent, il accepte l'idée. Mais quand Avner lui dit la somme, 100 000 euros, il est un peu décontenancé. D'un côté, il a envie de lui faire plaisir puisque la Torah oblige un Juif qui en a la possibilité de prêter à son frère juif, comme l'écrit le 'Hafets 'Haïm dans son livre Ahavat 'Hessed, mais d'un autre côté, il a un peu peur. Une idée lui vient alors à l'esprit : il appelle Avner, accepte de lui prêter la somme mais lui demande en échange que celui-ci lui laisse un gage d'une valeur quasi équivalente. Avner réfléchit un peu puis se rappelle qu'il détient un objet de très grande valeur, une pièce qu'il a reçue du Rav Aaron de Belz Zal. Effectivement, auprès des 'Hassidim, une telle pièce a énormément de valeur puisqu'elle a aussi le pouvoir de protéger celui qui la possède. Le prêt se fait donc et Ouriel repart tout ému avec son gage en main. À peine est-il rentré chez lui qu'il rassemble sa famille pour leur expliquer que ce mois-ci, rien ne peut leur arriver car ils ont à la maison une amulette extraordinaire, une pièce reçue des mains propres du Admour de Belz. Mais voilà que son cher fils de 8 ans demande à son père : « Papa ne nous as-tu pas appris qu'il était interdit de prendre un intérêt sur un prêt ? Alors pourquoi pouvons-nous bénéficier de la protection de cette fameuse pièce ? » Ouriel est tout d'abord émerveillé de la question de son fils puis se rend rapidement compte qu'il n'a pas de réponse à lui fournir, il se dépêche donc d'aller trouver son Rav pour lui poser la question. Qu'en pensez-vous ?
Rav Zilberstein nous explique qu'il n'y a pas de Ribit (intérêt interdit) en cela. La raison est qu'Ouriel ne reçoit rien concrètement et physiquement et même s'il bénéficie sûrement d'une protection céleste, ceci ne provient pas de Avner mais de Hachem Lui-même. Le Rav ajoute que même sans posséder cette amulette, la Torah promet plein de Brakhot à celui qui aide et prête sans intérêt de l'argent à son prochain, comme il est écrit (Dévarim 23,21) « À ton frère tu ne prendras pas d'intérêt afin que Hachem te bénisse dans toutes tes entreprises » (traduction libre). Le Yérouchalmi Brakhot (fin chapitre 8) raconte l'histoire d'un non-juif qui rencontra Rabbi Ichmael et le bénit. Rabbi Ichmael lui répondit alors qu'il n'avait pas besoin de lui rendre la pareille car il est écrit dans notre sainte Torah « Celui qui te bénira sera béni ». Rabbi Ichmael voulut lui dire que tout rajout sera superflu puisque Hakadoch Baroukh Hou Lui-même promet Sa bénédiction. On pourrait en dire de même dans notre histoire où la Segoula du Tsadik « ne servira à rien » à Ouriel puisque Hachem en « personne » lui promet une grande bénédiction.
En conclusion, Ouriel aura le droit de bénéficier de la protection de cette pièce et il n'y aura pas en cela de Ribit. (Tiré du livre Véaarèv Na, Tome 4, page 448)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« ...Un Ma'hatsit Hachékel (demi-chékel) **pour tout qui passe pour le dénombrement, depuis l'âge de 20 ans et plus, 603 550. » (38/26)**

Rachi écrit : « 603 550 (était le nombre de Ma'hatsit Hachékel et) tel est le nombre des bnei Israël et ainsi était le nombre des bnei Israël après que le Michkan a été inauguré dans le sefer Bamidbar (1/46) et même maintenant, lors des dons pour le Michkan, ils étaient ce même nombre. »
Rachi insiste et met en évidence que le nombre du premier compte la première année après la sortie d'Égypte (paracha Ki Tissa), et le nombre du second compte de la deuxième année (paracha Bamidbar) sont exactement identiques : 603 550.
Quel est le message de Rachi ? Quel enseignement veut-il nous apprendre ?
Rachi plus haut (30/16) s'étonne sur ce phénomène: Comment est-ce possible que le nombre des bnei Israël est resté identique sur un intervalle de 2 ans ? Il est impossible qu'entre les deux comptes, personne n'ait eu 20 ans, le second compte devrait donc en être augmenté!?
Rachi répond : Bien que ce soit sur deux années différentes car c'est Nissan le critère pour le changement d'année, en réalité il n'y a eu que 6 mois. En effet, le premier compte eut lieu en Tishri et le second en Iyar, et du fait qu'entre les deux comptes le mois de Tishri qui est le critère pour le changement d'âge des personnes, n'a pas été traversé, les personnes âgées de 19 ans lors du premier compte n'ont donc pas eu 20 ans lors du second compte.
Le Ramban (30/12) demande :
1. Comment est-ce possible que sur un si grand peuple, il n'y ait pas des centaines de morts en 6 mois ?
2. Selon Rachi, concernant le fait qu'il n'y ait pas eu un seul mort sur tout un peuple en 6 mois, comment comprendre qu'il y eut Pessa'h chéni pour les personnes qui étaient impures du fait de leur contact avec un mort (Bamidbar 9/8) ?! Mais voilà que personne n'est mort !?
3. L'âge des personnes n'est pas en fonction du mois de Tishri mais en fonction du jour de leur naissance. Par conséquent, comment est-ce possible que sur tout un peuple, personne n'ait célébré son anniversaire de 20 ans entre Tishri et Iyar ? Et le second compte aurait donc dû en être augmenté !?
Le Ramban répond : Lors du premier compte au mois de Tishri, ils étaient 603 550, et jusqu'au mois de Iyar beaucoup sont morts de manière naturelle, mais cela a été compensé par tous les gens qui ont eu 20 ans entre Tishri et Iyar, c'est-à-dire, entre Tishri et Iyar, les gens qui ont eu 20 ans étaient du même nombre que les gens qui sont morts.
Mais ensuite le Ramban préfère dire ainsi : Le fait de trouver exactement le même nombre de bnei Israël à 6 mois d'écart n'est en réalité pas une question du tout. En effet, lors du premier compte, certainement que les Léviim ont également donné le Ma'hatsit Hachékel et donc faisaient partie de ce premier compte alors que pour le second compte, il est dit explicitement que les Léviim n'ont pas été comptés parmi les bnei Israël.
Ainsi, lors du premier compte, il y avait 603 550 avec les Léviim et lors du second compte, il y avait 603 550 sans les Léviim. Ainsi, les Léviim en moins lors du second compte ont été compensés par les gens qui ont eu 20 ans (et les gens qui sont morts).
On pourrait proposer de répondre et d'expliquer Rachi ainsi : Rachi refuse l'explication du Ramban car cela paraît très étonnant que le nombre de gens qui ont eu 20 ans (et ceux qui sont morts) correspond exactement au nombre des Léviim comptés dans le premier compte.
Ainsi, Rachi commence par dire « 603 550, tel est le nombre des bnei Israël », sous-entendu des bnei Israël et non des Léviim, justement pour exclure l'explication du Ramban que même lors du premier compte c'était 603 550 sans les Léviim.
Par conséquent, Rachi qui est en discussion avec le Ramban et pense que même lors du premier compte les Léviim n'ont pas donné le Ma'hatsit Hachékel et ne font pas partie des 603 550, pourrait expliquer que certains des Léviim sont morts, ce qui expliquerait le passage de Pessa'h chéni.
Rachi pense donc que ces 603 550 du mois de Tishri sont les mêmes du mois d'Iyar et tout ce qui dérange Rachi, c'est le fait que ceux qui avaient 19 ans n'ont pas eu 20 ans, ce qui pousse Rachi à dire que c'est le mois de Tishri le critère pour changer d'âge.
Mais Rachi n'a aucun problème avec le fait que personne n'est mort parmi ces 603 550 bnei Israël qui ont donné le Ma'hatsit Hachékel.
Et on pourrait proposer d'en expliquer la raison ainsi :
Nos 'Hakhamim disent que tout celui qui s'endeuille sur Yéroushalaïm méritera de voir sa joie (Taanit 30). Ainsi, une personne qui accorde de l'importance au Michkan en donnant le Ma'hatsit Hachékel, verra la joie de sa construction, comme d'ailleurs le Radbaz (Chout, Elef 69) dit : Toute ma vie j'avais de la peine car à priori té'hiat hametim (la résurrection des morts) doit se passer après le retour du Beth Hamikdach et donc tous les bnei Israël qui avaient à cœur le Beth Hamikdach, Yéroushalaïm, tous les bnei Israël qui sont morts en galout en sanctifiant le nom de Hachem ne verront-ils pas le bonheur et la joie à Yéroushalaïm lors du retour du Beth Hamikdach ?! Jusqu'à que je trouve les paroles du Ritba qui écrit au nom de ses maîtres qu'il y aura deux té'hiat hametim dont une spécifique pour tous les Tsadikim morts en gualout et elle aura lieu avant le retour du Beth Hamikdach afin qu'ils puissent être présents et mériter de voir la joie de Yéroushalaïm lors du retour du Beth Hamikdach.
Et c'est cela que Rachi vient mettre en évidence, le nombre de ceux qui ont donné le Ma'hatsit Hachékel pour la construction du Michkan (les socles) était exactement le même nombre de ceux qui ont donné Ma'hatsit Hachékel pour le fonctionnement du Michkan (korbanot tsibour).
Et c'est cela que Rachi vient nous enseigner, tous ceux qui ont donné pour la construction du Michkan étaient tous présents, tous vivants pour son inauguration, il ne manquait personne, ces 603 550 qui ont donné le Ma'hatsit Hachékel pour la construction du Michkan, ces mêmes 603 550 étaient présents et vivants pour la joie de son inauguration.
Ainsi, la Torah nous apprend que tout celui qui a à cœur que la Chékhina vienne résider parmi nous, qui attend la gueoula, la venue du Machia'h, le Beth Hamikdach, sera invité à ces événements et donc il est assuré de rester vivant ou de ressusciter et de revivre pour voir et participer à cette grande joie à Yéroushalaïm.
« Je crois avec une Emouna entière à la venue du Machia'h et bien qu'il tarde avec tout cela j'attendrai chaque jour sa venue » (12ème principe de Emouna du Ramban)

Mordekhai Zerbib

Devinettes sur la paracha

par Michaël Lumbroso

Règle du jeu :

Dans ce jeu, des questions correspondent aux lettres de l'alphabet. La première réponse commence par un A, la deuxième par un B, etc. Les participants doivent trouver le mot exact en français. Le point est attribué à celui qui donne la bonne réponse en premier. Il y a des devinettes pour tous les âges. Le mot surligné dans la devinette indique ce qu'il faut chercher.

A C'est lors de **ce mois** qu'ont été détruits les deux Temples.

Av

B Le Talmud dit que c'est à cause de **lui** et de Kamtsa que le second Temple a été détruit.

Bar-Kamtsa

C C'est **ce Roi** qui a construit le premier Temple.

Chlomo Hamélekh

D C'est **ce Roi** qui a fait les plans et creusé les fondations du premier Temple.

David Hamélekh

E **Ce prophète** et scribe a dirigé la construction du second Temple.

'Ezra

F Le second Temple a été détruit par **cela**, et le troisième sera construit aussi par cela.

Feu

G C'est la haine **...** qui a été la cause principale de la destruction du second Temple.

Gratuite

H **Ce Roi** a rénové le second Temple et en a fait un édifice d'une beauté inégalée.

Hérode

I Le saviez-vous ? Lors des cérémonies de l'**...** du premier Temple, les Juifs ont mangé à *Kippour*.

Inauguration

J Un des dix miracles au Temple était que **...** quelqu'un ne s'est plaint de ne pas avoir assez de place pour dormir à Jérusalem.

Jamais

K **La seule partie** du second Temple qui n'a pas été détruite et qui est restée sur pied jusqu'à nos jours.

Le Kotel

L **Ils** avaient pour fonction de chanter et jouer de la musique lors du service dans le Temple.

Les Lévi'im

M Un autre des dix miracles, était que malgré les grosses quantités de viande et de sang qui se trouvaient au Temple, jamais **cet insecte** n'y a été aperçu.

Mouche

N Roi de Babylonie, **il** a détruit le premier Temple.

Nabuchodonosor

O Depuis la destruction du Temple, **cette Mitsva** de compter n'est plus que d'ordre rabbinique (d'après de nombreuses opinions).

Le *'Omer*

P Le mot *Réguel* désigne à la fois les fêtes de pèlerinage, et **le moyen d'aller** pèleriner au Temple.

Pied

Q **Le nombre d'années** qu'était sur pied le second *Beth Hamikdach*.

Quatre-cent-vingt ans

R Seule **cette personne** avait l'autorisation de s'asseoir dans l'enceinte du *Beth Hamikdach*.

Le Roi

S **Cette instance juridique** siégeait dans une chambre spéciale du *Beth Hamikdach*.

Le Sanhédrin

T **Ce roi romain** a détruit le second Temple, et il a fini tué par un moustique.

Titus

U Un des dix miracles était qu'**il** ne dissipa jamais la colonne de fumée qui s'élevait du feu de l'autel.

Le Vent

Y Après la destruction de Jérusalem, **ce Tana** (Maître de la *Michna*) instaura de nombreuses lois en souvenir du *Beth Hamikdach*.

Rabbi Yo'hanan ben Zakaï.

Péqoudé (306)

מֵאַת אֲדָנִים לִמְאַת הַכִּכָּר כִּכָּר לָאָדָן (לח.כז)

« **Cent socles pour les cent talents, un talent par socle** »(38,27)

De même que le sanctuaire reposait sur cent socles, chaque juif doit réciter cent bénédictions par jour. Comme les socles étaient les fondements du Michkan, les bénédictions sont les fondements de la sainteté de chaque juif. Le mot *édén* un socle vient du mot, *adnout*, autorité, le Seigneur. Par les bénédictions que le juif prononce chaque jour, il témoigne devant le monde entier que Hachem est le Seigneur (adon) de toute la Création, ainsi qu'il est écrit : « **La terre et tout ce qu'elle contient appartient à Hachem** ». Les cent bénédictions que le juif fait sortir de sa bouche tous les jours deviennent donc cent socles pour le sanctuaire intérieur de chacun d'entre eux.

Hidouché haRim

וַתֵּכֶל כָּל עֲבֹדַת מִשְׁכַּן אֹהֶל מוֹעֵד וַיַּעֲשׂוּ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל כְּכֹל אֲשֶׁר צִוָּה ה׳ אֶת מֹשֶׁה כֵּן עָשׂוּ (לט. לב)

« Et fut terminé tout le travail du tabernacle de la tente d'assignation. Les Béné Israël l'avaient exécuté selon tout ce qu'avait ordonné Hachem à Moché, ainsi firent-ils » ? (39. 32)

Le Or Hahaim Haquadoch explique le sens du verset : C'est le travail ordonné par Hachem qui fut achevé, et non les Béné Israël qui avaient terminé, car si la Mitsva avait été de continuer, ils l'auraient fait de tout leur cœur. En effet, le verset (36. 6) dit : «**Moché ordonna et on fit passer une proclamation dans le camp: Qui ni homme ni femme n'exécutent plus d'ouvrage pour le prélèvement sacré** » Il fallait donc une ordonnance explicite pour que les Béné Israël cessent d'apporter pour la construction du sanctuaire.

וַיַּרְא מֹשֶׁה אֶת כָּל הַמְּלָאכָה (לט.מג)

« **Moché vit tout le travail** » (39,43)

« **Moché vit** », qu'a-t-il vu ? Moché a vu les anges qui avaient été créés par les mitsvot accomplies par les Bné Israël lorsqu'ils ont apporté leur contribution au Michkan, puisque celui qui fait une Mitsva acquiert un ange défenseur. Ils avaient atteint une perfection et un niveau très élevé, et Moché a compris de là que la Mitsva avait été faite de tout cœur, comme Hachem l'avait ordonnée, avec une pensée très pure et très sainte, c'est pourquoi il les a bénis.

Birkat Chamayim

« **Il prit et plaça le témoignage (les Tables de la loi) dans l'arche** » (40,20)

Pourquoi la Torah précise-t-elle: « **Il prit** », concernant les Tables, ce qui n'a été dit concernant aucun autre ustensile? En fait, en ce qui concerne un Séfer Torah, il y a des lois à respecter concernant la manière de le prendre. Ainsi, quand on le prend, on le place sur le côté droit et on se dirige vers le côté droit. De même, on doit accompagner celui qui prend le Séfer Torah. Ainsi, le fait même de prendre la Torah (et il en est de même pour les Tables) est déjà en soi un Service Divin qui doit respecter certaines règles. C'est pourquoi, il était nécessaire de préciser : « **Il prit** ». Ce qui n'est pas le cas pour les autres ustensiles.

Taama Dikra

וְלֹא יָכֹל מֹשֶׁה לָבוֹא אֶל אֹהֶל מוֹעֵד כִּי שָׁכַן עָלָיו הֶעָנָן (מ. לה)

« **Moché ne pouvait pas entrer car la nuée reposait dessus** » (40,35)

Pourquoi la nuée a-t-elle ici empêché Moché d'entrer dans le Michkan, alors que lors du don de la Torah, Moché a pu pénétrer dans la nuée pour monter sur le mont Sinaï ? En fait, il est certain que la nuée n'a pas empêché Moché d'entrer dans le Michkan. Il aurait aussi pu entrer dans la nuée. Seulement, quand il vit cette nuée, il interpréta qu'Hachem lui signifiait que le moment de pénétrer dans le Michkan n'était pas encore arrivé et qu'il fallait attendre encore un peu. Or, pour un Tsadik comme Moché, le simple fait de constater qu'Hachem ne veut pas encore qu'il entre, lui rendait impossible d'y pénétrer. Car si Hachem ne veut pas, alors on ne peut pas. Et même si physiquement on pourrait, malgré tout pour un Juif, il ne devrait pas y avoir de plus grand frein que de savoir qu'Hachem ne veut pas.

Rabbi Moché Feinstein

כִּי עֲנַן ה׳ עַל הַמִּשְׁכָּן יוֹמָם וְאֵשׁ תִּהְיֶה לַיְלָה בּוֹ לְעֵינֵי כָל בֵּית יִשְׂרָאֵל בְּכָל מַסָּעֵיהֶם (מ. לח)

« **Car la nuée de Hachem était sur le Michkan le jour et le feu la nuit aux yeux de tous les bné Israël pendant tous leurs voyages** » (40,38)

Le Avné Ezel enseigne: « **Pendant tous leurs voyages** » c'est-à-dire dans tous les voyages et les péripéties que connaîtront les Bné Israël dans leurs errances en exil, ils mériteront toujours que Hachem ne les repousse pas et ne les abandonne pas. Pendant nos meilleures époques, correspondant au moment du 'jour ', la colonne de nuée est ce qui marche devant nous pour nous

guider dans le désert de l'exil. Et au moment de la 'nuit', correspondant à nos moments sombres et difficiles de pauvreté et de persécutions, la colonne de nuée sera comme un feu qui dévorera ceux qui méditent de nous exterminer. Ils peuvent comploter et légiférer contre les juifs, leurs projets seront déjoués, car Hachem est avec nous comme une colonne de feu, qui protège notre existence dans la nuit et l'obscurité.

כִּי עֲנַן ה׳ עַל הַמִּשְׁכָּן יוֹמָם וְאֵשׁ תִּהְיֶה לַיְלָה (מ. לח)

« **Car la nuée de Hachem était sur le Michkan le jour et le feu la nuit**

Rabbi Yéhouda Tsadka zatsal explique que le Talmid Hakham, qui représente un 'Sanctuaire', doit adopter ces deux qualités qu'il y avait dans le Sanctuaire: la nuée et le feu. **La nuée**, représente l'humilité. Le Talmid Hakham doit toujours être réservé et humble, et couvert comme la nuée. Le feu, représente le fait que parfois, le Talmid Hakham doit être comme un feu, pour veiller à protéger la Torah et les Mitsvot.

Kol Yéhouda

Quelques miracles dans le Michkan

L'enceinte située devant le Michkan mesurait cinquante coudées de long et 50 coudées de large. Dans cet espace se trouvait l'autel des sacrifices, de cinq coudées sur cinq, ainsi que la pente (kévech) par laquelle on accédait au sommet de l'autel s'étendait sur trente-deux coudées au sud. Le bassin était placé entre le Michkan et l'autel. Même si toute la superficie de l'enceinte (50 coudés sur 50 coudés) avait été pleine, pas plus de 2 500 personnes n'auraient pu y pénétrer, soit une personne par coudée au carré. Pourtant, le jour de l'érection du Michkan, tout le peuple qui comptait des millions de personnes put y pénétrer. La Torah nous dit que 600 000 hommes âgés de plus de vingt ans étaient présents, et à ce nombre il faut ajouter les garçons de moins de vingt ans qui n'avaient pas été recensés. Si nous calculons la place nécessaire, il aurait fallu une superficie d'un demi kilomètre au carré pour contenir cette foule. Le fait que cet espace réduit put contenir tant de monde représentait, en soi, un très grand miracle.

De plus, il se produisait un miracle à l'intérieur d'un autre miracle: Lorsque les juifs étaient rassemblés dans cette petite enceinte, on aurait pu croire qu'ils étaient serrés les uns des autres (un des miracles au Beit Hamikdach : Debout ils étaient serrés, mais quand ils se prosternaient il y avait de la place pour tous) . Mais il n'en était rien! Tous se sentaient à l'aise et avaient l'impression de se trouver dans un espace vide de quatre coudées. Chacun pouvait se prosterner sans déranger son voisin.

La construction du Michkan

La construction du Michkan, vient racheter la faute du Veau d'Or, l'essentiel de cette faute consiste en ce qu'ils ont voulu servir Hachem par leur propre sagesse et leur intelligence, avec des actes dont ils n'avaient pas reçu l'ordre. C'est pourquoi dans la construction du Michkan, à propos de chaque chose il est dit qu'elle a été faite « **Comme Hachem l'avait ordonné**». Bien que **Bétsalel** ait su unir les lettres au moyen desquelles le Ciel et la terre ont été créés, et qu'il ait connu les allusions et les secrets du travail, malgré tout son intention était de faire uniquement la volonté de Hachem, et de la façon dont Il l'avait ordonné. C'est cela qui a fait l'expiation de la faute du Veau d'or.

Beit haLévi

Halakha : Lois de Pourim

Il conviendra d'être rigoureux pour le repas de Pourim et de manger du pain. Il sera également bon de manger de la viande. Cependant tout ceci n'est pas obligatoire et chacun fera selon sa coutume. A priori, on mangera précisément de la viande rouge et non du poulet, car il n'y a pas de simha sans viande rouge.

Rav Ovadia Yossef zatsal

Dicton : Si tu te surveilles, tu te souviendras toujours qui tu es.

Rabbi Simha de Pshiskha

Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלימה, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם רפאל בן רבקה, ברטה מסעודה בת לאה, חיים מאיר בן גבי זווירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, סשא בנימין בין קארין מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג׳ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, שמחה ג׳וזת בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלוה, אלחנן בן חנה אנושקה, רישאר שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון: נעמי פנינה בת סנדרין אסתר, לאה בת רבקה, לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה .הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג׳ייזל לאוני. לעילוי נשמת: אליהו בן זהרה, ג׳ינט מסעודה בת ג׳ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מוריס משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר, אמיל חיים בן עזו עזיזה, רחל בת מיה, ראובן בן חנינה, אליהו בן מרים, ניסים חי הורבט בן ג׳ולי

Yossef Germon Kollel Aix les bains
germon73@hotmail.fr
Retrouver le feuillet sur le site du Kollel
www.kollel-aixlesbains.fr

© GraphikAl 07 81 36 67 85

גליון מס': 399 ויקהל
כ"ט אדר א' תשפ"ד (09/03/24)

Rav Hannanel Cohen,
Roch Yechiva 'Hokhmat Rahamim
et du Colel Orhot Moché

Possibilité d'écouter le cours de Maran Chlita en Direct ou en Replay sur https://www.yhr.org.il/video-ykr

Sortie de Chabbat Parachat Ki-Tissa, 23 Adar1 - 5784

בית נאמן

COURS DE NOTRE MAITRE MARAN CHALITA

Sujets du cours :

1. La Bérakha « חכם הרזים » 2. Halakhotes concernant la lecture de la Méguila – Basées sur les paroles de notre maître le Ben Ich Haï (Année1 Paracha Téssawé, Halakhotes Pourim)

La Bérakha « חכם הרזים »

Il y a deux possibilités de réciter la bénédiction "Hakham HaRazim" ("Béni soit Celui qui partage les secrets"). La première est pour soixante myriades (une unité de mesure). Si soixante myriades sont rassemblées en un seul endroit, on peut les bénir. Cela s'applique seulement si une personne peut voir tout le monde ensemble. Sinon, il doit monter en hauteur pour les voir. Il montera sur une montagne, un toit, ou un endroit élevé, verra tout le monde et les bénira. Mais s'ils sont dispersés dans plusieurs rues et qu'il est impossible de les voir ensemble, il est impossible de bénir. Il est écrit (Maran, 224,5) qu'il faut les voir ensemble. Il y a une autre bénédiction, c'est lorsqu'on voit un sage éminent, cette bénédiction est au-dessus de la bénédiction " ברוך שחלק " ; il s'agit de la bénédiction " חכם הרזים ". Le Tour dit qu'il n'y a pas de sage de cette sorte dans notre génération, donc il a omis cette bénédiction. Mais la bénédiction " ברוך שחלק מחכמתו ליראיו " (pour les sages d'Israël), il l'a maintenue (et ainsi a également décrété Maran, là-bas, chapitre 6). Il est raconté sur le H'atam Sofer qu'il voulait bénir Rabbi Méshoulam Igra. Il y a deux versions de l'histoire. Dans la version connue, il est écrit qu'il voulait le bénir en disant " ברוך שחלק ", et il avait un doute, alors il lui a dit : "Honoré Rabbi, il est écrit dans la Guémara (Bérakhot, page 58a) que celui qui voit un grand sage doit dire : " ברוך שחלק ", et pourquoi le Rambam a-t-il omis cette loi ?" En attendant, il a profité de lui poser la question pour lire le texte de la Guémara et donc lire la Bérakha "ברוך אתה ה' אלקינו מלך העולם" ... Cependant, il demande : "Pourquoi le Rambam l'a-t-il omis ?!" Mais le Rav Ovadia (zts"l) a soulevé (Shout Yechaved Da'at Part 4 Siman 16 dans les remarques) que le Rambam ne l'a pas omis, il l'a écrit (chapitre 10 des lois de Bérakhot Halakha 11). Alors peut-être que l'histoire n'est pas correcte, il voulait le bénir avec la bénédiction " חכם הרזים ". Alors il lui a dit dans la Guémara (Bérakhot page 58b) il est écrit "ברוך וכו' חכם הרזים", et pourquoi le Rambam l'a-t-il omis ? Et c'est ainsi qu'il a réussi à le bénir de façon dissimulée [et dans le livre Wayaged Yaakov Greenwald (dans la nouvelle édition p. 637) il est expliqué qu'il a béni le Hatam Sofer à partir de la Guémara, en lisant la bénédiction " חכם הרזים "]. Mais ce n'est pas simple de lire dans la Guémara une bénédiction en prononçant le nom d'Hashem et l'adjectif de sa royauté - "ברוך אתה ה"... Ils ont trouvé dans les réponses des Guéonim (Otsar HaGuéonim Bérakhot Siman 352) que si une bénédiction complète est dans la Guemara, il est interdit de la lire tel qu'elle est.

Soixante myriades ensembles

Hier, à la manifestation contre le recrutement des étudiants de Yéchiva, il y avait plus de soixante mille personnes réunies dans une seule salle, mais ils ont dit qu'on ne les voyait pas tous ensemble, c'est un problème. Maran a écrit qu'il faut les voir tous ensemble. Lorsque le Machia'h viendra, il y aura une immense rue, et plus de soixante mille personnes y entreront. Ne vous inquiétez pas... Il faut voir tout le monde et c'est suffisant pour pouvoir faire la Bérakha. (On ne peut pas voir chaque personne individuellement, notre œil ne peut pas voir soixante mille personnes en une fois. Ils ont dit qu'une personne a fait la Bérakha là-bas, et le chef de la police lui a dit : "Tu n'as pas béni pour rien, il y avait soixante mille personnes". Mais certains disent qu'il y en avait moins, je ne sais pas. Cependant, il est certain qu'on ne peut pas voir soixante mille personnes en un seul coup d'œil... L'œil n'est pas une caméra si grande...).

"Nous vous prions de respecter la sainteté du feuillet, ainsi de ne pas le transporter durant Chabbat"

All. des bougies	Sortie	R.Tam
Paris 18:27	19:34	20:20
Marseille 18:18	19:20	20:01
Lyon 18:19	19:23	20:06
Nice 18:10	19:13	19:54

לקבלת הערות
bait.neheman@gmail.com

On doit faire la Bérakha lorsqu'on lit la Méguila pour les femmes

Nous avons dit qu'une femme est tenue d'écouter la lecture de la Méguila, et si un homme lit dans la synagogue et revient ensuite pour lire pour les femmes, la règle est qu'il doit réciter la bénédiction pour elles. Ce que le Ben Ich H'aï (Année 1, Parashat Tessawé, Lois de Pourim, Halakha 1) a écrit en disant de ne pas réciter la Bérakha, c'est parce qu'à son époque, elles n'étaient pas si attentives. Elles se promenaient... Mais aujourd'hui, elles sont toutes concentrées, attentives et posent des questions. Donc, on peut leur réciter la bénédiction, ou elles peuvent le faire elles-mêmes. Mais il est préférable que ce soit le lecteur qui leur récite la bénédiction.

Celui qui écoute la lecture de la Méguila d'un sourd qui parle

(Le Ben Ich H'aï écrit là-bas Halakha 2) : Si le lecteur était sourd ou muet, l'auditeur ne serait pas quitte de son obligation. Comment est-il possible d'écouter la lecture d'un sourd (qui ne parle pas non plus) ? Il s'agit plutôt d'un sourd qui ne peut pas entendre mais qui peut parler. Cependant, étant donné qu'il lui manque l'ouïe, il doit relire sans bénédiction. De même, la lecture d'un fou ne vaut rien, car il ne sait pas ce qu'il lit. Il en va de même pour un mineur qui n'a pas encore atteint l'âge d'obligation d'accomplir les miswotes. Mais si une personne entend la lecture d'un sourd, il relira sans bénédiction. Pourquoi ? Parce que certains estiment qu'on est quitte en écoutant la lecture d'un sourd. Pourquoi ? Parce que le sourd mentionné dans la Guemara n'entend ni ne parle (Haguigua, page 2b). Comment ce sourd peut-il lire ? Il s'agit plutôt d'un sourd qui peut parler. Par conséquent, il n'est pas considéré comme un fou. Tous sourds, lorsqu'ils sont associés aux termes fou et mineur dont parle la Guemara, l'intention est qu'ils n'entendent ni ne parlent, mais s'ils entendent et ne parlent pas, ou parlent mais n'entendent pas, ils sont considérés comme des adultes pour toutes choses (Haguigua, ibid.). Par conséquent, si tu écoutes la lecture d'un sourd, il est évident qu'il parle, et certains disent qu'on est quitte, donc tu dois relire sans bénédiction.

Celui qui écoute la lecture de la Méguila d'un enfant

Et si on entend la lecture de la Méguila d'un enfant qui a atteint l'âge de l'éducation, on devra la relire sans bénédiction. Car il y a plusieurs décisionnaires qui soutiennent que si un enfant qui a atteint l'âge de l'éducation lit la Méguila, il décharge l'adulte de son obligation. Dans la Guémara, il est écrit (Méguila, page 20a) que Rabbi Yéhouda dit : "J'étais un enfant et je l'ai lue au-dessus de Rabbi Tarfon." Que signifie "au-dessus de Rabbi Tarfon" ? Est-ce qu'il se tenait sur sa tête ? Il y a un Rachi ailleurs (Chabbat, page 88a) qui dit que lorsque quelqu'un est debout et l'autre est assis, il semble être au-dessus de lui. Alors Rabbi Yéhouda dit : "J'étais un enfant et je l'ai lue devant Rabbi Tarfon." On lui a dit qu'on ne peut pas tirer une preuve d'un enfant. Mais certains disent que cela s'applique spécifiquement à un enfant qui est vraiment petit, mais un enfant qui a atteint l'âge de l'éducation peut acquitter un adulte de son obligation. [Donc, s'il entend d'un enfant comme celui-ci, il devra relire sans bénédiction]. Et s'il l'entend d'une femme, il devra la relire sans bénédiction. Car en réalité, la femme est vraiment tenue de lire, mais certains disent qu'elle n'est pas vraiment tenue de lire, seulement d'écouter, etc. (voir Choulh'an 'Aroukh, chapitre 689, paragraphe 2).

Si quelqu'un a lu ou a écouté la Méguila en somnolant

(Là-bas Halakha 3) : Si quelqu'un a lu ou a écouté la Méguila en somnolant car il ne s'était pas encore complètement réveillé de son sommeil, il est acquitté. Car il est évident qu'il ne somnole pas. Comment pourrait-il lire et somnoler en même temps ? Il aurait sûrement sauté des mots. Non seulement lui-même est acquitté par sa lecture, mais même ceux qui écoutent sa lecture sont acquittés. Mais si c'est celui qui écoute qui somnole, il n'est pas acquitté, car il ne peut pas savoir s'il a raté des mots ou non. Il est probable qu'il se soit endormi au milieu et qu'il a raté quelques mots. Il faut faire attention à ce cas qui se produit fréquemment. Ceux qui assistent à la lecture ne sont pas bien réveillés et ils somnolent, ils ne sont pas acquittés. En particulier pour la lecture du matin, car les gens se rassemblent le soir de Pourim jusqu'à la moitié de la nuit ou plus. Ils font toutes sortes de bêtises, ils jettent même des pierres sur les bus. C'est interdit de faire ça ! Il faut dormir à une heure convenable pour pouvoir se lever le lendemain pour prier au Nets ou après, et être réveillé durant toute la lecture de la Méguila. A priori, si le public remarque que le lecteur a lu quelques versets en somnolant, ils doivent le réveiller pour qu'il répète ces versets. Lorsqu'on a dit que celui qui lit en somnolant est acquitté, c'est en cas de force majeure, s'il a déjà terminé la lecture. Mais si depuis le debut on remarque qu'il est bancale, on lui dira : « comment comptes-tu nous acquitter dans cet état ? Tu devrais d'abord penser à t'acquitter toi-même… Réveille-toi !

La lecture à la maison

(Là-bas Halakha 4) : Celui qui lit la Méguila, devra faire les Bérakhot debout, que ce soit les Bérakhot du début ou celles de la fin, même s'il la lit seul dans sa maison. Mais concernant la lecture, s'il la lit dans sa maison, il peut la lire en étant assis (même pour la Bérakha, ce n'est pas vraiment une obligation d'être

Dédicacez le feuillet pour un proche, une reussite, un bon Zivoug, la Refoua chélema etc.
pour un don de 52€
Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

debout à la maison). C'est seulement l'officiant qui doit la lire debout par respect pour l'assemblée. La première source de cette loi est du Rambam (chapitre 2 des Halakhotes Méguila Halakha 7), et nous avons une preuve à cela dans la Guémara (Méguila 20a) où Rabbi Yéhouda a dit qu'il la lu au-dessus de Rabbi Tarfon, pour dire qu'il était debout.

Il la déroule comme une lettre

Il faut entièrement dérouler la Méguila et faire ensuite la Bérakha debout. Il y a deux opinions. Rav Haï Gaon dit qu'il faut dérouler puis lire, et certains interprètent ses paroles en disant qu'il faut lire et dérouler (voir H'azon Ovadia Pourim page 74). Certains disent qu'il faut dérouler entièrement la Méguila et ensuite lire, puis rouler ce qu'il a lu. C'est la coutume que nous avons. Mais le Rav Ovadia ramène Rabbi Haïm Palaji qui dit qu'il ne faut pas faire ça (seulement l'officiant devra faire ça car il a la Téva devant lui donc beaucoup de place), car cela risquerait de laisser traîner des pages de parchemins sur le sol. Il dit qu'il faut donc lire en déroulant. Mais cela posera le même problème car une fois qu'il aura tout lu, toute la méguila sera donc déroulé et des pages de parchemins risquent de traîner par terre ! (Il est possible de répondre qu'on fait plus attention dans ce cas à ne pas laisser traîner plutôt que dans le cas où on déroule tout avant). La meilleure des façons est d'avoir une table face à soi, et de tout dérouler sur la table puis de lire ou de suivre la lacture. Nous avons toujours eu cette coutume. Pourquoi ? Car en déroulant toute la Méguila, on publie le miracle.

La fin est bonne

Il y avait un sage à Tunis (le Rav Chim'on Guez) qui a donné une raison à cela. Il dit qu'au début, lorsqu'on lit la Méguila, il y a des mauvaises choses qui sont arrivées au peuple, et les gens commencent à pleurer. Plus particulièrement chez les ashkénazes qui lisent deux versets avec l'air de la Méguilat Eikha. Le verset concernant les ustensils qu'Ah'achvéroch avait pris pour son festin (Esther 1,7), car la Guémara dit (Méguila 12a) qu'il avait pris les ustensils du Beit Hamikdach et qu'il a été puni pour cela. Comme pour l'histoire de Balchassar, Ah'achvéroch a fait la même chose. C'est pour cela qu'ils font un air triste en arrivant à ce verset. Mais aussi au verset évoquant l'exil de Jérusalem (Esther 2,6). Cependant, il y a aussi plusieurs versets de souffrances, comme lorsqu'on dit que la ville de Chouchan était désolée, ou alors lorsqu'on dit que Mordékhaï déchira ses vêtements et poussa un grand crie amer. Donc si quelqu'un voit seulement ces versets du début, il commencera à ressentir une pression. C'est pour cela qu'on déroule toute la Méguila, pour dire : « Ne regarde pas seulement le début ou le milieu, mais regarde la fin de l'histoire ». A la fin, tout est bien. Lorsque la fin est bonne, tout est bon. C'est pour cela qu'on déroule toute la Méguila.

Cette semaine, le cours a été transmis par le Gaon, le Gadol, Rabbi Eliahou Binyamin Madar Chalita, faisant partie des Rabbanim de la Yéchiva

Chavoua tov, et de bonnes nouvelles pour vous, pour nous et pour tout Israël. Avec l'autorisation de notre maître, le Rosh Yechiva, que le Seigneur prolonge ses jours dans le bien et ses années dans la joie, de par sa santé corporelle et la lumière céleste, que le Seigneur ajoute à sa vie longévité et paix. Amen.

Dans la portion hebdomadaire "Ki Tissa", la Torah commence avec le commandement du demi-shekel. "Lorsque tu feras le dénombrement des enfants d'Israël, chacun donnera à l'Éternel le rachat de sa personne, afin qu'il n'y ait point de plaie parmi eux lorsqu'on les aura dénombrés." (Exode 30:12). La Torah ordonne de compter le peuple d'Israël, chaque individu donnant la moitié d'un shekel, afin de les recenser. Et la Torah dit: "et il n'y aura pas de plaie parmi eux lorsqu'on les aura dénombrés", si on compte Israël, un à un, il peut y avoir une épidémie. Comme cela s'est passé au temps du roi David, comme le rapporte Rachi. À la fin du livre de Chemouel 2 (chapitre 24), il est raconté qu'à la fin de la vie de celui-ci , le Seigneur s'est irrité contre Israël et a incité le roi David à compter le peuple d'Israël. Yoav, qui était le chef de son armée, lui dit: Pourquoi compter? "Que l'Éternel, ton Dieu, ajoute au peuple cent fois autant, et que les yeux de mon seigneur le roi le voient." (verset 3). Que le peuple d'Israël se multiplie, et tu les verras nombreux. Pourquoi les compter?! Mais les paroles du roi David ont pris le dessus. Il était roi, et Yoav était obligé de faire ce qu'il lui ordonnait, et il a compté Israël. Finalement, le roi David a réalisé qu'il avait péché en faisant cela, et il a dit: J'ai péché. Le Seigneur envoya le prophète Gad vers lui, et il lui dit de choisir l'une des trois punitions. Le roi David a demandé de tomber entre les mains du Seigneur, et il y eut une épidémie de peste, et soixante-dix mille d'Israël sont morts (verset 15). Le Malbim là-bas rapporte l'opinion de Rabbi Yitzhak Abarbanel que cela n'était pas un péché de compter Israël, et ce n'était pas le péché du roi David. Il est en désaccord avec l'explication de Rachi ici. Le Malbim dit, sans entrer dans la question si c'était un péché, après tout la Torah dit ici: "et il n'y aura pas de plaie parmi eux lorsqu'on les aura dénombrés", par le dénombrement il peut y avoir

une plaie. Pourquoi? Le Malbim rapporte trois raisons. Premièrement, à cause du mauvais œil. Le mauvais œil a un grand pouvoir de causer des dommages. Il est connu ce que le Talmud dit dans le traité de Baba Metzia (page 107b) que l'amora Rav est entré dans le cimetière, a fait ce qu'il a fait, et a dit: Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des gens de ce cimetière sont morts à cause du mauvais œil. Le mauvais œil a un grand pouvoir de causer des dommages, et même, Dieu nous en préserve, de tuer. Et il explique là-bas qu'il y a dans l'œil une force qui peut tuer par vue. Il est connu que beaucoup se méfient du mauvais œil, et ont besoin de faire attention. Pas comme certains disent "celui qui ne s'en soucie pas, il ne se soucie pas de lui". Cela ne s'applique pas au mauvais œil, le Talmud le dit dans le traité de Pesachim (page 111b) sur les couples, et ce sont d'autres choses qui ont changé avec le temps et sur lesquelles on ne s'inquiète pas autant. Et de même pour les choses que beaucoup ont négligé, nos sages ont dit "Dieu garde les simples" (Psaumes 116:6). Mais pour un problème comme le mauvais œil, c'est quelque chose qui a le pouvoir de causer des dommages, Dieu nous en préserve. Par conséquent, lorsque l'on compte et que l'on voit un grand nombre, on peut, Dieu nous en préserve, porter le mauvais œil sur la chose. Et une autre raison, c'est qu'il n'y a de bénédiction que dans ce qui est caché de l'œil. Il est connu ce que le Talmud dit dans le traité de Baba Metzia (page 42a) et c'est également conclu dans le Choulhan Aroukh (Orach Haïm 230:2), que lorsque quelqu'un va mesurer sa production, il dira d'abord: "Que ta bénédiction soit sur ce tas", que j'aie une bénédiction. Et si quelqu'un mesure d'abord et ensuite prie, cela ne compte pas, c'est une prière vaine. Car la bénédiction ne repose ni sur ce qui est mesuré, ni sur ce qui est compté, ni sur ce qui est pesé, mais sur ce qui est caché aux yeux. Seulement dans ce qui est caché aux yeux, il y a une bénédiction. Il est écrit (Deutéronome 28:8) "L'Éternel fixera chez toi la bénédiction, dans tes celliers", et nos sages l'interprètent (ibid.) que le mot "tes celliers" est un terme qui fait allusion à ce qui est caché aux yeux. Quelle est la signification de "la bénédiction repose"? Lorsqu'une chose n'est pas comptée, elle est multipliée. "Bénédiction" vient du mot pour "multiplier". (C'est toujours ainsi dans le langage de l'écriture). L'Éternel envoie la bénédiction. Le Malbim dit qu'Israël est au-delà de la nature, et ils se multiplient d'une manière qui n'est pas naturelle, et seulement quand ce nombre n'est pas compté. L'Éternel envoie la bénédiction, et les gens ne voient pas et ne ressentent pas cela. Mais quand il y a un nombre, c'est perceptible, et il n'envoie pas la bénédiction. Par conséquent, Dieu nous en préserve, cela peut causer des dommages. Le troisième point, dit le Malbim, en comptant le peuple d'Israël, chacun est compté individuellement et ses péchés sont pris en compte, Dieu nous en préserve. Mais lorsque le peuple d'Israël est compté de manière générale et que chacun n'est pas compté individuellement, la mérite collectif est très grand, et grâce à ce mérite collectif, il n'y a pas de dommage. Mais lorsque chacun est compté individuellement, chacun séparément, il peut causer dommage, Dieu nous en préserve. Alors, soit à cause du mauvais œil, soit à cause de la bénédiction, soit à cause d'une question de nombre, car lorsqu'ils sont ensemble, ils ont le mérite collectif. Pour toutes ces raisons, il est interdit de compter le peuple d'Israël. De toute façon, il y avait le dénombrement que le roi David a fait, et ce qui s'est passé à la fin. Et l'Éternel a dit à l'ange "Cesse maintenant ta main" (ibid. verset 16). Assez. Et l'épidémie s'est arrêtée. Mais nous allons expliquer quelque chose. Il est écrit là-bas "Et l'Éternel s'indigna contre Israël, et il incita David contre eux, disant" (ibid. verset 1), l'Éternel était en colère contre Israël et a incité le roi David. Et notre maître Rachi dit: Je ne savais pas pourquoi. Pourquoi l'Éternel était-il en colère contre Israël à ce moment-là? Cela n'est pas écrit et n'est pas mentionné dans le verset. Les commentateurs essaient d'expliquer tant d'explications sur cette question. Ramban dans son commentaire sur la Torah, dans la portion de Korah (chapitre 16 verset 21) dit: Il semble que la raison pour laquelle l'Éternel était en colère contre Israël à ce moment-là était parce qu'ils n'ont pas demandé la construction du Temple. Israël est entré en Terre promise il y a quatre cents ans, (car la construction du Temple par Salomon le roi était après quatre cent quatre-vingts ans depuis la sortie d'Égypte), et pendant quatre cents ans et plus, Israël n'a pas demandé la construction du Temple. Il y avait le tabernacle à Nov, à Gibeon, à Shiloh. L'Arche de l'Alliance était itinérante, et il n'y avait pas de tabernacle permanent pour le Saint, béni soit-Il, et cela n'allait pas. Israël aurait dû demander. Et Ramban dit que s'ils avaient demandé, il aurait été possible que le Temple soit construit pendant l'époque des Juges, ou pendant le règne du roi Chaoul , ou pendant le règne du roi David. Même si l'Éternel ne voulait pas que David lui-même le construise, comme le dit le verset (1 Rois 8:19), de toute façon, le peuple d'Israël l'aurait construit. Mais pourquoi n'ont-ils pas demandé?! Pourquoi le Temple ne leur importait-il pas apparemment?! Et c'est ce qui a provoqué la colère de l'Éternel. Car, autrement, la raison de la colère n'est pas comprise. Si nous disons que le roi David a commis une erreur en comptant le peuple d'Israël, pourquoi le peuple d'Israël devrait-il souffrir? Pourquoi soixante-dix mille hommes d'Israël sont-ils morts?! S'ils n'ont pas péché et n'ont rien fait, ils n'auraient pas dû être punis. Mais parce qu'il y avait ici un problème que le

peuple d'Israël n'a pas demandé la construction du Temple, ils ont été punis. Combien doit-on demander! Un homme doit savoir anticiper ! Et non seulement anticiper, mais aussi demander la construction du Temple. Prier Dieu. Nous sommes déjà en Terre promise, et grâce à Dieu, nous avons beaucoup de bonnes choses, beaucoup de Torah, mais il nous manque encore quelque chose d'essentiel. Nous sommes toujours en exil. La rédemption ne signifie pas seulement arriver en Terre promise. Tant que nous n'avons pas de Temple, tant que nous n'avons pas de juges comme dans le passé, tant qu'il y a profanation du nom divin en public, nous sommes encore en exil ! La rédemption signifie que la gloire de Dieu sera révélée dans le monde. C'est pourquoi, dans la confession où nous nous lisons, en détail, le jour du Yom Kippour, il est écrit : "Nous avons été rebelles contre le royaume des cieux, nous avons été rebelles contre le royaume de la maison de David, nous avons rejeté le Temple, et nous demandons ces trois choses". Il faut demander le royaume des cieux, demander le royaume de la maison de David, et demander le Temple. Le Temple sera construit lorsque le peuple d'Israël l'espérera et priera pour lui. Ce n'est pas suffisant de simplement espérer et attendre, mais il faut aussi prier pour cela.

De retour à la parasha de cette semaine, la Torah ordonne le don du demi-shekel. À cette époque, c'était pendant la période du Michkane, mais aussi après cela, chaque année, il y avait l'injonction selon laquelle chacun devait donner le demi-shekel pour les besoins des sacrifices qui expiaient pour Israël, comme on le sait. La commande de la demi-shekel est en fait une commande de charité. Cette Mitsva de charité est une grande Mitsva , très précieuse, et très importante. Comme nos rabbins l'ont dit , elle annule beaucoup de décrets. Elle sauve l'homme de la mort et lui donne la vie. Le verset dit (Proverbes 10:2) : "Et la charité sauvera de la mort". Et il est connu ce que le Talmud raconte à la fin du traité Shabbat (folio 156b) combien et combien de fois, grâce à la charité, des gens ont été sauvés de la mort. On connaît l'histoire (là-bas le Shabbat) sur la fille de Rabbi Akiva. Lorsqu'elle est née, les astrologues lui ont dit (une fois il y avait des astrologues qui avaient le pouvoir de voir. Ils comprenaient et savaient des choses), que Dieu nous en préserve, il est prévu pour sa fille que le jour où elle entrera sous la houppa, elle mourra. Un serpent la mordra et elle mourra. Rabbi Akiva a gardé cela dans son cœur, mais que pouvait-il faire ? Le décret était émis. (Bien sûr, il a prié Dieu). Mais le moment est venu où elle devait se marier, et Dieu merci, elle a trouvé un mari béni, et il l'a épousée. Et toute la nuit, le cœur de Rabbi Akiva lui faisait mal. Il ne savait pas ce qui allait se passer. Il a beaucoup prié, et le lendemain matin, Rabbi Akiva s'est levé immédiatement et est allé à la maison, il lui a demandé : Ma fille, comment vas-tu ? Elle lui a dit : Papa, je vais bien. Dieu merci, tout va bien. Et nos rabbins racontent qu'au moment où elle a sorti la broche qu'elle a mise dans le mur, (à leur époque, tous leurs murs étaient percés et fissurés comme on le sait, et ils avaient des broches qui accrochaient les vêtements et les mettaient dans les trous), un serpent est sorti de là. Rabbi Akiva a vu cela, et alors il a compris que le décret sur sa fille était vraiment émis. Ce que les astrologues ont dit était vrai. Ils n'ont pas dit des choses en l'air, ils ont vu des choses vraies, et c'est ainsi que le décret était. Mais sa fille a été sauvée. Il lui a demandé : Ma fille, qu'as-tu fait pour avoir le mérite d'être sauvée ? Et elle lui a raconté que le soir de la houppa, alors que tout le monde était joyeux et mangeait et buvait et dansait, elle a vu un pauvre debout à la porte et personne ne faisait attention à lui. Tout le monde était occupé par la joie. Et elle a vu comment il était malheureux et n'avait rien à manger, alors elle est sortie et lui a donné de la nourriture à manger. Elle a mis de la joie dans son cœur. Rabbi Akiva est sorti et a commenté : "Et la charité sauvera de la mort", pas d'une mort étrange seulement, mais, même de la mort elle-même. Non seulement, Dieu nous en préserve, la charité peut annuler un décret funeste prononcé au milieu de la vie d'une personne, ou lui épargner une catastrophe, mais elle peut même repousser la mort elle-même. Cela signifie que même si, dès sa naissance, une personne se voit attribuer une durée de vie déterminée dans ce monde, et que son heure arrive pour quitter ce monde conformément au destin établi dès le début, même ainsi, par l'intermédiaire de l'accomplissement de la mitsva de la charité, une personne peut annuler et différer cela. Et il y a encore beaucoup d'autres histoires célèbres dans le Talmud et ailleurs à ce sujet. La charité peut annuler des décrets difficiles et néfastes. Le Rambam et le Choulhan Aroukh enseignent (Yoré Déa, chapitre 247, paragraphes 3-4) que quiconque a de la compassion pour les créatures, le Tout-Puissant aura compassion pour lui. La charité repousse les décrets les plus durs et sauve de la mort en période de famine. De plus, nos maîtres ont enseigné (Traité Chabbat, page 139a) que les enfants d'Israël ne sont sauvés que par la charité, et que Yerouchalaim ne sera rachetée que par la charité, comme il est écrit (Isaïe 1:27) : "Sion sera rachetée par la justice et ceux qui reviendront à elle par la charité". La charité a un grand pouvoir de faire avancer la rédemption. Il y a une très grande vertu à s'habituer à donner de la charité, même en petite quantité. "Que ce soit celui qui en donne beaucoup ou celui qui en donne peu, tant qu'il a l'intention de faire la volonté du Ciel" (Traité Berakhot, page 5a). Le Tout-Puissant ne demande pas à l'homme de donner des milliers, des dizaines de milliers ou des

millions, même un petit don est bon. Bien sûr, s'il en a les moyens, il devrait donner beaucoup et ne pas se contenter de peu. S'il est riche, même s'il donne mille ou deux mille, ce n'est pas suffisant. Le Talmud (Traité Guittin, page 56a) raconte qu'il y avait trois riches hommes, tous les trois capables de soutenir Jérusalem pendant plus de vingt ans pendant le siège de l'ennemi. (Mais ensuite, ce qui est arrivé est arrivé). Et le Talmud (Traité Ketoubot, page 66b) raconte qu'une fois, après la destruction du Temple, Rabbi Yohanan ben Zakaï se promenait avec ses élèves et vit une femme ramasser des grains parmi les excréments des animaux, pour les manger. Il lui demanda : "Ma fille, n'es-tu pas la fille de Nakdimon ben Gourion ?" Elle répondit : "Oui, mon maître". Il demanda : "Où est tout l'argent de ton père ? Où est tout l'argent de ton beau-père ? Je me souviens qu'à leur mariage, il y avait une grande somme d'argent. Où est tout cet argent allé ?" Elle lui répondit : "A Jérusalem, on dit un proverbe, "le sel de l'argent est le manque". Si vous voulez préserver votre argent, vous devrez se séparer d'une partie, en donnant la charité. C'est comme un homme qui veut conserver de la viande, il ne peut pas la laisser dehors pendant longtemps, "elle sera attaquée par les vers et brûlée" (Exode 16:20), elle ne se conservera pas. Aujourd'hui, nous avons, grâce à Dieu, des réfrigérateurs et des congélateurs pour les conserver là, mais à l'époque, s'ils voulaient conserver la viande pendant longtemps, ils la salaient beaucoup. Le sel est nécessaire et il altère la viande, mais c'est ainsi que cela se préserve. Si vous voulez conserver votre argent, vous devrez le saler, en donnant la Tsedaka, et ainsi, il sera conservé". La Guemara demande : "Nakdimon ben Gourion n'a-t-il pas donné de charité ? Après tout, il a donné beaucoup d'argent à la charité. Nos maîtres disaient : Quand il se rendait de sa maison à la maison d'étude, ils étendaient des tapis, comme des tapis persans très coûteux, et les mettaient du seuil de sa maison jusqu'à l'endroit où il se rendait. Et quand il arrivait là-bas, les pauvres arrivaient derrière lui, repliaient tous ces tapis et les emportaient, et il ne leur disait rien du tout. Il le faisait délibérément. Et cela coûtait beaucoup d'argent. Si tel est le cas, il a donné de la charité, alors pourquoi dites-vous qu'il n'a pas donné ? La Guemara apporte deux réponses : soit il a donné mais il l'a fait pour sa propre gloire, il n'a pas donné pour l'honneur du ciel. Car quand une personne marche sur un tapis, c'est quelque chose qui montre un grand honneur. Alors, il a donné, mais ce n'était pas vraiment pour l'honneur du ciel et ce n'était pas suffisant. Et la deuxième réponse de la Guemara est qu'il a donné, mais il n'a pas donné autant qu'il aurait dû. Selon sa richesse, ce n'était pas suffisant, car il avait des millions et des milliards. Mille ou deux mille ou dix mille, même cent mille ce n'est pas suffisant pour quelqu'un qui a beaucoup. L'Eternel lui a donné beaucoup, il doit donner beaucoup. Les Tossafot dans le traité Ta'anit (page 9a, commentaire sur "dix") citent un Midrash sur les paroles de la Guemara là-bas, qui dit "donne dix pour cent pour que tu sois enrichi", qu'une personne qui donne la dîme de son argent de sa récolte (la mitsva de la dîme est principalement sur la récolte, mais elle s'applique également à l'argent comme on sait qu'il y a la mitsva de la dîme sur l'argent), elle profite. Et il y avait un homme dont le père avait un champ et donnait la dîme de celui-ci. Et il ordonna à son fils avant sa mort : "Mon fils, donne la dîme et tu verras la bénédiction." Son père est mort, et son fils a hérité du champ et a produit, par exemple, cent kilos. Et il a regretté, disant : "Si je donne dix kilos, il me reste seulement quatre-vingt-dix kilos, et c'est peu et ce n'est pas suffisant ! Alors je vais donner seulement neuf kilos, et cela suffira aussi." Et en effet, il a donné seulement 9 kilos, et l'année suivante, à la place que le champ lui donne 100 kilos, il ne lui en a donné que 90. L'année suivante, il dit, "Si c'est ainsi, je vais donner huit kilos", l'année suivante il n'a reçu que 80. Et ainsi de suite. Chaque année, il a diminué d'un, et il lui en restait seulement dix kilos à la fin. Et nos maîtres ont dit que ses amis sont venus avec de bons et beaux vêtements. Ils lui ont dit : "Est-ce ainsi que vous vous moquez de moi ? Regardez ce qui me reste." Ils lui ont dit : "Maintenant tu deviens le pauvre… tu reçois la dîme. Jusqu'à présent, tu étais Israël, et maintenant tu deviens un pauvre qui reçoit la dîme. Et cela signifie ce que dit l'écriture (Nombres 5:10) "et chaque homme aura ses propres choses saintes". Si une personne ne sépare pas comme elle le devrait, au lieu de recevoir tout le reste et cent pour cent, elle ne recevra que dix pour cent comme un pauvre. Une personne doit savoir que quand elle donne, elle reçoit. Il est écrit dans la Parasha : "Et chacun donnera une rançon pour sa vie" (Exode 30:12), et les Maîtres du midrash ont dit que le mot "Et chacun donnera-ונתנו" se lit de droite à gauche et de gauche à droite, car c'est la même chose. Quand tu donnes, tu ne perds rien, au contraire, tu reçois en retour et bien plus. C'est ainsi que tu préserves ta richesse et en reçois davantage. C'est pourquoi le riche donnera plus. Mais, même un pauvre qui a peu d'argent, ne dira pas : "Que puis-je faire ? Je n'ai que peu. Je vais donner un shekel ou deux pour la charité ?" Oui, même quand tu donnes un shekel ou deux pour la charité, c'est important. Il est écrit : "Si une âme présente une offrande de repas à l'Eternel" (Lévitique 2:1). Il y a une personne qui offre un taureau, ou qui offre un bœuf, ou qui offre un veau, ou qui offre un mouton ou une brebis, ou une chèvre, on offre beaucoup d'offrandes. Et d'autre part, il y a l'offrande de "minha", qui n'est que de la farine, un kilo et demi de farine, c'est rien, rien du tout, quelques shekels. Et à ce sujet il est dit : "Si une âme présente une offrande de repas à l'Eternel" (ibid.), et

nos maîtres disent, le pauvre qui offre cette offrande, c'est celui qui offre son âme. Car le Saint béni soit-il dit : "Cette offrande est plus précieuse pour moi que toutes les autres offrandes. Pourquoi ? Parce qu'il donne vraiment de tout son cœur. Un homme riche qui donne 200 shekels, pour lui c'est rien du tout. Ses plaisirs lui coûtent bien plus... Mais un homme qui n'a rien, et pourtant il donne, "que ce soit celui qui donne beaucoup ou celui qui donne peu, tant qu'il le fait avec l'intention de servir Dieu" (Bérakhot 5a). Un homme qui donne même un peu, car c'est ce qu'il peut, et il a l'intention du Saint béni soit-il, et il donne, cela est beaucoup plus important pour Dieu. "Mieux vaut peu avec intention que beaucoup sans intention" (Choulhan Aroukh, Orach Haïm 1:4). Cela est dit à propos des prières, mais c'est également le cas pour la charité, lorsque quelqu'un donne un peu et de tout cœur, c'est très important.

Le Rosh Yechiva dit toujours de s'efforcer de donner chaque jour un petit don à la charité. Il n'est pas nécessaire de donner beaucoup, chaque jour une personne peut lire un chapitre des Psaumes et, s'il le peut, en lire plus, deux, trois ou cinq selon ce que la personne peut. Il lit un peu des Psaumes et donne un petit don à la charité, pour l'ensemble d'Israël, et aussi pour le bien de l'homme. Il y a tant de problèmes dans le monde, tant de problèmes que nous avons. Nous avons besoin de protection d'en haut, et cette protection vient quand une personne donne à la charité. Lorsqu'une personne donne à la charité, sa récompense est grande, et elle est très importante aux yeux du Tout-Puissant. Une personne doit veiller à ce que, lorsqu'elle dit qu'elle donnera à la charité, elle n'oublie pas de le faire. Avant l'histoire que nous avons racontée sur le roi David qui comptait Israël, il y avait une autre histoire de son temps. Il y avait trois ans de famine. Et le Talmud dans Yevamot (78b) dit que la première année que le roi David a vu qu'il y avait une sécheresse, qu'il n'y avait pas de pluie et qu'il n'y avait pas beaucoup à manger, il dit au peuple d'Israël : "Peut-être y a-t-il parmi vous des idolâtres ? Car il est dit ici "et il retiendra le ciel et il n'y aura pas de pluie" (Deutéronome 11:17), cela peut retenir et retarder les pluies. Ils ont examiné le peuple d'Israël, et à l'époque du roi David, il n'y avait pas d'adorateurs d'idoles. Tout le monde servait le Créateur. La deuxième année, il dit, peut-être qu'à Dieu ne plaise, il y a parmi vous un péché d'adultère, cela aussi peut retenir les pluies. Ils ont examiné le peuple d'Israël, et ils n'ont trouvé personne qui ait failli, tous étaient justes, tous étaient modestes et bons. La troisième année, le roi David dit : peut-être y a-t-il parmi vous des prometteurs de charité publics qui ne donnent pas, comme il est dit "des nuages et pas de pluie, l'homme qui se glorifie de fausses charités" (Proverbes 25:14). "Nuages et vent" parfois il y a des nuages et du vent et on dirait qu'il va pleuvoir fort et soudain il n'y a pas de pluie, pourquoi ? "L'homme se glorifie de fausses charités", il y a des gens qui se glorifient en disant, oui, nous donnons, et finalement ils ne donnent pas. Faites attention ! Cela pourrait, Dieu nous en préserve, retenir les pluies ! À la fin du Talmud, il est dit qu'on lui a dit que cela concernait Chaoul et les Guivonims, et il a fait ce qu'il a fait, il y a beaucoup à dire. Mais nous avons appris de cela qu'une personne qui promet de la charité doit être prudente de donner. Une personne doit toujours se rappeler, afin de ne pas l'oublier. Parfois, les collecteurs le rappellent, et parfois les collecteurs oublient eux-mêmes... donc une personne devrait se rappeler. Tu t'es engagé ? Donne immédiatement après. Il est utile à une personne d'avoir une part dans la synagogue. Si on prie dans une certaine synagogue, il est toujours bon d'avoir une part. Comme ceux qui vont à l'épicerie, il est toujours bon d'avoir du crédit et de ne pas être en déficit. Et lorsque vous avez du crédit, même si vous avez acheté quelque chose et avez oublié de payer, vous avez toujours un "plus" à la synagogue. Le Baal Haturim (Exode 30:18) dit que la section sur le Kiyor (bassin) est liée à la section du demi-sicle, car juste après le demi-sicle, il y a la section "Tu feras un bassin de cuivre et sa base de cuivre" (Exode 30:18). Quel est le lien entre le kiyor et le demi-sicle ? Que faisaient-ils dans le kiyor ? Les prêtres y lavaient leurs mains et leurs pieds avant de travailler dans le Temple. Cela fait allusion à l'eau des pluies ne qui sont retenues que pour les prometteurs de charité publics qui ne donnent pas. La Torah fait allusion en plaçant l'eau près de la charité. Que chacun veille à donner à la charité. Car lorsque vous donnez, vous recevez beaucoup plus. Et donner à la charité est également bénéfique pour lui-même, ainsi que pour l'ensemble du peuple d'Israël, que le Saint béni soit-il ait pitié du peuple d'Israël.

Dans cette section de la Parasha, nous lisons sur le commandement des encens. "Et l'Éternel dit à Moïse: "Prends des épices, du stacté, de l'onyx, du galbanum et de l'encens pur; en parts égales" (Exode 30:34-35). La Torah détaille cette prescription, et comme on le sait, nos Sages ont institué de lire sur le sujet des encens-les ketorets, dans la prière. Nous le récitons trois fois par jour. Au Temple, les encens étaient brûlés deux fois par jour, mais nous les lisons trois fois par jour. La première fois au début, dans les offrandes récitées avant la prière du matin, et à la fin de la prière du matin, nous revenons encore une fois sur les encens. Nous avons également une troisième fois dans l'après-midi. Aujourd'hui, dans notre exil, nous n'avons pas de Temple, pas d'offrandes, pas d'encens, rien du tout! Mais "nous paierons le taureau de nos lèvres" (Hoshéa 14:3). Bien sûr, nous n'avons pas la possibilité d'offrir jusqu'à ce que Dieu ait pitié de nous,

mais lorsque nous lisons les sections sur les offrandes et les encens, cela nous élève comme si nous avions offert des sacrifices et brûlé de l'encens. Et cela est très important. Chaque offrande est précieuse aux yeux de Dieu. "C'est un parfum agréable à l'Éternel". Chaque offrande est grande et importante, mais nos Sages ont dit que la valeur des encens est encore plus grande que toutes les autres offrandes. À tel point que si l'on fait attention, toutes les offrandes étaient offertes à l'extérieur, il y avait l'autel intérieur et l'autel extérieur, et l'autel extérieur était l'autel des holocaustes où toutes les offrandes - holocaustes, sacrifices pour le péché, sacrifices de culpabilité, sacrifices de paix et sacrifices de remerciement - étaient offertes. Mais l'autel intérieur, qui était à l'intérieur, proche du Saint des Saints, c'était l'autel des encens. Aucune offrande n'était offerte là-bas. "Vous ne brûlerez sur lui aucun encens étranger, ni aucun holocauste, ni aucune offrande, et vous ne verserez aucun libation" (Exode 30:9). Aucune offrande n'était offerte là. Que brûlait-on là-dessus? Seulement les encens! Seuls les encens étaient offerts à l'intérieur. Et pas seulement cela, mais le Grand Prêtre qui entrait dans le Saint des Saints le Jour de l'Expiation - personne d'autre n'entrait dans le Saint des Saints pendant toute l'année, seulement le Grand Prêtre - et que faisait-il là-bas? Il n'offrait aucun sacrifice, seulement l'acte des encens, en plus des encens réguliers offerts chaque jour. C'est ainsi que le Grand Prêtre a été ordonné, dans la section d'Aharei Mot (Lévitique 16:13) à offrir les encens dans le Saint des Saints entre les poteaux de l'Arche. C'est ce qu'il faisait dans le lieu le plus saint. Entre les poteaux de l'Arche de l'Alliance, où réside la présence divine dans toute sa puissance. On ne fait que brûler l'encens. Parce que l'acte de l'encens est si important et précieux aux yeux de Dieu. Comme il est dit dans le Zohar (Shemot 218b), si les hommes connaissaient l'importance de l'acte de l'encens, ils prendraient chaque mot et en feraient une couronne sur leur tête, et cela annulerait le mauvais penchant de l'homme et plus encore. C'est une chose très importante. Une fois, j'ai vu dans le Zohar (ibid. 219a) une question difficile: pourquoi l'autel extérieur est-il appelé "מזבח", puisque c'est là qu'on sacrifie les offrandes. En effet, le mot מזבח a la même racine que le mot זביחה "L'abattage" . Certes, ils ne le font pas vraiment sur lui, mais à côté de lui dans la cour, ils abattent et versent son sang, et ils offrent l'offrande sur l'autel lui-même. Mais sur l'autel intérieur, rien n'est abattu, seulement l'encens est brûlé. Alors pourquoi est-il appelé מזבח, du terme pour le sacrifice? Quel sacrifice y a-t-il là? Le Zohar dit qu'il est appelé מזבח parce que c'est là qu'on sacrifie les accusateurs! L'acte de l'encens est si important qu'il annule, pour ainsi dire, l'accusation et la calomnie contre le peuple d'Israël. L'importance de l'acte de l'encens est très grande et significative. Pourquoi récitons-nous l'acte de l'encens trois fois ? Ils brûlaient seulement deux fois - "la moitié le matin (dans la prière du matin) et la moitié le soir (dans la prière de l'après-midi)" (Lévitique 6:13), alors pourquoi en réciter une autre fois avant de finir la prière du matin ? Le Rav Hida, dans Birkei Yosef (122:6) explique que c'est pour protéger l'homme qui sort maintenant de la prière pour aller travailler. Ils ont fini la prière et chacun part dans sa direction, l'un au travail et l'autre à l'étude, et ils ont besoin de protection. Nous avons besoin de protection, surtout dans notre génération. Nos péchés nous ont amené tant d'ennemis. Il y a ceux qui terrorisent, des accidents, des problèmes, qui veille sur nous ? Le Créateur du monde soit loué ! Et par le mérite de quoi veille-t-il sur nous ? En lisant l'acte de l'encens, cela compte comme si nous avions fait brûler l'encens. "Nous paierons le taureau de nos lèvres" (Osée 14:3). Et c'est là que se trouve la protection pour l'homme. Par conséquent, l'homme devrait s'efforcer de ne pas manquer l'acte de l'encens et lire cette partie plus lentement.

Dans l'acte de l'encens, il est écrit "il est fait de onze épices". Et les Sages ont appris cela du verset, comme Rachi écrit. "Prends pour toi des aromates" - c'est deux, "stacté, onycha et galbanum" - c'est encore trois, "aromates" - cela correspond à ce qui a été mentionné auparavant, donc c'est encore cinq. Ensuite, "et de l'encens pur" - cela fait 11. Et apparemment, nous savons toujours que le nombre 10 dans la Torah est un nombre important. Dix est le nombre des Séphiroth, les Dix Commandements. Dix est un nombre rond et beau. Mais que signifie 11 ? Selon le secret, il y a une raison à cela comme l'ont dit les kabbalistes. Mais selon le sens littéral, Rachi aussi le mentionne dans notre parasha (Exode 30:34), "galbanum" est l'une des épices, et pour le galbanum il n'y avait aucune bonne odeur. Au contraire, son odeur était mauvaise. Dans l'encens, il y avait des épices qui diffusaient un parfum très fort. Nos Sages disent que lorsque l'encens était fait, son parfum se répandait. "Les chèvres d'Abba au mont Mehoz éternuaient par le parfum d'encens" (Yoma 39b). L'odeur arrivait jusque-là. (Je ne sais pas quelle est la distance de Jérusalem, combien de kilomètres il y a, mais l'odeur se répandait tellement). Il n'y avait aucune mariée à Jérusalem qui devait se parfumer, car il y avait de l'encens à Jérusalem. L'odeur se répandait tellement dans tout Jérusalem. Même une mariée qui était habituée à être plus parfumée n'avait pas besoin de se parfumer. Nous disons dans la prière que si on mettait du miel dans l'encens, personne ne pourrait rester debout à cause de son agréable odeur. Si on mettait quelques milligrammes de miel dans l'encens, cela donnerait une odeur spéciale. Les gens ne pourraient pas y résister, ils s'évanouiraient. À tel point ! Et la raison pour laquelle on ne met pas de miel, c'est parce que Dieu a dit : "Car tout levain et tout miel, vous n'en offrirez aucune part à l'Éternel"

MAYAN HAIM
edition

PEKOUDEI

SAMEDI
6 ADAR 2 5784
16 MARS 2024

entrée chabbath : 18h38
de 17h43 à 18h38 selon votre communauté
sortie chabbath : 19h46

01 Un coeur sage
Elie LELLOUCHE

02 Un mishkan pour aménager le monde
Joël GOZLAN

03 L'investissement personnel
Michaël SOSKIN

04 Positiver un rêve
Halakha Yomit

UN COEUR SAGE

Rav Elie LELLOUCHE

C'est par la construction effective du Michkan que s'achève le livre de Chémot. La construction du Michkan, comme le rapporte le Ramban en préambule de son commentaire sur ce second livre de la Torah, consacre l'aboutissement du processus de libération des Béné Israël. En offrant à la Providence Divine un lieu de résidence en leur sein, les descendants des Avot renouent avec leurs ancêtres. À l'instar de Avraham, Yts'haq et Ya'aqov, les Chivté Israël, en installant la gloire divine au centre de leur espace et au cœur de leurs préoccupations, deviennent les «porteurs», ou, pour reprendre les termes du Midrach, le char de la divinité dans le monde. Ce faisant, le 'Am Israël parachève véritablement, toujours selon le Ramban, le processus de libération amorcé lors de la sortie d'Egypte. Car au-delà de l'arrachement des hébreux à l'enfer égyptien, la sortie d'Égypte vise l'établissement du règne du Créateur au sein de l'humanité.

Pour ce faire Hashem confie l'entreprise de construction du Michkan à Bétsalel. L'arrière-petit fils de Myriam va s'atteler à cette tâche, accompagné de Aholiav et de tous les hommes que la Torah qualifie d'hommes au cœur sage. Cette expression d'hommes au «cœur sage»; 'Ha'kham Lev, apparaît surprenante. En effet, la sagesse et l'intelligence font référence au cerveau plutôt qu'au cœur. Ce dernier, quant à lui, est plutôt le siège des émotions et l'inspirateur des ambitions humaines. Pourtant c'est cette qualité de sagesse de cœur que la Torah met en avant pour justifier le choix de Bétsalel et de ceux qui l'assisteront dans la mise en œuvre du projet divin. On retrouve d'ailleurs une expression similaire s'agissant de Shlomo HaMélé'kh. Ainsi lors du rêve prophétique que fait le roi d'Israël au début de son règne, il demande à Hashem de le doter d'un cœur qui écoute; Lev Chomé'a, afin de juger le peuple et discerner entre le bien et le mal (Méla'khim Alef 3,9).

Certes la construction du Michkan aussi bien que l'exercice du pouvoir royal en Israël relèvent d'une conduite pour laquelle, plus que pour tout autre engagement, l'intelligence et la raison occupent une place primordiale. Cependant, qu'il s'agisse d'élever le peuple afin de le hisser vers les sphères divines, rôle qui incombait au roi d'Israël, ou qu'il soit question d'attirer la providence divine au sein du peuple, fonction dévolue au Michkan, la dimension émotionnelle, dimension humaine par excellence, est essentielle. L'homme n'est pas un pur esprit et sa relation avec Hashem ne saurait se construire en faisant fi de ce qui fonde sa condition, à savoir les sentiments et les émotions qui l'habitent.

Les sages qui se sont engagés dans l'entreprise de construction du Michkan l'ont fait en y investissant toutes leurs qualités intellectuelles. Mais à cette primauté de l'intellect ils ont associé leur sensibilité propre. Ils ont mis leurs émotions au service de leur intellect. C'est également en ce sens qu'il faut comprendre l'enseignement des Pirqé Avot (2,18) qui nous enjoint de ne pas amoindrir la portée de la Téphila, en la limitant à une récitation froide de textes codifiés: «KéChéAta Mitpallel Al Ta'ass Téphilaté'kha Qéva' Éla Ra'hamim VéTa'hanounim- Lorsque tu pries ne fais pas de ta prière un rituel routinier mais investis-la d'un esprit appelant la miséricorde divine et d'une démarche faite de supplications». À la rigueur de la récitation méthodique des textes qui constituent le cadre formel des prières quotidiennes, il est essentiel d'associer la dimension émotionnelle.

Pour autant, les émotions ne doivent pas prendre le dessus sur la raison. Aussi faut-il veiller à maintenir cette hiérarchie qui place l'esprit au-dessus du sentiment. Nos 'Ha'khamim nous enseignent que les Récha'im sont tributaires de leur cœur et, qu'à l'inverse, les Tsaddiqim en ont la maîtrise (Béréchit Rabba 34,10). Ainsi alors que s'agissant des impies la Torah s'exprime en rapportant que ceux-ci parlent en leur cœur («Éssav dit en son cœur» Béréchit 27,41 ou «Haman dit en son cœur» Esther 6,6), lorsqu'il s'agit des Tsaddiqim le texte énonce qu'ils parlent à leur cœur («'Hanna parlait à son cœur» Shmouel Alef 1,13 ou «David dit à son cœur» Shmouel Alef 27,1). Cette nuance n'est pas fortuite. Comme l'explique le Rav Dessler, un trait de caractère, une Midah, ne doit jamais dicter à l'homme son action. Conscient de ses inclinations naturelles et de sa sensibilité propre, le Tsadiq ajustera les choix que lui dicteront la raison et la pureté de ses convictions intellectuelles afin d'assurer à son action la plus grande cohérence. C'est à cette conjugaison harmonieuse de l'esprit et de l'émotion qu'étaient parvenus les 'Ha'khmé Lev, conjugaison grâce à laquelle ils permirent à Hashem de trouver à travers l'œuvre sacrée du Michkan, une place dans le cœur des hommes.

UN MISHKAN POUR AMÉNAGER LE MONDE

Joël GOZLAN

L'ultime Parasha du Séfer Chemot fait l'inventaire raisonné – et quantifié – des matériaux donnés par les Bneï-Israël pour l'érection du Tabernacle (le Mishkan), puis décrit la confection des vêtements des Cohanim, l'assemblage du Temple et la consécration – par onction – des prêtres et du lieu. La gloire de HaChem emplit alors le Mishkan, et les nuées protectrices accompagnent le peuple.

C'est ainsi que s'achèvent les prescriptions détaillées du Tabernacle, qui forment sur cinq Parashiyot la deuxième partie du livre Chemot. Cet ensemble de textes précis, techniques et imagés, est d'autant plus surprenant qu'il fait suite à une première partie du livre de l'Exode extraordinairement narrative, celle de l'épopée de Moshé et de son peuple, et des « hauts faits de l'Éternel » lors de la sortie d'Égypte.

Il faut voir dans cette organisation du livre Chemot, un lien étroit entre la sortie d'Égypte et le Mishkan.

Le Zohar HaQadosh éclaire ce lien en relevant « l'homonymie » entre le Pekoudei du recensement de notre Parasha (Chemot 38, 21 : Pékoudei… Voici les comptes du Tabernacle, le Tabernacle de témoignage…) et le Pakod Pakadti énoncé par HaChem à Moshé lorsqu'il lui confie la mission de sortir son peuple de la maison des esclaves (Chemot 3, 16 : Pakod Pakadti… Je me suis souvenu de vous… ou Je vous en rendrai compte)

Comme s'il était inscrit dès le début du Séfer Chemot que la finalité première de la sortie d'Égypte, relatée dans les premières Parashiyot du livre, serait la construction du Mishkan dans le désert.

Et en même temps – mais dans un autre temps – que la finalité ultime de l'entrée dans la terre de Canaan/Israël promise aux Avot (Chemot 6, 8) serait aussi la construction du Beth Hamiqdash, préfigurée par le Mishkan.

Comment comprendre cela?

Le septième jour de la création

Dans une de ses « leçons bibliques », Yehayahou Leibowitz relève que la Torah utilise la même formule pour désigner l'achèvement du récit de la Création (Berechit 2, 1 : Ainsi furent achevées les cieux, la terre et toutes leurs armées) et celui du Mishkan (Chemot, 39, 32 : Ainsi furent achevés tous les travaux du Mishkan et de la tente d'assignation… Puis en 40, 33 : et ainsi Moïse acheva sa tâche.).

Ce parallèle est signifiant. Lors du Ma'assé Vérechit, HaChem met en place en six jours un monde habitable par l'homme, puis parachève sa création par le jour béni et sanctifié du Shabbat.

La Création change à ce moment de dimension, elle entre dans le « septième jour », celui où D.ieu se « retire » (de façon dévoilée) de la création pour laisser le monde aux mains des hommes.

L'enjeu devient alors pour l'homme de reprendre, de façon juste, la poursuite de la Création. Et cette justesse serait d'aménager à son tour le monde qui lui a été confié, en y faisant une « demeure » pour son Créateur, le Mishkan et le Beth HaMiqdash.

Les bénédictions qui concluent ces deux achèvements illustrent cette transition : c'est HaChem qui bénit Sa Création à la fin du sixième jour (Berechit 2, 3), mais c'est Moché qui bénit le peuple et ses contributeurs lors l'édification du Mishkan (Chemot 39, 43).

Aménager le Monde pour y accueillir son Créateur… L'idée est magnifique mais reste abstraite, cela paraît difficile… Comment faire en pratique ?

Aménager le Monde, mode d'emploi.

La précision des textes détaillant l'édification du Mishkan nous fait envisager qu'en soi, l'action de construire l'édifice et la façon de le construire seraient plus importantes que sa finalité, ou tout au moins contribueraient à y parvenir !

Cette construction repose sur trois lignes directrices : l'obéissance aux instructions de HaChem, qui fournit un plan précis à Moshé et à ses architectes ; la générosité de cœur des hommes et femmes du peuple qui y participent ; l'ajout à ces dons volontaires de deux prélèvements obligatoires (un « béka » par tête) par lesquels les Bnéï-Israël contribuent à son fonctionnement.

Les demi-shekalim (un beka vaut un demi-sicle), qui constituent ces prélèvements obligatoires, renvoient aux nombreuses mesures « brisées » que l'on retrouve dans le plan du Mishkan. Certains de nos commentateurs (le Keli Yakar sur la Parashat Terouma et d'autres) y voient une volonté de la Torah d'insuffler aux Bnéï Israël la conscience de leur incomplétude et la nécessité d'une A'hdout dans le peuple pour pouvoir exister. Ce sont d'ailleurs par ces demi-sicles que les Hébreux se compteront dans le désert (Ibid. 30,11-15).

L'édification effective du Mishkan commence immédiatement après que Moshé revienne du Sinaï avec les deuxièmes Loukhot. Il s'agit donc de la première application de la Torah « dans les actes », après la révélation Sinaïtique. Le suivi scrupuleux des instructions divines (l'expression « Kaacher tsivat HaChem/Comme l'a ordonné HaChem » est répétée dix-huit fois dans les Parachiot Vayaqhel/Pekoudei) et sa transmission par Moshé à Betsalel et Aholiav, impose au peuple la façon dont il faudra procéder : « Il l'a aussi doté du don de l'enseignement, lui et Aholiav, fils d'A'hisamakh, de la tribu de Dan. II les a dotés du talent d'exécuter toute œuvre d'artisan, d'artiste, de brodeur sur azur, pourpre, écarlate et fin lin, de tisserand, enfin de tous artisans et artistes ingénieux. » (Ibid 35, 34-35)

Cette façon de faire synthétise l'application de la Loi selon notre tradition : une transmission précise du texte de la Torah, mais explicitée par nos Maîtres… Torah ché'bikhtav et Torah ché bé'al Pé !

Cette « intelligence de cœur » répond enfin à la générosité, elle aussi de cœur, attribuée à maintes reprises au peuple, lors de ses offrandes spontanées pour le Mishkan. Une générosité qui n'est du reste pas celle d'un « peuple » pris dans sa globalité, mais celle de chaque individu : « tout homme au cœur généreux ».

Un Midrash (toujours cité par Y. Leibowitz) relève cette nuance en opposant la générosité individuelle mise en œuvre par les hommes et femmes lors de l'édification du Mishkan, à l'élan collectif morbide du peuple tout entier (mais sans les femmes, qui n'y participèrent pas…) lors de la faute du veau d'or : « Tous se dépouillèrent des pendants d'or qui étaient à leur oreilles. » (Ibid. 32.3.) L'idolâtrie répond souvent à la pulsion naturelle d'une collectivité, tandis que le Service divin en appelle à l'effort spirituel – et généreux – de chacun, visant à surmonter (lé'Itgaber) sa nature. Le mot Itgaber renvoie au mot « Gibor », héros… À la différence de la pulsion idolâtre, servir HaChem constituerait ainsi un acte d'héroïsme, dont la récompense est grande.

La générosité développée par les Bneï Israël pour le Mishkan représenterait ainsi la réparation (le Tikkoun) de la faute du veau d'Or. Le Or Ha'Hayim nous fait remarquer que la Terouma l'HaChem (prélèvement pour l'Éternel), souvent citée dans le texte, est appelée finalement Teroumat HaChem (prélèvement de l'Éternel) (Ibid 35, 24), comme si le créateur lui-même se joignait au travail de cœur et d'esprit qu'est la construction du Mishkan.

Shabbat Chalom !

Librement inspiré d'une « brève leçon biblique » de Yehayahou Leibowitz.

L'INVESTISSEMENT PERSONNEL

Michaël SOSKIN

Les Parachiot de Vayaqhèl et Peqoudé, qui décrivent avec précision les étapes de la construction du Michkan, de ses ustensiles et des habits des Cohanim, présentent une apparente redondance avec celles de Terouma et Tetsavé qui en avaient donné les instructions détaillées. Pourquoi répéter à chaque fois et pour chaque élément que les enfants d'Israël ont exécuté les instructions préalablement transmises ? La proposition « comme Hachem l'avait ordonné à Moché » à propos du travail des Hébreux apparaît à dix-huit reprises, comme le fait remarquer le Baal Hatourim (sur Chemot 40, 21) qui affirme d'ailleurs que c'est sur cette répétition que se sont appuyés les Sages qui ont institué les dix-huit bénédictions de la prière quotidienne… ce qui demande en soi à être expliqué : quel est le rapport ?

Par ailleurs, puisque le plan du Michkan était dicté au nœud près, au fil près, on peut se demander pourquoi les artisans (en particulier le grand Betsalel) ont dû être inspirés « d'esprit divin, de sagesse, de discernement et de connaissance » (ibid 35, 31). Ce sont des qualités qu'on pourrait attribuer à l'architecte, mais non au chef de chantier qui ne fait qu'appliquer, sans aucune liberté dans la conception de l'ouvrage… La Torah précise également que les hommes et les femmes qui ont contribué à la confection des composants de bases du Michkan étaient dotés de « sagesse du cœur ». On comprend qu'il faille une certaine expertise technique pour, disons, tisser. Mais que vient faire le cœur là-dedans ?

Enfin, s'il ne s'agissait que de suivre la notice à la lettre, il y a lieu de se demander ce que la construction du Michkan avait de si exceptionnel pour constituer l'apogée de la sortie d'Égypte (Ramban), à tel point qu'elle est décrite, dans une formule paradoxale propre à l'expression talmudique, comme plus grande encore que la création du monde (Ketouvot 5a) !

Répondre à ces questions nécessite de se pencher sur ce qu'est le Michkan. Le mot veut dire, littéralement, le lieu de résidence – de la Présence divine. Ce n'est pas simplement une construction, si somptueuse qu'elle soit. Cet endroit doit être rien de moins qu'un support à la Chekhina, la manifestation de Hachem dans ce monde. Or depuis la révolution abrahamique, il est clair que D.ieu ne peut pas se trouver parmi les forces et éléments de la nature, il est ineffablement au-delà des contingences de ce monde. Qu'est-ce donc que ce projet de Le faire résider dans des planches de bois ?

C'est donc nécessairement que le Michkan est bien plus qu'une somme de matériaux bien agencés. Tout d'abord, la Torah précise bien (cf Rachi sur Ibid 25,2) que ces matériaux devaient être donnés gracieusement et sans aucune contrainte par les Hébreux, qui ont offert sans hésiter bijoux et autres richesses personnelles et dont la générosité et l'enthousiasme formeront désormais la matière première de ce Temple. Plus encore, nous dit le Sfat Emet (Vayakèl 5643), dans la confection des composants du Michkan, les artisans ont mis bien plus que des coups de marteau ou d'aiguille. Ils y ont mis toutes leurs réflexions les plus profondes sur le sens infini de chacun de ces éléments, toutes leurs intentions les plus pures que leur travail trouve grâce aux yeux du Créateur, bref, toute leur âme. C'est la raison pour laquelle la Torah parle à mainte reprise de « sagesse du cœur » et précise que les ouvriers devaient « élaborer des pensées pour faire » (ibid, 31, 4).

Aidé du Zohar, le Sefat Emet explique que c'est le sens profond du verset « et toutes les personnes dotées d'une sagesse de cœur parmi eux viendront et feront » (ibid 35,10). Le « parmi eux » semble superflu, il faut le lire plus littéralement « en eux » comme désignant le lieu de leur travail : « et toutes les personnes dotées d'une sagesse de cœur, c'est en eux qu'ils viendront et feront ». C'est-à-dire que c'est avant tout un travail intérieur qu'ont produit les hébreux, ce qui semble corroborer ce que dit le commandement originel de la construction du Michkan : « Ils Me feront un sanctuaire et Je résiderai en leur sein ». (ibid 25, 8). Ces intentions et pensées, cet investissement personnel, s'impriment tout autant dans le Michkan et ses ustensiles que la teinture qui l'imprégnait. Même si nos sens ne peuvent pas les percevoir, elles existent bel et bien et font partie de l'édifice. Elles en sont même certainement la partie la plus éternelle, la plus importante, celle qui est la plus apte à servir de support à la présence divine – plus que des planches de bois. L'endroit précis où siégeait la Chekhina était d'ailleurs entre les deux Chérubins (ibid 25,22), donc dans une partie non-matérielle du temple, qui représente de surcroît la relation entre l'Éternel et Son peuple.

Notre Paracha conclut la construction de tous ces éléments par un verset curieusement formulé (ibid 39, 43) : « Moché vit toute l'œuvre, et voici ils l'avaient faite. Telle que Hachem l'avait ordonné, ils l'avaient faite. Et Moché les bénit. ». Rav Lopiansky fait remarquer qu'il y a dans cette apparente redondance une allusion aux deux composantes du Michkan. Le fait qu'il respecte scrupuleusement les consignes, certes, sinon ce n'aurait pas été un lieu où l'homme se présente devant la transcendance mais seulement un exutoire à son inspiration artistique. Et d'un autre côté, « ils l'avaient faite » cette œuvre, c'est eux qui l'ont faite car c'est toute leur personne qu'ils y ont mise pour tenter de la faire coïncider avec la volonté divine. C'est seulement à ces deux conditions qu'ils purent mériter la bénédiction « que la Présence divine réside dans l'œuvre de vos mains » (voir Rachi ibid).

Voici pourquoi il y a d'abord dans les Parachiot de Terouma-Tetsavé les consignes, qui seront scrupuleusement suivies. Et il y a dans nos Parachiot de Vayaqhèl-Peqoudé la confection elle-même, avec tout l'investissement personnel, qui nécessite de s'y attarder tout autant. Cette double logique dont on trouve l'archétype dans le Michkan, c'est toute notre relation au Créateur, à Sa Torah et à Ses commandements qui doit y obéir. Certes dans la forme, nous devons faire preuve d'une humilité et d'un effacement devant Sa volonté plutôt que de vouloir exprimer nos désirs souvent égocentrés et superficiels. Pourtant dans le fond, il est d'importance capitale que ce soit notre personne qui s'exprime dans ces actes, que ces commandements ne soient pas appliqués mécaniquement mais à l'extrême opposé qu'ils émanent du plus profond de notre être.

On retrouve un exemple de ce paradoxe dans la prière quotidienne. Comment comprendre que nos Sages aient institué la même prière, les même dix-huit bénédictions, trois fois par jour, tous les jours de notre vie ? Est-ce cela, prier ? Anonner des mots qu'on me dit de dire ? Où est l'implication personnelle ? Nos sages, suggèrent le Baal Hatourim, ont précisément compris cela de l'exemple du Michkan. Les mots sont fixes. Mais le potentiel de vie, d'intensité, de sens qu'ils contiennent est infini. À nous de les animer, d'y épancher toute notre âme, pour qu'ils soient également support de notre rencontre avec l'Éternel.

Ces mots sont dédiés à l'élévation de l'âme de mon maître Rav Chlomo ben Tsvi Yehouda Edelstein, un grand parmi les grands, qui rayonnait par la profondeur et la générosité de son dévouement pour la Vérité.

POSITIVER UN RÊVE : comment notre maitre rav Ovadyah zts'l considérait le rêve

Halakha Yomit

Il y a deux semaines, nous avons expliqué que de façon générale, même si certains rêves sont à prendre en considération, la plupart ne sont pas dignes qu'on s'y attarde.

Mais puisque certains rêves sont de réels messages transmis à une personne, il arrive que l'on soit quelque peu perturbé par le contenu d'un rêve, et que l'on désire savoir ce que l'on doit faire à cet égard.

Tout d'abord, s'il semble à la personne elle-même que le rêve n'a rien de concret, et qu'elle ne s'y attache absolument pas, elle n'est pas tenue de le prendre en considération, et il lui suffit de l'annuler dans son cœur. Il est seulement recommandé de procéder à « Hatavat 'Halom » (rituel qui positive un rêve), comme nous allons l'expliquer (Dans une situation réellement préoccupante, il est bon de prendre conseil auprès d'une autorité rabbinique pour savoir ce qu'il faut faire).

Lorsqu'une personne fait un mauvais rêve, elle doit se rendre auprès d'un Talmid 'Hakham (un érudit dans la Torah) expert dans ce domaine, qui lui indiquera s'il y a lieu de prendre en considération le rêve ou non. Si l'on est encore perturbé et troublé par le contenu du rêve, on peut procéder à « Hatavat 'Halom ». La « Hatavat 'Halom » prend sa source dans le fait que la réalisation d'un rêve dépend de l'interprétation que les autres en font, comme nos Maîtres l'enseignent dans la Guémara Bérakhot 55b : « Tous les rêves dépendent de l'interprétation. » C'est ce qu'on apprend de Yossef haTsaddiq et des fonctionnaires de Pharaon (Béréshit 40,8). Puisque dans la « Hatavat 'Halom » nous disons à la personne qu'elle a fait un bon rêve, cette interprétation influe positivement sur la réalisation du rêve.

Comment procède-t-on à « Hatavat 'Halom » ?

Celui qui a rêvé se présente devant trois de ses amis (il doit choisir des personnes particulièrement bien disposées à son égard), et il leur dit :

« J'ai fait un bon rêve. »

Ils devront lui répondre :

« Ce rêve est bon et il le restera. Que Hachem le réalise dans le bien. Dans le Ciel, il sera sept fois décrété comme bon. Il est bon et le restera. »

Ils lui diront ensuite trois versets dans lesquels le terme « renversement » est mentionné, puis trois versets dans lesquels figure le terme « rachat » et enfin trois versets dans lesquels on lit le terme « paix ». Ces versets sont cités dans la Guémara Bérakhot 55b, ainsi que dans les rituels de prières du rite des « Séfaradim et Communautés du Moyen-Orient ».

Cet usage est conforme à l'opinion de notre Maître le Arizal.

Dans les rituels de prières des juifs Séfaradim, le texte de « Hatavat 'Halom » est rapporté selon notre maître le Arizal.

Avant de procéder à « Hatavat 'Halom », la personne doit d'abord raconter son rêve à ses trois amis. Après « Hatavat 'Halom », les trois amis lui diront :

« Va donc, mange ton pain allègrement et bois ton vin d'un cœur joyeux ; car dès longtemps Éloqim a pris plaisir à tes œuvres. » (Qohelet 9,7).

Dans différents rituels de prières, il est rapporté que l'on dit parfois le texte de « Hatavat 'Halom » pendant la « Birkat Cohanim ».

Le Gaon Rabbi David Yossef Chlita écrit que ce texte est réservé à la personne qui a fait un rêve et ignore s'il est bon ou pas. Mais une personne qui a la certitude d'avoir fait un rêve qui n'est pas bon doit procéder à la « Hatavat 'Halom » devant trois amis, comme nous l'avons indiqué.

Il existe aussi des rêves pour lesquels il est nécessaire de jeûner un jour, mais puisqu'il s'agit de choses assez rares, nous ne nous étendrons pas davantage sur le sujet.

Un fait s'est produit il y a plus de dix ans.

Un homme respectable vint trouver le Gaon Rabbi Ya'akov Sasson Chlita (digne petit-fils de notre maître le Rav Ovadia Yossef z.ts.l, et directeur du site Halakha Yomit) en lui disant qu'il avait fait un rêve dans lequel il avait vu une vielle dame décédée, qui avait connu notre Maître le Rav z.ts.l. Cette femme demanda au rêveur de venir trouver notre Maître le Rav z.ts.l et de l'implorer de prier rapidement pour la réussite d'une femme du nom de Dina Bat Léah (nom modifié). Cet homme n'était absolument pas connu des membres de la famille de notre Maître le Rav z.ts.l, et il ne savait pas lui-même qui était cette Dina Bat Léah, mais il demanda malgré tout que le message soit transmis à notre Maître le Rav z.ts.l. Le Rav Sasson prit langue avec notre Maître le Rav z.ts.l et lui transmit le contenu de ce rêve. Notre Maître le Rav z.ts.l a immédiatement porté attention au nom de la femme pour laquelle il devait prier, car il était identique à celui de l'une de ses propres petites-filles.

Il se mit à prier longuement et avec ferveur.

Le Rav Sasson demanda ensuite à notre Maître le Rav z.ts.l s'il pensait réellement que ce rêve était sérieux, et il lui répondit :

« J'ignore si ce rêve est sérieux ou pas, mais quel problème y a-t-il à prier ? ''Je l'ai béni. Eh bien! Il restera béni !'' (Béréshit 27,35) »

En effet, quelques jours plus tard, le mari de cette petite-fille de notre maître le Rav z.ts.l tomba gravement malade, et en définitif il guérit de sa maladie grâce à D.ieu.

Qui sait si ce n'est pas par le mérite de la prière de notre maître le Rav z.ts.l ?

Par conséquent, même si, en règle générale, il n'y a pas lieu de prendre les rêves en considération, lorsqu'il semble qu'il y a dans le rêve une part de vérité, on peut agir d'après l'enseignement du Ari haQadosh.

Que Hachem bénisse Son peuple par la paix.

Source Halakha yomit

CE FEUILLET D'ÉTUDE EST OFFERT
LÉILOUY NICHMAT 'HANNA BAT MYRIAM DAIAN
&
LÉILOUY NICHMAT MÉIR BEN MYRIAM AMSELLEM

Parachat Pekoudé

d'après l'Admour de KOÏDINOV chlita

וַיָּבִיאוּ אֶת הַמִּשְׁכָּן אֶל מֹשֶׁה אֶת הָאֹהֶל... (שמות לט לג)
Ils amenèrent le michkan à Moché, la tente...

Rachi explique que personne ne pouvait construire le tabernacle à cause des poutres qui étaient lourdes à redresser, etc...Hakadoch Baroukh Hou dit à Moché : « ***mets-toi à l'ouvrage****, le tabernacle s'érigera de lui-même, et il semblera que c'est toi qui l'as dressé* ».

La guemara nous dit que *le mauvais penchant (yetser hara) de l'Homme se renforce chaque jour et si ce n'était l'aide d'Hakadoch Baroukh Hou, il ne pourrait le vaincre*. Autrement dit, seul Hakadoch Baroukh Hou nous donne la capacité de le vaincre. Sans l'aide de Dieu, nous n'aurions ni la force ni la volonté d'accomplir la Torah.

Par conséquent, il s'en suit que lorsqu'un juif cherche à étudier la Torah et à l'accomplir, et que le mauvais penchant vient l'en dissuader en le décourageant, le juif doit savoir que même s'il est vrai que l'accomplissement de la Torah est au-delà de ses forces, il lui suffit de faire un petit effort car il bénéficiera de l'aide du Ciel pour réussir.

Ainsi en était-il à l'époque de l'histoire de Pourim, lorsque Haman décréta l'anéantissement total du peuple juif, que Dieu nous garde, et que Mordé'hai demanda à la Reine Esther de rentrer chez le Roi pour lui demander d'annuler le décret. Et Esther lui répondit : « *quiconque rentre dans la chambre du Roi sans qu'il y fût invité encourt la mort. Et cela fait 30 jours que je n'ai pas été appelée chez le Roi.* » A ce moment-là, elle n'eut pas la force de rentrer chez Akhachveroch pour parvenir à son dessein.

Alors Mordé'hai répondit à Esther : « *si tu persistes toujours dans ton silence, la délivrance pour les juifs viendra d'un autre endroit etc...* », c'est-à-dire, bien qu'elle n'ait pas eu la force d'annuler ce décret au départ, il était évident qu'il serait annulé, du fait qu'Hachem Yitbarakh réside au sein des Béné Israël. Esther dit à Mordé'hai : « ***rassemble tous les juifs de Shoushan****, et alors je profanerais la loi du Palais et je rentrerais chez le Roi* ». En vérité, elle ne s'est pas présentée chez le Roi de par ses propres forces, mais elle était accompagnée des mérites du peuple juif au sein duquel Hachem réside. Et c'est parce qu'elle rentra avec l'aide d'Hachem que le décret fut annulé, et ils méritèrent tous le miracle de Pourim.

Ainsi en fut-il pour la construction du sanctuaire que personne n'arrivait à ériger sauf Moché qui posa ses mains dessus, et de ce fait il s'érigea de lui-même, afin de montrer qu'en vérité toute la construction de Michkan et la présence divine ne sont possible que **si Hachem donne la force aux Béné Israël lorsqu'ils veulent accomplir Sa volonté.**

LES AMIS DE Koidinov

Abonnez-vous et recevez ce dvar torah chaque semaine par whatsapp au +972552402571 ou au 07.82.42.12.84.
Pour soutenir les institutions du rabbi de koidinov cliquez sur:
https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov

OVDHM

בס"ד

La Daf de Chabat

Feuillet N°236

L'étude de cette semaine est dédiée pour l'élévation de l'âme de Yossef SILVERA ז"ל ben Suzanne

ת.נ.צ.ב.ה.

PEIKOUDEI

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat" 054 976 54 17

Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

FAISONS LE BILAN

"ceux là sont les comptes du Michkan..qui ont été comptés sur l'ordre de Moché..."

Lorsque l'on s'attarde un peu sur la paracha de cette semaine, on remarque qu'à priori, elle ne comporte aucun 'hidouch. On aurait peut -être tendance à penser que cette paracha (que D.ieu nous préserve) n'a pas d'utilité, qu'elle serait superflue.

Bref rappel des parachiot précédentes :

Térouma : Hachem ordonne aux bneï Israël d'apporter la térouma pour la construction du Michkan ;

Tétsavé : Hachem ordonne et dirige Moché sur la construction du Michkan ;

Ki-tissa et Vayakel : relate la construction en elle-même.

Quant à la paracha de Pékoudei, quel est son but ?

La réponse est, que toute la paracha Pékoudeï va parler des « comptes » du michkan. Dans notre Paracha, on nous fait la liste détaillée de tous les comptes de chacun des éléments du michkan ce qui en soit est très surprenant! La question est **pourquoi Hachem a-t-Il voulu que l'on précise au chékel près les chiffres de chacune des dépenses nécessaires à la construction du michkan?**

La réponse est que tout le but de notre paracha et de ses comptes, est la prise de conscience de faire le bilan. Nous avons devant nous toute une paracha où l'on compte et recense les offrandes des bneï Israël. D'autant plus que le trésorier était Moché Rabénou, soupçonnerait-on Moché Rabénou d'avoir détourné ou volé l'argent de la communauté ? Non, 'hass vé chalom !

Établissons plutôt un raisonnement de « à fortiori », si déjà Hachem demande à Moché rabénou de faire les comptes des offrandes reçues, combien cela doit-il nous obliger d'en faire autant?!

En effet nous savons que tout commerce qui veut réussir, doit tenir une comptabilité, faire le bilan, connaître ses entrées et sortie, faire la différence entre la recette et les bénéfices... sans cela très rapidement son activité va à la perte.

Nous savons, et le monde nous le rappelle souvent, « les juifs sont dans le commerce », et oui c'est une réalité. Chaque juif doit vivre comme un véritable chef d'entreprise, pour mener à bien son commerce « spirituel » qu'Hachem lui a mis entre les mains.

Si tout le monde est d'accord que la réussite et le maintien d'un commerce passent par une bonne gestion. La réussite d'une vie dans ce monde-ci passe aussi obligatoirement par une bonne gestion, ce que l'on appelle « 'heshbone hanéfech ».

En effet la vie est une succession d'années, qui sont composées de mois, eux de semaines, eux même de jours, ces jours d'heures, ces heures de minutes, ces minutes de secondes...tous ces instants sont des parcelles de vie. Imaginez que chaque secondes soit un billet de 100€...

A ce sujet, le Midrach relate que Rabbi Akiva était en train de donner un cours lorsqu'il vit que ses élèves étaient en train de s'assoupir. Afin de les stimuler, il leur posa la question suivante : « Pourquoi Esther a t-elle régné sur 127 provinces ? C'est parce Hakadoch Baroukh Hou a dit que la descendance de Sarah qui a vécu 127 ans régnera sur 127 provinces. »

Le « 'Hidouchei Harim » s'étonne : en quoi ces paroles pouvaient réveiller les élèves assoupis ? **Suite p3**

Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

BÉNIR LE FRUIT DE SON ŒUVRE

Notre Paracha clôture le deuxième livre de la Thora. Elle traite au début du décompte des offrandes pour la construction du Mishqan (Sanctuaire). Ensuite, la Torah décrit Son édification. Les premiers versets mentionnent en détail tous les poids d'or, d'argent et d'airain qui ont été apportés pour le Sanctuaire. La Thora nous apprend ici, que dans les affaires saintes, il faut avoir un souci de clarté et de droiture. S'il est vrai que la communauté a fait des dons pour la réalisation d'une chose des plus sublimes sur terre, c'est-à-dire l'établissement du lieu de résidence de D.ieu dans ce monde, il n'empêche, que cet engouement ne doit pas entrainer l'homme à toutes sortes de déviations. Tout l'argent sera comptabilisé et répertorié afin qu'il n'y ait aucun doute quant à la justesse de son utilisation. Pour être exhaustif (et cela n'a rien à voir avec les décomptes de notre Paracha), la Guémara (Souka 30) enseigne que si, à D.ieu ne plaise, un homme a volé son prochain, le produit de son délit ne pourra pas être utilisé pour les choses saintes. Le prophète compare le vol à l'animal boiteux, de la même manière qu'un bovidé claudiquant n'est pas acceptable sur l'autel à Jérusalem, pareillement l'animal volé (par exemple acheté avec un chèque en bois ou à partir d'un numéro de CB dérobé à son propriétaire) ne pourra être agréé devant Hachem. On apprendra aussi de ce passage que toute personne qui aurait mal agi vis-à-vis de son prochain (entourloupe, arnaque etc...) ne pourra pas utiliser cet argent mal gagné pour les choses de Mitsva comme Matanot Léévionims de Pourim ou des dons au Collel. La faute ne pourra être expiée qu'au moment où l'on rendra à son propriétaire le fruit du larcin. Hachem attend de nous un comportement exemplaire vis-à-vis du Ciel comme vis-à-vis des hommes.

Après ce petit aparté nécessaire (bien que je sois sûr que mes fidèles lecteurs ont un haut niveau de respectabilité et de droiture dans le monde des affaires) je poserai **une question du Rav Gammliel Rabinowits Chlita** (Bet Chemech). Il fait remarquer que dans la comptabilité des offrandes, il est question d'or d'argent et d'airain. Pour l'or et l'argent, c'est facile à comprendre (la nécessite d'une telle comptabilité). Mais en ce qui concerne l'airain (qui n'est pas couteux), qu'est-ce que la Thora veut signifier? **Suite p2**

Accomplissez la Mitsva du Demi-Chékel

cliquez-ici

Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

BÉNIR LE FRUIT DE SON ŒUVRE (suite)

Le Rav apprend de là une idée intéressante. D.ieu note tous les efforts des hommes dans le domaine de la Mitsva. C'est-à-dire qu'un homme qui aurait des petites rentrées, pourrait se dire, lorsqu'il donne à la Tsédaqua, "à quoi bon donner mes 10 Euros à la Yéchiva alors que dans le même temps mes copains donnent 100 fois plus…". Sur ce, le verset compte avec la même précision l'airain et l'or pour nous apprendre qu'aux Yeux Saints de D.ieu, c'est l'intention qui compte. D'ailleurs la Guémara enseigne : "Quelques soit l'offrande, grande ou petite, d'une personne, la condition est qu'elle provienne d'une pensée pure." L'important c'est donc l'intention que l'on met dans son action. Même si je donne peu, mais que je le fait en rapport avec mes possibilités, j'aurais le même mérite que le riche qui donne beaucoup plus. Intéressant, non ? Cependant la Thora n'est pas dupe. Il est sûr qu'un homme qui a des revenus moyen et donne tout juste 10% de ses revenus pour la Mitsva (cela inclus la scolarisation de ses enfants dans les écoles juives, les dons aux diverses institutions, l'aide aux pauvres de sa proche famille et les plus éloignés) aura moins de mérite qu'un autre homme, peut-être même nanti, qui donne beaucoup plus, au de-là de ses possibilités.
Le Michna Broura écrit dans le domaine de l'étude de la Thora (et c'est extrapolable dans d'autres domaines), que tout dépend, devant Hachem, si l'homme fait tout ce qu'il peut pour réaliser la Mitsva (Sima 1.4) ". Ce même phénomène est rencontré lors de la fabrication des ustensiles (du Sanctuaire). Le verset enseigne que tout celui qui voulait participer à l'œuvre, Hachem lui insufflait un esprit créateur et une grande dextérité pour accomplir un travail parfait. Toutefois, l'accomplissement de l'armoire sainte sera attribué, comme cela est noté dans les versets, à Bétsalel. Rachi enseigne que puisque Bétsalel s'est investi particulièrement à sa construction, la Thora précisera que c'est lui qui prend le mérite de sa réalisation. C'est un enseignement pour nos générations, qu'au jour de la rétribution (le monde futur), les personnes qui se sont le plus dévouées à la tâche, recevront la plus grande récompense.
Le premier du Mois de Nissan (de la 2ème année de la Sortie d'Egypte) le Mishqan sera édifié définitivement par Moshé Rabénou (c'est lui seul qui assemblera le Sanctuaire et placera les ustensiles). Le verset précise (39.43) que le jour de son édification, Moshé fera la bénédiction de son œuvre. Rachi précise qu'il s'agit du "Véyhi Noam etc."/ Que Ta Volonté accepte l'action de nos mains (Téhilim). De ce passage, l'ancien livre "Sepher Hassidim" (alinéa 1020) apprend que lorsqu'un homme termine un grand travail, il faudra le bénir (à l'image de Moshé Rabénou). Dans un deuxième alinéa, il écrit que Moshé Rabénou a fait (aussi) la bénédiction des Cohanims "Yévaréha, Véychméra…". Peut-être est-ce une des raisons pour laquelle le père de famille béni ses enfants lorsqu'il revient le vendredi soir de la synagogue. La semaine s'est écoulée, c'est le moment de bénir le fruit de son œuvre, n'est-ce pas que les enfants sont nos véritables fruits (et pas les bénéfices de son magasin, ni son salaire mensuel)? A cogiter…

Rav David Gold

Dites moi Rav pourquoi…

POSEZ TOUTES VOS QUESTIONS AU RAV

Pourquoi un homme converti ne peut plus s'isoler avec sa mère ou sa sœur?
La raison pour laquelle un homme converti ne peut plus s'isoler avec un membre de son « ancienne » famille est qu'après sa conversions, il est comme un enfant qui vient de naître, sans aucun lien familial avec qui que ce soit (Yévamot 22a).

Ma femme a effectuée il y a une vingtaine d'année une conversion pas très honnête de notre part, qu'en est-il de nos enfants ?
Tout d'abord, bravo pour votre intégrité ! En effet, il y aurait sûrement des choses à réparer. Vous devez raconter votre histoire en détails et au plus vite, à un Rav compétent qui vous donnera la marche à suivre. Bonne chance !

Puis-je laisser mon fils de 8 ans avant une baby-sitter ?
L'isolement - Yi'houd entre une femme et un enfant (garçon) n'existe qu'à partir de l'âge de 9 ans. Il n'y a donc pas de soucis. Notez qu'entre un homme et une enfant (fille) cela commencera dès l'âge de 3 ans. (voir Ch. Aroukh Even Aezere 22,11)

Pourquoi Hachem a-t-il créé la notion de pauvreté ?
Pour donner du mérite aux riches qui aident les pauvres.

On m'a fait remarquer que le prénom Matane, n'est pas un bon choix, pourquoi ?
En effet, Matane fut un prêtre de avoda zara (voir Melakhim2 chap11 ;18). Il a été tué pour ses mauvais actes. J'ai vu à plusieurs reprises que le Rav Yochiahou Pinto chlita fait changer de prénom à ce qui se nomme Matane, en Nathan. D'une manière générale, il est toujours bon de consulter un Rav avant d'attribuer un prénom à votre enfant.

Je n'arrive pas à trouver le temps pour étudier de manière fixe, avez-vous une solution ?
Je vous répondrai par un dicton populaire « Si c'est important pour vous, vous trouverez un moyen, sinon vous trouverez une excuse »

Avez-vous un conseil pour être heureux ?
Ne traînez pas vos déceptions passées, et ne vous souciez pas de l'avenir. Lâchez prise et remplissez votre cœur du bonheur présent !

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

La guérison complète et rapide de Mordehai Zvi ben 'Hanna parmi les malades de peuple d'Israel

La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sinha Joëlle Esther bat Denise Dina Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Compona Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Ton peuple

La réussite spirituelle et matérielle de Réfaël ben Myriam Sarah Qu'Hachem lui accorde brakha vé hatslakha

La guérison complète et rapide de 'Hanna bat Chochana parmi les malades de peuple d'Israel

Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

FAISONS LE BILAN (suite)

Rabbi Akiva voulait leur inculquer l'importance du temps et le devoir de l'utiliser au mieux à chaque instant. C'est en effet parce que Sarah a parfaitement rempli les années de sa vie que sa descendance a pu dominer 127 provinces. Chaque instant avait son équivalent : une seconde une famille, une minute une ferme, un jour un village, une semaine une ville... Si Sarah avait gaspillé son temps, le royaume d'Esther aurait été amoindri. Nous devons prendre conscience que le temps est précieux. Qui peut connaître la récompense de chaque moment bien utilisé, ou au contraire d'un instant gaspillé ?

La remontrance de Rabbi Akiva à ses élèves, les a éveillés et leur a fait prendre conscience de la valeur de chaque instant.

Nous sommes, nous aussi, les élèves de Rabbi Akiva, ne nous endormons pas lors de son cours, étudions la Torah, plongeons-nous dans la Guémara, tirons le meilleur parti de chaque instant. Ne vivons pas d'après les expressions de la langue française comme « tuer le temps » ou « passer le temps ».

Il n'y a de plus grande perte, que celle du temps ! Nous prenons en général conscience du temps, lorsqu'il nous en reste plus beaucoup, c'est comme un homme riche, tant qu'il a, il ne compte pas, mais lorsqu'il s'appauvrit il prend conscience de chaque sous… le temps c'est « comme » de l'argent.

C'est pour cela que chacun d'entre nous, doit se fixer un emploi du temps. Hachem est conscient que tout le monde de peut pas étudier toute la journée, mais on doit au moins se fixer un temps d'étude. Une des questions que l'on nous posera dans le olam ha émet est « kavata itime la torah ?/ T'es-tu fixé un temps d'étude ? ». Cinq minutes, ½ heure, 1heure, 2 jours….peu importe combien, l'essentiel est de fixer, est/ne pas d'étudier comme un papillon…si il y a un cours c'est bien, sinon ce n'est pas grave…

De même que l'on se fixe des heures de repas, et cela trois fois par jour, il faut en faire ainsi pour l'étude.

Il est vrai qu'Hachem a fait un grand 'hessed avec l'homme, en lui créant la sensation de faim, c'est elle qui lui rappelle qu'il faut manger, car sans elle, il serait mort.

Par contre pour la néchama, Hachem n'a pas créé cette sensation, cependant la néchama elle aussi a faim et a besoin de se nourrir. Pour éviter qu'elle ne dépérisse, nous devons faire des bilans, des plans d'action, et évidement les revoir chaque année. Car de même qu'un homme adopte son alimentation suivant sa croissance, un bébé ne mange pas comme un enfant de 6 ans, et ce dernier pas comme un adulte.

Alors comme un commerçant qui fait sa caisse tous les soirs, faisons de même avec notre caisse de mitsvot, pour qu'elle ne soit jamais à perte !

Rav Mordékhaï Bismuth ☎ 054.841.88.36
mb0548418836@gmail:com

Regard sur la Paracha

Apprendre et comprendre

N'OUBLIEZ PAS DE DIRE MERCI

« Et Moché vit tout le travail et voici ils l'avaient accompli comme D.ieu avait ordonné, ainsi l'avaient-ils fait ; et Moché les bénit » (Chémot 39;43)

Après avoir achevé la construction du Michkan, Moché bénit les Bneï Israël. Mais pourquoi les bénit-il ?

Après tout, ils n'ont fait qu'agir selon les commandements qui leur avaient été ordonnés. Pourquoi donc des éloges en ce qui concerne une tâche qu'ils étaient obligés d'accomplir. D'autant que s'ils n'avaient pas agi selon les ordres, par négligence ou fainéantise, cela leur aurait été compté comme une avéra.

Mais Moché les a béni, parce que rien n'est normal ni naturel ni dû dans la vie. Ils se sont efforcés et fatigués au travail, et même s'ils étaient certes obligés de le faire, Moché éprouve cependant le besoin de les bénir. Par souci de reconnaissance.

En faisant un parallèle avec notre vie quotidienne, nous voyons bien que ce type de scène pourrait tout aussi bien se produire aussi dans nos foyers...

Le Rav Pinkouss Zatsal rapproche cet évènement de la relation à l'épouse qui s'implique tant en préparant Chabat par exemple, elle cuisine, lave, nettoie, repasse, enfourne... Nous pourrions nous dire au fond de nous, rien d'exceptionnel, après tout c'est normal, c'est son rôle. Nous, on s'assoit, on mange, on boit, on chante... et madame ? Merci peut-être ?

Premièrement rien n'est normal, même si c'est effectivement SON rôle d'après les mœurs, cela empêche-t-il de lui offrir une petite bénédiction, un sourire, un merci ?

Les Bnei Israël ont travaillé dur, ils ont offert leurs biens, ils se sont investis totalement et surtout ils ont suivi les directives De Hakadosh Baroukh Hou à la lettre : « … comme D.ieu avait ordonné, ainsi l'avaient-ils fait ».

Le Beth Halevi nous explique que le Michkan est le Tikoun de la faute du Veau d'or. Le Tikoun consiste à accomplir toutes les ordonnances sans "réfléchir". En effet, au moment de la faute du Veau d'or, les Bnei Israël n'en avaient fait qu'à leur tête, ils avaient pensé qu'ils agissaient bien en ne se référant qu'à leur pensée personnelle. Terrible erreur !

La réparation devait donc passer par un acte d'obéissance le plus absolu, agir parce que D.ieu nous le demande, et non pas pour la raison que nous comprenons et acceptons de nous y résoudre parce que c'est aussi notre décision personnelle. L'égo fut mis de côté. Quelle réussite !

Nous devons faire une Avodat Hachem, et non pas une avoda de comprendre ce que l'on fait : NAASSE VE NICHMA ! Nous ferons puis nous comprendrons, et non l'inverse.

Nous retrouvons ce principe dans la façon de poser les Téfiline, nous commençons par le bras, symbole de l'action, ensuite seulement nous le plaçons sur la tête, symbole de la pensée. Nous agissons pour faire la volonté du Créateur, comme Il nous l'a ordonné, puis tout s'éclaire, il faut suivre le Guide afin de découvrir la Lumière !

C'est pour cette raison que nous retrouvons 18 fois dans cette paracha, tout au long de la construction du Mishkan le verset :

« ... ainsi que l'Éternel l'avait prescrit à Moché. »

La Torah prend soin d'insister sur le fait que les Bnei Israël ont bien suivi les instructions comme il se doit. L'action aveugle des Bnei Israël représente un don de soi exceptionnel qui sera le moteur de ce fameux Tikoun. Il s'agit véritablement de mettre son moi entre parenthèses, afin d'accomplir la volonté du Tout Puissant Qui Seul connaît le Bien absolu.

C'est devant le résultat de tous leurs efforts que Moché les bénit : « Que ce soit Sa volonté que la Chékhina repose sur l'œuvre de vos mains. » Cette bénédiction offre au peuple le mérite de voir chacun de ses efforts permettant de se rapprocher de D.ieu et d'exécuter Ses commandements, couronné de la révélation de la Présence Divine.

Revenons à présent à nos foyers avec la Guémara (Sota 17a) qui écrit que la « Bayit Yéhoudit » est un mini-Michkan. En effet il est écrit : « Un homme et une femme méritent la Chékhina au milieu d'eux », de même que la Chékhina réside dans le Michkan, elle résidera aussi dans une « Bayit Yéhoudit ».

Comme pour les Bnei Israël, qui après avoir achevé la construction du Michkan on été bénis, de même la femme, qui effectue cette construction au quotidien et témoigne de sa volonté et de son efficacité à gérer les petits comme les gros travaux de la maison, mérite une bénédiction, un sourire, un merci. Comme nous l'enseigne Rabbi Yossi (Guitine 52a) en disant qu'il n'a jamais appelé sa femme « ichti/ma femme », mais « Bethi/ma maison ». Le rôle de la femme n'est pas accessoire, il est primordial, elle est l'essence de la maison.

Évidement tout ce qui est vrai envers la femme, l'est aussi envers l'homme, car c'est au milieu du couple que la Chékhina résidera. Pour réussir une telle œuvre, il est donc indispensable de s'élever, en donnant de soi pour le bien du couple, car celui qui donne finit par aimer celui qui reçoit de lui. Il sera donc aussi indispensable de, chaque fois que l'occasion se présente, souligner les bienfaits que l'on a reçus de son conjoint, car c'est cette reconnaissance qui conduira à l'amour de celui qui nous a prodigué toutes les bontés qu'il suffit de regarder.

"Wort" sur la Paracha

pour toujours avoir quelque chose à dire

« 100 socles pourles 100 talents, un talent parsocles» (Chémot 38,27)
De même que le sanctuaire reposait sur 100 socles, chaque juif doit réciter 100 bénédictions par jour. Comme les socles étaient les fondements du Michkan, les bénédictions sont les fondements de la sainteté de chaque juif. Le mot adén un socle אדן vient du mot adnou t(autorité) . Grâce aux bénédictions, l'homme témoigne que D. est maître de toute la création. Les 100 bénédictions quotidiennes représentent 100 socles pour le sanctuaire de chaque juif. (Aux Délices de la Torah)

« [Ainsi] fut achevé tout l'ouvrage du Michkan …et les enfants d'Israël avaient fait selon tout ce que Hachem avait ordonné à Moché » (Chémot 39,32)
Ce verset, ne devrait-il pas tout d'abord dire ce qu'ils ont été ordonnés de faire, et ensuite que le Michkan a été achevé, et non l'inverse ?
Le Alshich haKadoch répond que de nombreux aspects de la construction du Michkan étaient ignorés des juifs, Hachem devant les compléter Lui-même. Malgré cela, D. leur donne le mérite comme s'ils l'avaient entièrement eux-mêmes. Ainsi: « fut achevé tout l'ouvrage » par Hachem, et malgré cette réalité : « ils avaient fait selon tout ce que Hachem avait ordonné » ils ont reçu le mérite pour la totalité du travail. Dans la spiritualité, nous devons faire de notre mieux, et Hachem se chargera alors de compléter ce qu'il manque. Au final, Il nous créditera pour la totalité! Rachi (v.39,33) commente : « Aucun homme au monde n'aurait été capable de monter le Michkan, étant donné le poids des planches, que nul n'aurait pu dresser …Moché a dit à Hachem : « Comment pourrait-on le monter de la main d'un homme? » D. lui a répondu : « Charge-t'en de ta propre main, et ce sera comme si c'est toi qui le montais!» En fait, le Michkan s'est monté et dressé de lui-même.Notre devoir est seulement d'agir. Quant à la réalisation et à ses résultats, ils sont du ressort de Hachem. Quand il nous incombe de faire une chose, notre rôle n'est pas de l'amener à sa réalisation, mais simplement d'agir! » (Hafets Haïm)

«Tu les oindras, ainsi que tu auras oint leur père.» (Chémot 40, 15)
Rabbi Chouchan Hacohen s'interroge sur la précision « ainsi que tu auras oint leur père », a priori superflue. Dans son ouvrage Péra'h Chouchan, il explique que l'Eternel désirait ainsi signifier à Moché son devoir d'oindre les fils d'Aharon avec la même joie qu'il avait oint ce dernier. Lorsqu'il oignit son frère en tant que Cohen gadol, il n'éprouva pas de jalousie, puisque lui-même avait alors l'insigne mérite d'être le plus éminent des prophètes et le dirigeant du peuple juif, place encore supérieure.
Néanmoins, au moment où il devait oindre les enfants d'Aharon, il y avait lieu de craindre qu'il soit jaloux, du fait que ses propres enfants n'avaient pas accédé à la fonction de Cohen. C'est pourquoi le Saint béni soit-Il lui transmit allusivement la nécessité d'être heureux pour ses neveux comme il l'avait été pour son frère.

Vivre POURIM

Préparons-nous au GRAND jour

MATANOT LAÉVIONIME

Découvrons l'importance de cette action, son rôle dans l'histoire de Pourim et la Halakha/loi pour bien accomplir cette mitsva.
L'origine de la Mitsva
À la mémoire de Moché Rabénou…
Le Ralbag donne la raison pour laquelle Mordékhaï a instauré la Mitsva de Matanot Laévionime, selon le Midrach (Yalkout Chimoni, Esther) :
Éliyahou Hanavi vient auprès de Moché Rabénou et l'informe du décret qui s'annonce sur Israël afin de lui demander de prier de l'annuler. Alors Moché lui demande : « Y a-t-il un Tsadik sur terre qui pourrait s'associer à ma Téfila ? ». Éliyahou Hanavi lui répond qu'il y a un homme Tsadik du nom de Mordékhaï.

Alors Moché ordonne à Éliyahou Hanavi d'inviter Mordékhaï à prier ; il lui assure qu'au moment où Mordékhaï priera, il priera avec lui, et la délivrance arrivera grâce à leurs Téfilot simultanées.
Par reconnaissance, Mordékhaï institua les Matanot Laévionime pour l'élévation de l'âme de Moché Rabénou. [Kitsour Alchikh]

Une récompense pour les générations
Pourquoi avoir instauré une Mitsva de don, et spécifiquement aux pauvres ? Dans la Méguila (9;10), il est écrit : « … Mais ils ne portèrent pas la main sur le butin ». En effet, après avoir vaincu leurs ennemis et pendu Haman et ses fils, les juifs ne portèrent pas la main sur le butin, qui alla directement dans les caisses du roi, afin de montrer que leur motivation n'était nullement financière. Cette abstention fut acceptée par tout le peuple.
Cependant, la retenue fut plus difficile pour les pauvres ; ils ont malgré tout obéi à l'ordre de Mordékhaï. En récompense de ce comportement et de cette retenue, il fut décrété que dans toutes les générations à venir, sans exception et sans enquête, tous les pauvres bénéficieront des Matanot Laévionime.
Pour en savoir plus sur cette magnifique Mitsva, venez decouvrir la suite sur: https://www.ovdhm.com/matanot-laevionime/

Rire & Grandir

c'est l'histoire de...

AVANT QUE ÇA COMMENCE...

Rire...

Un homme rentre dans un bar, s'assoit au comptoir et commande au barman : « un Whisky s'il vous plaît, avant que ça commence ! »
Notre homme boit le verre d'un coup, et réitère sa commande : « un Whisky s'il vous plaît, avant que ça commence ! »
Le barman étonné, lui demande qu'est-ce qui doit commencer ?
Mais notre homme imperturbable, continu : « un Whisky s'il vous plaît, avant que ça commence ! »
Au bout du douzième, l'état d'ébriété commence à se faire voir et le barman lui demande de payer ce qu'il a consommé.
Le client le regarde et lui dit : **« et voilà ça commence ! »**

...et grandir

Rabbi Akiva nous enseigne dans les Pirkeï Avot (3;16) « le magasin est ouvert, l'épicier fait crédit, le carnet est ouvert et la main prend note. Que quiconque veut emprunter vienne et emprunte; mais les percepteurs reviennent inlassablement chaque jour et forcent l'homme à s'acquitter [de sa dette], qu'il le veuille ou non... »
L'épicier fait crédit, de même Hachem laisse les hommes agir à leur guise jusqu'à l'échéance du paiement ! Le carnet est ouvert et la main [de l'épicier] prend note, de même toutes nos actions sont inscrites par le Tout-Puissant pour exiger le paiement au moment venu.
La Michna dit « Que quiconque veut emprunter vienne et emprunte » mais personne n'est obligé de rentrer dans l'épicerie et prendre ce que bon nous semble.
Nos sages de mémoires bénies nous apprennent (Aggadat Béréchit 58) que les justes se sentent étrangers dans ce monde. En d'autres termes, ils ont confiance en D.ieu pour pourvoir à tous leurs manques. Ils Lui demandent ce dont ils ont besoin.
D'autres consomment, consomment... plaisirs, loisirs, restos, théâtres,etc. sans se soucier de la facture, et se disent dans un coin de leur tête « avant que ça commence... »
La Corona, la Russie, l'Ukraine, le 7 octobre...ont déstabilisé le monde et continu.
Tout ce qui était « acquis » ne l'est plus. Nos projets allez savoir ! Notre travail, notre train train, tout est chamboulé.
Chaque jour, chaque heure sont de nouvelles [mauvaises] surprises... Nous avons peur pour notre vie, notre business.
Nous devons nous tourner vers Hachem, lui demander de pourvoir à nos manques. Seul Lui nous sauvera.
Nous avons profité gratuitement d'un monde, d'un pays, d'une vie qui, sans payer la facture en faisant notre Avodat Hachem comme il nous a été demandé. Hachem a pris note et il nous annonce : **« et voilà ça commence ! »**

OVDHM Retrouvez-nous sur le www.OVDHM.com
Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine public le Chabat - Ne pas lire ce feuillet pendant la téfila et la lecture de la torah
VEILLEZ A DEPOSER CE FEUILLET DANS UN ENDROIT COMPATIBLE AVEC SA KEDOUCHA

Autour de la table de Shabbat n°428 Pékoudé

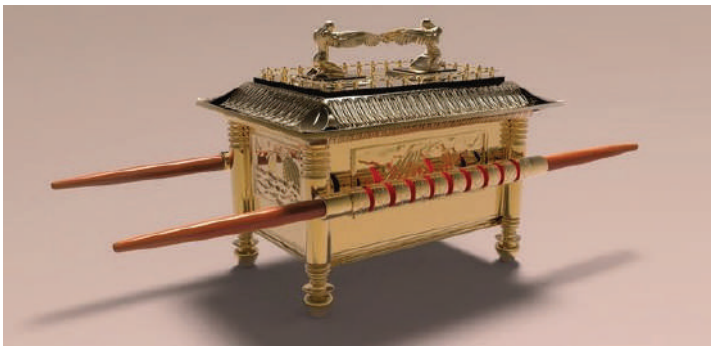

Ces paroles de Thora seront étudiées Léylouï Nichmat mon grand-père :

Haïm Ben Abraham (famille Kossman) תנצב"ה le Jhartzeit 9 Adar 2

On n'a pas besoin d'avoir une longue mèche de cheveux pour réaliser de grandes choses…

Notre Paracha traite de l'édification du Michkan et de tous ses ustensiles. Seulement au début de notre section est mentionnée la partie comptable *de l'affaire* : tous les kilos d'or, d'argent et de bronze qui ont servis à son édification. Ce passage vient nous apprendre un principe important dans le judaïsme : on **ne peut** espérer servir Hachem si notre démarche **vient par ailleurs spolier notre prochain ou les « gentils » de la société**… Faire une belle entourloupe afin de donner un gros chèque le jour de Kippour **ou pire encore, soutenir l'étude désintéressée des Avrehims** qui se donnent à l'étude **perd toute la valeur de la Mitsva**. En effet, **la Thora prohibe ce genre de démarche**. Pour preuve, cet inventaire (de la Paracha), afin qu'on **ne vienne pas dire que Moshé s'est enrichi sur le dos de la communauté** comme c'est monnaie courante dans de nombreuses sociétés et l'on n'a pas besoin d'habiter au cœur du *Congo Belge* pour savoir que ces même pratiques sont en vigueur sous les cieux pluvieux du vieux continent. Le sujet est vaste, mais je suis certain que mes lecteurs le savent : dans le judaïsme authentique **la fin ne justifie pas les moyens**…

La suite de la Paracha enseigne que c'est Bétsallel (arrière-petit-fils de Myriam, la sœur de Moshé) qui sera le constructeur en chef du Michkan et façonnera les multiples ustensiles. Ce qui est intéressant à savoir c'est qu'à maintes reprises le verset dit : "**Kaacher Tsiva Hachem Et Moshé" / de la même manière que Hachem l'a ordonné à Moshé**". C'est-à-dire que cette grande œuvre a été validée à plusieurs reprises par Hachem : les différents objets saints ont été façonnés en parfaite adéquation avec la Mitsva. C'est aussi pour nous un autre enseignement à savoir que **pour faire descendre la Quédoucha sur terre, il faut agir en accord avec l'ordre de D.ieu**.

*Le Temple n'était pas l'œuvre d'un artiste des Beaux-Arts qui un beau matin sous le coup de 11 heures s'est levé de son lit avec une longue frange de cheveux lui tombant en dessous des yeux encore remplis de sommeil avec une inspiration "du tonnerre" pour faire le nouvel Opéra de Paris. P*as mal comme digression n'est-ce pas ?

Que nenni **et surtout Léhavdil, excusez-moi pour la comparaison,** tous les ustensiles avaient des mesures précises comme la Table, l'Armoire sainte, la Ménora etc...

Cette précision nous rappelle un fait : **c'est Hachem qui dicte les mesures de chaque objet.** Et c'est similaire pour de nombreux autres objets de Mitsva comme les Téphilins qui doivent être absolument cubique avec des lanières entièrement noires. Il n'y a pas de place au côté artistique de l'artisan (et votre serviteur le sait bien, car j'écris des Mézouzots aujourd'hui de 12 cm Beit Yossef pour ceux qui en ont besoin). La forme des lettres ainsi que le texte n'ont pas évolué depuis trois millénaires. Et c'est uniquement de cette manière que l'on pourra faire descendre un peu de Quédoucha dans notre monde qui en a bien besoin.

Cette semaine la nouveauté/le Hidouch sera que l'expression "**Kaacher Tsiva Hachem et Moshé**" est mentionnée dans notre Paracha **18 fois** (voir le commentaire du Baal Hatourim à la fin de notre section). Le Talmud Yéroushalmi (Bérahot 33 :) enseigne que c'est une allusion aux 18 bénédictions de notre prière quotidienne. Notre Amida est constituée de 18 Bénédictions, et les Sages ont institué une 19ème . Cela vient nous apprendre le même principe que la Quédoucha/sainteté dépend étroitement de notre soumission à la Thora. Le fait de ne pas s'écarter de la transmission depuis le Sinaï est le gage que cette Quédoucha continuera à résider au sein de la communauté.

Et puisque nous sommes très proches de la fête de Pourim, je pense qu'il existe un lien entre notre Paracha et l'histoire mouvementée de la Méguila d'Esther. A savoir qu'à Pourim les antisémites de l'époque ont voulu en finir avec le peuple juif. Seulement ce n'est que grâce à la ténacité de Mordéchai et d'Esther que le retournement du cours de l'histoire a pu se réaliser. C'est l'éminent Talmid Haham et Tsadiq, Mordéchai, qui a pu déjouer les plans machiavéliques d'Aman. Car en ne se prosternant pas devant l'idole que portait Aman à son cou, alors que le reste de la communauté avait fléchit *devant la cruauté du premier ministre d'Iran.* Mordéchai a montré une grande intransigeance (qui tirait sa source de la Thora) qui

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

sera le vecteur du retournement de situation. Lorsque la communauté suit ses guides spirituels les Rabanims, Hachem prend en pitié son peuple.
Pareillement de nos jours, nous espérons que Hachem prenne en Miséricorde son peuple de Tsion et délivre nos otages et fasse revenir dans leurs familles tous les soldats d'Israël sains et saufs <u>par le mérite de notre Téchouva</u> car Hachem ne fait pas de grands cadeaux si nous ne sommes pas au niveau.

Le SIPPOUR
Notre histoire remonte à près à 65 ans dans le Tel Aviv d'alors. Une famille très importante habitait à l'époque la grande métropole : la famille Felmann. Le père, c'était le Rav Chmouel Felmann qui était Rav d'une Choule de Tel Aviv (son fils, jeune à l'époque, est devenu le grand Rav Bentsion Felmann Zatsal dont on vous rapporte assez fréquemment ses très intéressants Hidouchims/nouveautés). Une fois, un des fidèles de la communauté vient voir le Rav. Ce fidèle habite lui et sa nombreuse famille dans un appartement d'une seule pièce et demie. Et du fait de la grande promiscuité, il a construit une pièce supplémentaire pour arriver au 'palais' de 2,5 pièces! Seulement, certains dans le voisinage ne le voyaient pas d'un bon œil . Ils ont même déposé une plainte à la mairie contre l'agrandissement. Le problème, c'est que la pièce n'a pas reçu l'aval de la mairie AVANT sa construction. Et puisque les services municipaux ont reçu des plaintes il était question d'ordonner sa destruction. Il faut savoir qu'en Erets, et encore de nos jours, on peut faire une extension de son appartement SI on reçoit l'accord du voisinage. Or la destruction de cette pièce était vécue comme une vraie catastrophe pour cette pauvre famille. Donc, en dernier ressort, notre père de famille se tourna vers le Rav Chmouel Felmann pour qu'il l'aide à trouver une solution. En fait, la famille Felmann avait pour proche voisin le maire de Tel Aviv de l'époque M. Rabinovits.
Le Rav Felmann entretenait un rapport très particulier avec Rabinovits. En fait le maire de la grande ville était un ancien élève de la fameuse Yéchiva de Telsh en Lithuanie (d'avant-guerre) comme l'était aussi le Rav Felmann. Cependant, lorsque Rabinovits est arrivé dans le pays de l'Agence juive pour Israël, il s'est complètement détourné de la Thora et des Mitsvots. Il vivait à Tel Aviv comme un Anglais peut vivre à Londres ou un Américain à New York le rêve sioniste s'était concrétisé. Cependant, comme il avait un passé de Yéchiva-Bahour, élève des Yéchivots, il avait toujours un grand plaisir à discuter des passages très ardus du Talmud avec le Rav Felmann.
Mieux encore, Rabinowits se souvenait de passages entiers par cœur de Ksots et de Nétivot Hamichpat (pour les non-érudits, ce sont des livres très, très pointus traitant de passages du Talmud) Donc, connaissant la situation très difficile de cette famille, le Rav Felmann se tourna vers le maire. Rabinovits qui répondit qu'il ne pouvait rien faire car la mairie avait reçu des plaintes du voisinage. La situation ne trouvait toujours pas d'issue jusqu'à que le FILS du Rav, qui était le jeune Bentsion Felmann, rencontre un des fils de la famille en détresse. Il lui expliqua la situation, et le jeune fils du Rav décida de tout faire pour les aider. Connaissant le maire, il décida de préparer un super exposé (Haboura) de Thora comme un ancien Bahour des Yéchivots lithuanienne peut aimer. Bentsion Felmann profita du jour saint du Shabbat pour rencontrer Rabinovits. En effet, le maire avait l'habitude bien ancrée d'aller se promener avec son… chien le jour saint du Shabbat. Et fréquemment, au détour de la Choule, le maire s'entretenait de Thora avec le jeune Felmann. Cette fois, c'est Bentsion Felmann qui prit les devants en accostant le maire en lui disant tout son bel exposé talmudique. Après, le jeune Felmann prit son courage à deux mains et exposa la grande détresse où se trouvait cette pauvre famille du quartier et le supplia de faire quelque chose. Le maire dans un premier temps rétorqua qu'il n'y pouvait rien. Cependant, après réflexion, il dira : « Je suis d'accord de les aider, à condition que tu RAJOUTES un quart d'heure de Limoud (étude) Thora en plus dans ta journée. Et cette étude sera pour mon mérite. Le jeune Felmann finissait son étude quotidienne à minuit, cela signifiait qu'il devait finir dorénavant à 00h15. Le jeune réfléchit et dit : « D'accord, mais à condition que TOI AUSSI tu observes le Shabbat un quart d'heure dans la journée ».
Cette fois le maire refusa en expliquant qu'à tout moment de la journée il avait une cigarette aux lèvres… Puis il réfléchira et proposera : « Tous les jours je me lève à 6h30 du matin, même le Shabbat. Dorénavant je me lèverais à 6h45 le Shabbat et de cette manière je ne transgresserais pas le Shabbat UN QUART D'HEURE!'. Cette fois, c'est le jeune Felmann qui refusa et dit que la condition c'est 15 minutes Shabbat : de 9H à 9h15 du matin! Le maire gardera le dernier le mot en disant d'accord, si tu étudies le soir un traité du Talmud que tu n'étudies pas durant la semaine .Le jeune accepta, il était prêt à étudier le traité 'Bétsa'. Le maire dira que non. Il veut précisément que le jeune Felmann étudie le traité Shabbat, de la même manière que dorénavant il va GARDER un quart d'heure le Shabbat. Fin de la discussion houleuse. En conclusion la grande famille gardera son 2.5 pièces, et le maire gardera un quart d'heure de Shabbat. Et longtemps après, alors qu'il sera devenu le ministre du trésor, il racontera qu'il garde 15 minutes du Shabbat Fin du sippour véridique.
Et pour nous, qui grâce à D. sommes très loin de ne respecter Shabbat que 15 minutes, on réfléchira sur le fait qu'un juif, du fait qu'il a reçu dans sa jeunesse une éducation dans les Yéchivots, reste chez lui une petite étincelle juive malgré les grands chamboulements de la vie, et que l'étude de la Thora conservera pour lui une valeur.

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut.
David Gold Tél : 00972 55 677 84 47 e-mail : dbgo36@gmail.com
Une Brakha à Dan Portugais et à son épouse (Raanana) dans le domaine de l'éducation et de la Parnassa
Une Bénédiction à Yaacov Hasson et à son épouse (Raanana) pour une bonne santé, la Parnassa et une bonne étude de la Thora
Une Bénédiction à Daniel Zana et son épouse (Paris) dans ce qu'ils entreprennent et une bonne éducation dans la Thora pour les enfants

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

Français

כסיעתא דשמיא

Bnei Shimshon

Drachotes basées sur les écrits extraordinaires du Zera Shimshon
Le Zera Shimshon, Rav Shimshon Haim ben Rav Naham Michael Nachmani, est né en 5467 (1706/1707) et quitta ce monde le 6 Etoul 5539 (1779).
Il promet à tout celui qui étudiera ses livres de grandes délivrances et bénédictions

Puisse cette étude être réalisée pour l'élévation de l'âme du Tsadik Rav Shimshon Haim ben Rav Nahman Mihael 5539

Pekoudei תשפ"ד • Le Zera Shimshon, l'étude qui apporte des délivrances • גליון 122

Perles du Zera Shimshon

La Force De Itshak

דברי רבינו:

ה

מִדְרָשׁ רַבָּה (שמו"ר נב,ב) עַל פָּסוּק (שמות לט, לג) 'וַיָּבִיאוּ אֶת הַמִּשְׁכָּן אֶל מֹשֶׁה', אָמַר רַבִּי יוֹחָנָן, שִׁשָּׁה חֲדָשִׁים הָיוּ עוֹסְקִין בַּמִּשְׁכָּן, שְׁלוֹשָׁה חֲדָשִׁים עֲשָׂאוּהוּ, וּשְׁלוֹשָׁה קִפְּלוּהוּ וְכוּ', וְהַקָּדוֹשׁ בָּרוּךְ הוּא נִתְכַּוֵּן לְהַעֲמִיד אֶת הַמִּשְׁכָּן בַּחֹדֶשׁ שֶׁנּוֹלַד בּוֹ יִצְחָק אָבִינוּ, דְּהַיְנוּ בְּנִיסָן, עכ"ל.

יֵשׁ לְדַקְדֵּק כַּנַּ"ל, לָמָּה דַּוְקָא רָצָה הַקָּדוֹשׁ בָּרוּךְ הוּא לְהַמְתִּין בַּחֹדֶשׁ שֶׁנּוֹלַד בּוֹ יִצְחָק, וּמָה עִנְיַן יִצְחָק עִם הַמִּשְׁכָּן. וְהָכֵי נַמִּי צָרִיךְ טַעַם לְמַאי דְּאָמְרִינַן בְּפֶרֶק ט' דְּשַׁבָּת (פט, ב), דְּלֶעָתִיד לָבוֹא אוֹמֵר הַקָּדוֹשׁ בָּרוּךְ הוּא לְאַבְרָהָם בָּנֶיךָ חָטְאוּ, וְהוּא אוֹמֵר, יִמָּחוּ עַל קִדֻּשַּׁת שִׁמְךָ, וְכֵן יַעֲקֹב. אֲבָל יִצְחָק אוֹמֵר דַּל כ"ה דְּלֵילְוָתָא וְכוּ'.

וּבְגְמָרָא דְּיוֹמָא דַּף ס"ו (ע"ב) אָמְרִינַן, זְבַח וְקִטֵּר, בְּסַיִף. וּפֵרֵשׁ רַשִׁ"י (שם ד"ה דיבח), הֵן עֲבוֹדוֹת שֶׁחַיָּבִין עֲלֵיהֶן לַעֲבוֹדָה זָרָה מִיתַת סְקִילָה, וְכָאן בְּסַיִף, שֶׁעֲדַיִן לֹא נִתְפָּרְשׁוּ לָהֶם אַרְבַּע מִיתוֹת בֵּית דִּין, וְנִדּוֹנוּ בְּמִיתַת בֶּן נֹחַ, שֶׁכָּל מִיתָתָן בְּסַיִף, עכ"ל. וְאִיתָא בְּסֵפֶר מְגַלֶּה עֲמֻקוֹת (פרשת ואתחנן) אֹפֶן קמ"ו, שֶׁאָדָם הָרִאשׁוֹן פָּגַם בְּשָׁלֹשׁ עֲבֵרוֹת, עֲבוֹדָה זָרָה גִּלּוּי עֲרָיוֹת שְׁפִיכוּת דָּמִים, וּבָזֶה קִלְקֵל בִּשְׁלוֹשָׁה עוֹלָמוֹת, בְּרִיאָה, יְצִירָה, עֲשִׂיָּה. וְאַחַר כָּךְ נִתְקַן עַל יְדֵי שָׁלוֹשׁ אָבוֹת, אַבְרָהָם תִּקֵּן עֲבוֹדָה זָרָה, יִצְחָק שְׁפִיכוּת דָּמִים,

Le midrash nous enseigne que le **mishkan** a été construit en 6 mois (3 mois de fabrication et 3 mois de consolidation des éléments entre eux) et **qu'il a été "instruit" dans le mois de nissan car Itshak est né en nissan?**

Le Zera Shimshon s'étonne: Quel est le lien entre le mishkan et Isthak?

Le Zera Shimshon rapporte au nom du megalei amoukot qu'Adam Harishon a fait 3 fautes: Avoda Zara (idolâtrie), Gilouy Harayot (la débauche) et shéfihout damim (le meurtre)

La Avoda Zara car il a "écouté" les conseils du Serpent

Le meurtre car Adama a été séparé 130 ans de Hava, en effet il est écrit qu'après 130 ans, Adam s'est uni à Ève et a mis au monde un enfant. De là, nous apprenons qu'il s'était séparé d'elle pendant 130 ans. Pendant ces 130 ans, Adam subit de la "perte de semence" et nous savons que celui qui perd de la semence (hors contexte d'une union) est considéré comme un "meurtrier"

Enfin, la débauche. Le talmud shabbat nous enseigne que le serpent insuffla une

"puanteur" en hava. Le Talmud nous enseigne qu'il y a eu comme une "relation" entre le serpent et hava. Aussi, cette relation est la conséquence d'un manque de rigueur, de contrôle de la parte d'Adam qui aurait dû s'opposer à sa femme. En la laissant écouter le serpent, il a indirectement causé cette relation.

Aussi, le Megalei Amoukot précise que chaque avot est venu réparer chacune de ces 3 avérotes; Avraham, la faute de avoda zara, Itshak la faute du meurtre et Yaacov la faute de la débauche.

Aussi, nous savons que le mishkan vient en réparation de la faute du veau d'or. Nous savons aussi que la faute du veau d'or a démarré avec le meurtre de Hour.

Aussi, le Zera Shimshon nous enseigne que le mishkan devait être spécifiquement "instruit" en nissan, moment de la naissance de Itshak.

En effet, si Itshak a su apporter une réparation à Adam sur la faute du "meurtre", Itshak saura apporter une réparation au peuple pour le meurtre de Hour.

Magnifique explication du Zera Shimshon!

יַעֲקֹב גִּלּוּי עֲרָיוֹת, וְהֵינוּ
שֶׁאַבְרָהָם תִּקֵּן בְּחִינַת נָפֶשׁ, וְיִצְחָק רוּחַ,
וְיַעֲקֹב נְשָׁמָה, וְעַיֵּן שָׁם.

וּבָזֶה נָבֹא לְבֵאוּר הַמִּדְרָשׁ הַנַּ"ל, הִנֵּה יִשְׂרָאֵל הָיוּ חַיָּבִים הֶרֶג עַל מַעֲשֵׂה הָעֵגֶל, כְּמוֹ שֶׁפֵּרֵשׁ רַשִׁ"י בְּיוֹמָא (שם). וּלְתַקֵּן הֶרֶג, צָרִיךְ לְכַוֵּן לְתַקֵּן אוֹת וָא"ו שֶׁבְּשֵׁם הַוָּי"ה בָּרוּךְ הוּא, שֶׁהוּא כְּנֶגֶד הָרוּחַ. וְהַמִּשְׁכָּן נִתַּן לְכַפָּרַת מַעֲשֵׂה הָעֵגֶל, וְהוֹאִיל שֶׁהָיָה הַפְּגָם בִּבְחִינַת הָרוּחַ, דְּהַיְנוּ וָא"ו שֶׁל הַשֵּׁם, אִי אֶפְשָׁר לָבֹא זֶה הַתִּקּוּן אִם לֹא בִּזְכוּת יִצְחָק, שֶׁתִּקֵּן שְׁפִיכוּת דָּמִים שֶׁל אָדָם הָרִאשׁוֹן.

וּמִשּׁוּם הָכֵי הִמְתִּין עַד הַחֹדֶשׁ שֶׁנּוֹלַד יִצְחָק לְהָקִים הַמִּשְׁכָּן, וּבַהַקָּמַת הַמִּשְׁכָּן נֶאֱמַר (ויקרא א, ב) 'אָדָם כִּי יַקְרִיב מִכֶּם', לִרְמֹז, שֶׁכְּשֵׁם שֶׁהָיָה הַתִּקּוּן בָּאָדָם, כָּךְ יִהְיֶה לְיִשְׂרָאֵל.

וְעוֹד, שֶׁמִּלְּבַד חֵטְא הָעֵגֶל, הָיָה לָהֶם גַּם עָוֹן שְׁפִיכוּת דָּמִים, שֶׁהָרְגוּ אֶת חוּר, וּכְתִיב (במדבר לה, לג) 'וְלָאָרֶץ לֹא יְכֻפַּר לַדָּם אֲשֶׁר שֻׁפַּךְ בָּהּ' וְכוּ', וְעַד אֲשֶׁר יְתֻקַּן עָוֹן זֶה, אִי אֶפְשָׁר שֶׁתִּשְׁרֶה הַשְּׁכִינָה וְהַקְּדֻשָּׁה בָּאָרֶץ. וְיִצְחָק שֶׁתִּקֵּן שְׁפִיכוּת דָּמִים שֶׁל אָדָם הָרִאשׁוֹן, זְכוּתוֹ יְתַקֵּן אַף עָוֹן יִשְׂרָאֵל.

הוצאת הגליון והפצתו לזכות

לזיווג הגון

שירה שרון בת סופיה לזיווג הגון בקרוב מתוך אושר ושמחה

להצלחה וברכה

דניאל אורי בן רג'ינה מלכה
שיזכה לשפע ברכה והצלחה בכל העניינים ולהשלמת העסקאות השבוע

שאול בן רחל
להצלחה גדולה בהכנסת הבתים בנקל

רפאל דוד בן נעמי
הודיה לה' על הישועה ובקשה על העתיד להצלחה גדולה בפרנסה בלי דאגה

יונתן שמואל בן רבקה דינה
שיזכה להשלים את העסקה בהצלחה גדולה וברווח נכבד

Ce feuillet est écrit par Rav Amram Azoulay * 580624120 ע"ר יוצא לאור ע"י זרע שמשון
(auteur du livre Bnei Shimshon ,drachotes commentées du Zera Shimshon, contact Bneishimshon@gmail.com)
et publié à l'aide de l'organisation mondiale du Zera Shimshon
Pour recevoir le feuillet, merci d'envoyer une demande au mail: zera277@gmail.com ou en téléchargement sur le site zerashimshon.com
Contacts, Rav Israel Zylberberg 05271-66450 Rav Paskesz mbpaskesz@gmail.com 347-496-5657

ניתן להפקיד בבנק מרכנתיל (17)
סניף 635 מ.ח. 71713028 ע"ש זרע שמשון
כמו"כ ניתן לתרום בכרטיס אשראי

Pour ceux qui souhaitent
dédier l'étude du feuillet pour l'élévation
de l'âme d'un proche

Merci de contacter
Israël: 05271-66-450
Etats-Unis: 347-496-5657

וזכות הצדיק ודברי תורתו הקדושים יגן מכל צרה וצוקה, ויושפע על הלומדים ועל המסייעים בני חיי ומזוני וכל טוב סלה כהבטחתו בהקדמת ספריו

Pour contacter l'auteur de ce feuillet «français»: Bneishimshon@gmail.com

LES PERLES DE LA PARACHA

Extraites des cours du Rav Hagaon Acher Kowalski Chlita

LE JOYAU DANS SON ÉCRIN

Quel est le code qui sauve la vie spirituelle et matérielle ?

משכן העדות (שמות ל"ח, כ"א)

Tabernacle du témoignage (Chémot 38.21)

Dans ce monde turbulent, il est difficile de trouver un îlot de stabilité totale. À chaque instant et dans d'innombrables domaines, de nouveaux soucis et de nouvelles tensions émergent. Si nous observons notre monde spirituel, nous découvrons que le *yetser hara* se renouvelle chaque jour par le biais de nombreuses épreuves qu'il est difficile de surmonter. Si nous analysons notre monde matériel, nous nous heurtons à des difficultés personnelles et familiales, des épreuves en termes de santé, de finances, etc.

Dans ce genre de situation fragile, l'homme a besoin d'un espace de sécurité, de porter un gilet pare-balles ou bien de se retrancher constamment dans un bunker protégé. Lorsqu'un homme porte un tel gilet pare-balles, il bénéficie d'une protection céleste. Lorsqu'un homme vit dans un bunker solide, il ne craint pas les vents qui soufflent au-dehors.

Quel est ce gilet pare-balles juif qui nous accorde une protection ? Quel bunker nous offre une protection à plusieurs niveaux et nous protège de tout mal ? Qu'est-ce qui a la faculté de nous protéger de tout préjudice et de tout malheur, de toute épreuve spirituelle ou difficulté matérielle ?!

Le peuple d'Israël possède un « code de protection » sophistiqué. Lorsqu'on dit ce code, on bénéficie d'une protection de qualité, apportée par les anges célestes. Ce code contient six mots : *Chéma Israël Hachem Elokénou Hachem E'had* (Écoute Israël, l'Éternel est notre D.ieu, l'Éternel est un), suivi des trois paragraphes du Chéma : *Véahavta..., Véhaya Im Chamoa...*, et du paragraphe sur les Tsitsit.

Ce n'est pas pour rien que le *Kriat Chéma* est le symbole du peuple juif, sa devise. Nous le récitons plusieurs fois par jour, deux fois en qualité de Mitsva positive, le matin et le soir ; s'y ajoutent la lecture du Chéma avant le coucher, ainsi que le Kriat Chéma avant la récitation des *Korbanot*. Il est mentionné dans des moments d'émotion, comme la prière de Moussaf de Roch Hachana. C'est également l'appel lancé par des millions de Juifs avant d'être massacrés *Al Kidouch Hachem*, et la source de notre force.

En effet, le *Kriat Chéma* est le code de protection du peuple juif, le code secret qui actionne le système de protection divine. Il renferme de grands secrets de protection : en effet, il contient 248 mots, qui protègent les 248 organes du corps humain. En outre, la lecture du Chéma contient une protection spirituelle intégrale, comme nous le dévoile le Midrach Tan'houma :

Hachem a dit : « Si tu gardes le Mien – la lecture du Chéma lors de la prière du matin et du soir – Je protégerai les tiens ! » Nous tenons ici une promesse sans précédent, dans laquelle le Maître de l'univers nous demande : vous voulez que Je vous protège de tout préjudice ? Voulez-vous profiter d'une couche de protection multiple dans tous les domaines de l'existence ? C'est facile : lisez le Chéma. Si vous lisez le Chéma correctement, Je vous accorderai Ma protection !

Ce n'est pas de la magie dénuée de logique. Nous y trouvons une idée profonde ; la lecture du Chéma est le moment où le Juif proclame l'existence d'un Créateur de l'univers, sa croyance en Lui et sa conscience de Son omnipotence. Lorsqu'un Juif lit le Chéma conformément à la Halakha, avec l'intention appropriée, à l'horaire qui lui est réservé, avec émotion et concentration, il renforce sa Émouna, et sa relation au Maître du monde se consolide.

De cette façon, le Créateur lui apporte sa protection et le préserve de tout mal. La lecture du Chéma est le moyen le plus simple, rapide et disponible par lequel nous pouvons nous attacher au Maître du monde tout en renforçant notre Émouna, et bénéficier ainsi de Sa protection.

Le Ram'hal dévoile que l'influence du Créateur dans la journée de l'homme se mesure de la façon dont il lit le Chéma du matin. En effet, le Kriat Chéma n'est pas une lecture anodine, mais la proclamation d'une relation indéfectible et un renforcement de la Émouna. Le résultat : l'influence du Créateur sur l'homme pendant toute la journée se déploie avec plus d'intensité, car la relation de l'homme et de son Créateur s'est beaucoup renforcée depuis le matin...

Dans notre Paracha, nous trouvons ces deux mots : *Michkan Haédout*, le Tabernacle du témoignage. Le Rav et auteur du *Tiféret Chlomo*, que son mérite nous protège, explique que le tabernacle construit avec abnégation par les *Bné Israël*, était un témoignage de la présence de la Chékhina parmi eux, et de la même manière, la lecture du Chéma, l'expression de l'abnégation, est une manifestation de la présence de la Chékhina en nous, de notre relation suivie avec le Créateur du monde !

Chers frères, apprécions ce mérite incommensurable, qui nous offre la possibilité de créer une relation proche avec le Créateur, nous permettant de bénéficier de Sa protection et d'intérioriser notre confiance en D.ieu. Tout d'abord, soyons scrupuleux de le réciter à temps, c'est une Mitsva positive qui nous incombe en tout temps et dans toutes les situations. Au moment de la lecture, concentrons-nous sur chaque lettre, soyons émus à chaque ligne et enflammons-nous du mérite de proclamer l'existence du royaume divin dans le monde.

Plus notre lecture du Chéma ira en ce sens, plus nous mériterons de bénéficier d'une couche de protection grâce à laquelle nous nous sentirons toujours enveloppés de la compassion de Hachem, ce qui nous protégera de toute épreuve spirituelle ou préjudice matériel, nous accordera un îlot de stabilité dans un monde troublé, et nous offrira une expérience spirituelle formidable par le biais d'une relation proche et aimante avec notre Père céleste !

L'ÉTOFFE TISSÉE D'OR

Un appel qui fit une révolution ...

Ce récit commence dans une Yéchiva de l'étranger, lors d'une soirée ordinaire. Dans cette Yéchiva, un célèbre et brillant conférencier de Torah a été invité, Rabbi Méir Michaël Grinwald chlita, qui s'est exprimé sur la valeur de la récitation du Chéma avec Kavana et enthousiasme, tout en réfléchissant aux mots et à leur signification profonde. Il inspire les élèves à ressentir le prodige du moment d'élévation où l'homme sanctifie dans le monde le Nom du Créateur, loué soit-Il en proclamant qu'Il est l'Éternel et que personne n'existe à part Lui.

Au bout de la salle se trouve un jeune élève démotivé. Il suit à peine les cours, reste passif et parfois même, dérange le déroulement du cours. Malheureusement, il semble être indifférent à l'amour de la Torah, a du mal dans son étude et ne respecte pas les règles imposées par la Yéchiva.

On peut supposer que si son père n'était pas un excellent érudit en Torah, doté de nombreuses qualités, la compassion des Rabbanim de la Yéchiva à son égard n'aurait plus fait effet et il aurait été renvoyé. Mais comme son père est un homme de valeur qui se consacre à la Torah, l'équipe pédagogique de la Yéchiva peine à lui briser le cœur, ils font preuve d'une grande patience pour lui, alors que ce jeune homme dépasse chaque jour une autre limite, testant la tolérance de l'équipe pédagogique de la Yéchiva...

Le jeune homme écouta le discours du Rav Grinwald, non pas par désir de l'écouter, mais surtout par ennui. Les propos du Rav étaient choisis avec goût et mêlés à des récits passionnants. De plus, il ne demandait pas aux élèves d'être assidus dans leur étude ou d'écouter leurs maîtres, mais le thème était la lecture du Chéma, ce qu'il récitait bien entendu deux fois par jour. Il entendit alors combien cette lecture a de valeur et combien il vaut la peine de s'y investir...

Le lendemain matin, le père du jeune homme téléphone à la direction spirituelle de la Yéchiva, tout ému. D'une voix tremblante, la voix étranglée par les sanglots, il raconte que la veille au soir, il a assisté à une scène extraordinaire. Son fils est rentré de la Yéchiva comme chaque soir, mais quelque chose sans précédent est advenu : au moment de la lecture du Chéma avant de dormir, le fils l'a lu avec ardeur et émotion, comme emporté par un vent de spiritualité !

Le directeur est heureux de cette nouvelle et explique au père que ce changement est lié à une conférence à laquelle le jeune homme a assisté à la Yéchiva sur la valeur du Kriat Chéma récité avec concentration, qui l'a touché et poussé à changer sa conduite. Le père se réjouit et demanda au directeur de suivre l'évolution de son fils qui commença à emprunter la voie royale...

On ne constata aucun changement chez lui à part lorsqu'il lisait le Chéma, où il était plein d'ardeur et de concentration, comme plongé dans un autre monde. Mais au fil du temps, sa Kavana s'élargit également aux *brakhot* du Kriat Chéma et au Chemona Essré, et l'enthousiasme se propagea dans toute la prière. Le jeune homme se mit à se hisser de plus en plus haut, également dans les sessions d'étude de la Yéchiva et même au-delà...

Au bout d'un certain temps, le père téléphone au Rav Grinwald et lui décrit la révolution spirituelle vécue par son fils. Il lui exprime son immense reconnaissance à cet égard. Pour le Rav Grinwald, ce n'est pas un grand 'Hidouch. Il répond au père qu'une lecture du Chéma conforme produit une révolution et un dévoilement divin découvert par Rabbi Bounam de Pshichi'ha, que son mérite nous protège, qu'il exprime ainsi :

Lorsqu'un Juif lit le Kriat Chéma selon la Halakha une fois – le Yetser Hara baisse les bras face à lui ! En effet, le Yetser Hara est envoyé du Ciel pour tester l'homme, et lorsqu'il se heurte à un Juif qui lit le Chéma avec Kavana, avec flamme, il revient chez celui qui l'a envoyé et lui dit : « Comment puis-je contrôler un tel Juif ? Il est attaché à son Créateur au Ciel, il lit le Chéma ! »

Ce récit prodigieux nous enseigne la leçon suivante : nous lisons tous le Chéma, sans nul doute. Si nous voulons que la lecture du Chéma influe sur nous dans une large mesure, si nous désirons qu'elle trace une une voie dans notre cœur, de sorte à nous attacher véritablement au Créateur du monde, lisons-le correctement, à temps, avec Kavana, avec ardeur et un sentiment d'élévation.

Plus la récitation du Chéma sera imprégnée d'élévation, plus nous serons influencés dans une grande mesure et nous nous rapprocherons de notre Père, et nous serons protégés de tout préjudice spirituel et matériel, et aurons droit à une vie sereine et sûre, pleinement confiants dans notre Père céleste !

L'ÉTINCELLE DE VIE

Un moment déterminant pour la vie !

Ce récit se déroule tard dans la soirée, aux urgences d'un grand hôpital du centre du pays. Dans un lit est allongée une femme âgée, malade en phase terminale, attachée à toutes sortes de machines qui tentent de stabiliser son état de santé précaire, mais plus le temps passe, plus ses chances de guérir diminuent. L'équipe médicale a recommandé aux proches de convoquer toute la famille pour faire ses adieux à la mamie, qui, semble-t-il, passera sa dernière soirée sur terre.

Un des petits-fils convoqué sur place a reçu une feuille contenant les versets récités au moment où l'âme quitte le corps, une préparation à ce moment dramatique et triste. Il regarde la feuille, où il est écrit Chéma Israël en grands caractères. L'espace d'un instant, il se fait cette réflexion : peut-être, à l'aide du Chéma Israël, sera-t-il possible de sauver mamie, en dépit de ses faibles chances de guérison ?

Aussitôt, il se lève et murmure à voix basse, mais avec intensité : « Je m'engage à lire le Chéma chaque jour suivant l'heure du Maguen Avraham. Ce sera dédié à la guérison de ma mamie. » Et sur ce, il ferme les yeux et accepte cet engagement avec détermination, pour la guérison de sa grand-mère.

Jusqu'à présent, il avait toujours lu le Chéma à temps, conscient de son importance. Mais il touchait ici à la notion du *Zman Richon*, c'est-à-dire l'horaire limite institué par le Maguen Avraham, tandis qu'il existe un *Zman Chéni*, plus tardif, l'horaire fixé par le Gaon de Vilna et le Baal Hatania. Comme cet horaire est sujet à une controverse des décisionnaires, et comme il s'agit d'une Mitsva de la Torah, il y a un intérêt à se montrer strict en adoptant le premier horaire, ce que le petit-fils s'engagea alors à faire.

Quelques instants plus tard, la pression artérielle de la patiente commença à remonter. Au cours de la nuit, plusieurs autres paramètres commencèrent à montrer des signes d'amélioration, et les membres de la famille, qui s'étaient réunis pour le moment où l'âme quitte le corps, rentrèrent chez eux...

Certains membres de la famille se retrouvèrent à l'hôpital quelques semaines plus tard, lorsque la mamie sortit de l'hôpital en bonne santé ! Une grande joie régnait, c'était une sorte de résurrection des morts ! Comment cette grand-mère, à qui on avait prédit les dernières heures, était-elle revenue à la vie ?!

Un seul petit-fils connaissait la raison. Il respectait son engagement à la lettre et récitait le Chéma avant la fin de l'horaire du premier Zman. Un jour, alors qu'il se promenait avec sa grand-mère âgée de 95 ans, qui marchait sans l'aide d'une cane, il rencontra une connaissance qui se renseigna sur l'âge de la grand-mère, qui avait l'air si robuste...

Le petit-fils, au lieu de lui répondre, demanda à l'homme de deviner. L'homme répondit qu'elle avait certainement 75 ans, mais le petit-fils le corrigea : elle avait 95 ans ! Au grand étonnement de son interlocuteur, le petit-fils expliqua pour la première fois la raison du miracle, en mentionnant son Kriat Chéma. Elle n'aurait pas dû être en vie, mais la lecture du Chéma en son temps – le premier Zeman – est un mérite pour une longue vie !

Chers frères, ce récit nous renseigne sur la faculté de la lecture du Chéma qui suit scrupuleusement la Halakha. Une lecture du Chéma conforme à la Halakha a la faculté de sauver la vie d'une femme condamnée à mort.

Adoptons ce cadeau du Kriat Chéma de tout cœur. Respectons l'horaire, et lisons-le avec Kavana, tout en nous concentrant sur le sens des mots. Le Chéma a des facultés élevées de protection spirituelle, de délivrances et de Brakhot issues du Trésor du Maître du monde. Lisons le Chéma selon la Halakha et nous accèderons ainsi à ces bienfaits, en vivant une vie de sanctification du Nom !

Ce feuillet est extrait
des enseignements du Rav Hagaon Acher Kowalski Chlita
perles2paracha@gmail.com

Afin d'écouter son cours de *daf hayomi* ou d'autres sujets,
veuillez composer le numéro suivant
073-295-1342

Vous voulez être partenaire du Rav ?
Des centaines d'enfants réciteront le Chéma Israël grâce à vous | Des délivrances
Des initiatives pour encourager l'observance du Chabbath | Des cours à des prisonniers
Appelez dès aujourd'hui !

Pour faire des dons ou verser une somme en souvenir d'un proche (il est possible de le faire par carte bleue)
afin de soutenir la diffusion de ce feuillet, veuillez nous contacter au **053-311-0710**
Il est également possible de faire un don par Nedarim Plus

Pikoudé
16 Mars 2024
6 Adar II 5724
1335

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël
Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita
Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID
Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

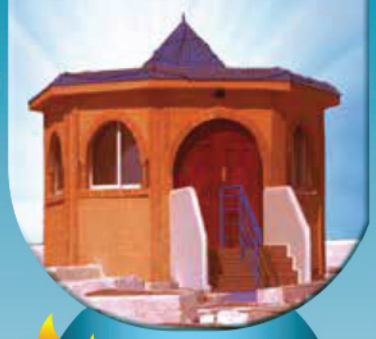

	All.	Fin	R. Tam
Paris	18h38	19h45	20h33
Lyon	18h29	19h33	20h17
Marseille	18h27	19h29	20h12
Tel Aviv	17h27	18h26	19h02
Jérusalem	17h12	18h25	19h05

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché
32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David
Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe
Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm
Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloula

- Le 2 Adar II, Rabbi Sim'ha Bonim Wladinberg
- Le 3 Adar II, Rabbi Mordé'haï Yaffé, auteur du Levouch
- Le 4 Adar II, Rabbi Leib Shars, élève du Baal Chem Tov
- Le 5 Adar II, Rabbi Moché Yéhochoua Landau
- Le 6 Adar II, Rabbi David Povarsky, Roch Yéchiva de Ponievitz
- Le 7 Adar II, Rabbi Yaakov Tolédano
- Le 8 Adar II, Rabbi Eliahou HaCohen, auteur du Chévet Moussar

La soumission et l'abnégation, bases du service divin

« Alors tu feras avancer Aharon et ses fils à l'entrée de la Tente d'assignation et tu les feras baigner. Tu revêtiras Aharon du saint costume ; tu l'oindras et le consacreras à Mon ministère. » (Chémot 40, 12-13)

Ces versets m'ont toujours étonné. Pourquoi l'Eternel demande-t-Il à Moché de laver Aharon, puis de lui mettre les vêtements de fonction et l'oindre avec de l'huile ? N'était-il pas dégradant qu'on se comporte envers lui comme avec un jeune enfant ? Ne pouvait-il donc pas faire ces actions lui-même ?

Les versets suivants indiquent que Moché devait agir de même à l'égard des enfants d'Aharon : « Puis tu feras approcher ses fils et tu les vêtiras de leurs tuniques. Tu les oindras, ainsi que tu auras oint leur père et ils deviendront Mes ministres. » (Chémot 40, 14-15) La même question se pose ici.

Il me semble que la Torah désire nous enseigner que la soumission et l'abnégation constituent une base du service divin. L'homme doit savoir qu'il n'existe rien dans le monde en dehors de l'accomplissement de la volonté divine, tandis que ses propres volontés doivent être annulées, à l'instar d'un serviteur qui aime tant son maître qu'il est prêt à tout faire pour le satisfaire, dût-il se sacrifier ou se trouver diminué. Animé d'un esprit de soumission sincère, il obtempère à tous ses ordres et rien ne compte plus pour lui que d'accomplir la volonté de son maître.

C'est justement ce que le Saint béni soit-Il voulait enseigner à Aharon et à ses enfants : la manière authentique et exhaustive de Le servir, en l'occurrence en annulant son ego. Or, dès l'instant où Moché a oint Aharon et ses enfants, ils sont devenus semblables à des objets consacrés, exactement comme tous les ustensiles du tabernacle, par exemple l'autel ou la cuve. Du fait qu'ils ont acquis ce statut, la loi s'appliquant à ces objets est aussi devenue valable pour eux : quiconque les profanait devait rembourser un cinquième de leur valeur, en plus du capital. Car, suite à cette onction, Aharon et ses fils sont devenus de véritables objets consacrés, voués au service de l'Eternel.

Cependant, l'homme ne peut atteindre ce niveau qu'après avoir opéré une annulation totale de son ego en faveur du Créateur. Or, il n'existe pas de plus grand effacement que de se montrer prêt à se faire laver par un plus jeune que soi et, encore davantage pour une personne honorable comme Aharon le Cohen gadol. Il accepta que Moché le lave comme un petit enfant parce qu'il était prêt à se sacrifier pour la volonté divine donc, a fortiori, à subir une humiliation, à l'image de cet esclave faisant totalement abstraction de ses volontés propres pour se plier inconditionnellement à celle de son maître.

Il va sans dire que, du point de vue de Moché également, il n'était pas aisé d'exécuter ces ordres de l'Eternel, car il savait qu'il humiliait son frère en le lavant. Toutefois, conscient que telle était la volonté divine, il l'accomplit de plein gré, avec joie, sans hésiter ni poser la moindre question, comme le souligne le verset : « Moché obéit : tout ce que l'Eternel lui avait prescrit, il s'y conforma. » (Ibid. 40, 16) Tel est le comportement type d'un fidèle serviteur, annuler sa propre volonté en faveur de celle de son maître, ne pas tenir compte de son propre honneur et être prêt à subir l'humiliation pour exécuter ses ordres.

Cet épisode nous livre une édifiante leçon de morale : quiconque désire devenir un « objet consacré » au Créateur doit passer par le processus subi par Aharon. Tout d'abord, « tu les feras baigner » : il nous incombe de nous purifier de toute souillure qui se serait attachée à nous et de nous laver par les eaux de la Torah. Puis « tu revêtiras Aharon du saint costume » : nous devons nous couvrir de vêtements spirituels composés d'observance de la Torah, des mitsvot et des bonnes actions, appelés par nos Sages « l'habit des Maîtres ». Enfin, « tu l'oindras et le consacreras » : il nous appartient de nous « oindre » comme un Cohen partant en guerre pour combattre dans la guerre de la Torah. Si l'on suit cette voie sainte, il est sûr que notre être se transformera en ustensile saint, digne de servir l'Eternel qui viendra volontiers résider en nous.

GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi **David 'Hanania Pinto** chelita

L'appel qui aboutit à temps

Le vendredi, il règne toujours une activité particulièrement fébrile dans les bureaux de la Yéchiva. C'est habituellement le jour où l'on reçoit le plus d'appels téléphoniques de personnes désireuses de recevoir une brakha, un conseil ou des encouragements avant Chabbat. Or, ce laps de temps est très court, puisqu'à midi je quitte les bureaux de la Yéchiva pour prendre part aux préparatifs du saint jour.

En effet, comme on peut le voir dans la Guémara, les Tannaïm eux-mêmes n'hésitaient pas à « retrousser leurs manches » pour préparer Chabbat et, comme ils le disent si bien, « celui qui fournit des efforts la veille de Chabbat mangera le Chabbat » (Avoda Zara 3a). C'est en outre une tradition familiale que m'a transmise mon père, de mémoire bénie, qui aidait toujours notre mère zatsal dans ses préparatifs.

Nous disposons à la Yéchiva d'un central téléphonique, placé sous la responsabilité d'un standardiste chargé, selon le besoin, de transmettre les appels au bon destinataire : au président de la communauté, à moi ou au secrétariat – selon le cas.

Un vendredi, j'avais quitté mon propre bureau et, au moment précis où je passai à côté de l'un des bureaux, le téléphone se mit à sonner avec insistance. Cela m'étonna : j'ignorais qu'il y avait un téléphone dans ce bureau.

Instinctivement, je décrochai. Aussitôt, j'entendis une voix de femme s'écrier, soulagée : « Oh ! Quelle chance que j'aie enfin réussi à vous avoir ! Je suis en proie à un tel problème que, parfois, je n'entrevois pas d'autre solution que de mettre fin à mes jours. Ce n'est pas la première fois que j'essaye de vous joindre pour vous demander conseil mais, jusqu'à présent, ça ne répondait jamais. À la fin, je me suis dit que c'était ma dernière tentative. Soit j'arrivais à vous avoir, soit je mettais fin à mes jours… »

Cette entrée en la matière me mit en alerte et j'entrepris aussitôt de la réconforter et, pour la faire renoncer à son projet macabre, lui expliquai la gravité d'un tel geste. Après qu'elle m'eut détaillé ses soucis, je lui donnai des conseils ainsi que ma brakha. Mon interlocutrice, qui se sentait déjà bien mieux, me remercia et raccrocha.

Après cela, je restai quelques instants immobile, encore sous le choc. Il s'en était fallu de peu… Je décidai alors de mener mon enquête pour comprendre pourquoi cet appel avait abouti dans ce bureau. Il s'avéra que c'était le téléphone personnel de la secrétaire et que cet appareil n'était pas lié au standard. Personne n'était même censé en connaître le numéro et c'est pourquoi le fait que cet appel y ait abouti restait un mystère total. En outre, comment cela se faisait-il qu'il ait sonné pile au moment où je passai dans le couloir à côté de cette porte ?

L'enchaînement des faits prouvait, sans l'ombre d'un doute, que c'était le Créateur qui tirait les fils et m'avait permis de me trouver là au bon moment pour raisonner cette femme et l'empêcher de commettre l'irréparable.

DE LA HAFTARA

« Hiram fabriqua (…) » (Mélakhim I chap. 7)

Lien avec la paracha : la haftara évoque l'achèvement de la construction du Temple à Jérusalem, tandis que dans la paracha, il est question de l'achèvement de celle du tabernacle dans le désert de Sinaï.

Les Achkénazes lisent : « Tous les travaux étant terminés (…) » (Ibid.)

CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

Une réprimande avisée

Il est interdit d'habiter dans un quartier de personnes médisantes et, a fortiori, de prendre place à leurs côtés, car il y aurait de grands risques qu'on tombe dans le péché.

Si l'on se retrouve dans un groupe de ce genre, on doit réprimander ses membres en leur expliquant la gravité de la médisance, même si notre reproche n'aura pas l'effet escompté, en s'assurant toutefois qu'elle n'ait pas l'effet inverse.

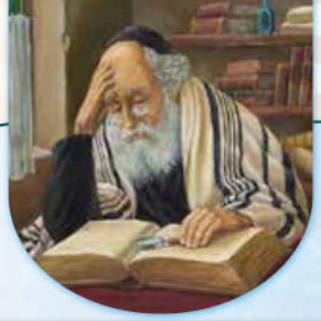

Paroles de Tsaddikim

Comment découvrir le suspect ?

Comment est-il possible que Moché Rabénou, au sujet duquel l'Eternel atteste « de toute Ma maison, il est le plus fidèle », établisse le bilan et donne le détail de l'utilisation de chaque don ?

Le Midrach explique qu'il avait entendu les railleurs de la génération dire à son sujet : « Comment un homme, désigné pour superviser tous les travaux du tabernacle, pour recevoir les dons d'or et d'argent, sans avoir la moindre surveillance ni devoir rendre de comptes, peut-il ne pas être riche ? » Il leur répondit alors : « Je vous assure qu'à la fin des travaux, je vous présenterai le bilan. » Aussi, lorsqu'ils furent achevés, il est dit : « Telle est la distribution du tabernacle (…) »

Pourtant, lorsque tous les enfants d'Israël étaient occupés à ramasser le butin sur le rivage de la mer Rouge, Moché, quant à lui, alla rechercher le cercueil contenant les ossements de Yossef. Aussi, comment purent-ils à présent le soupçonner de détournement ?

C'est que l'homme se trouve là où sont ses pensées.

Cette réalité peut se vérifier dans tous les domaines de la vie. Un cordonnier remarque les chaussures portées par les gens, un coiffeur, leur coupe, un entrepreneur les immeubles, etc. On raconte à cet égard qu'une fois, le Saba de Novardok, voyageant en train, rencontra un Juif qu'il ne connaissait pas. Après avoir échangé quelques mots, il lui demanda : « Es-tu marchand de bois ? » L'autre, étonné, lui demanda à son tour : « Seriez-vous animé de l'inspiration divine ? » Le Saba lui expliqua alors : « Un artisan a l'habitude de regarder ce qui l'intéresse. »

Dès lors, nous comprenons comment les enfants d'Israël ont pu soupçonner Moché de malversation. En effet, ceux qui émirent de tels doutes étaient eux-mêmes suspicieux à ce sujet. Les hommes cupides regardèrent leur dirigeant à travers leurs lunettes et se dirent qu'ils n'auraient pas accompli un tel travail bénévolement. Aussi, de leur point de vue, il était clair qu'il y avait lieu d'émettre des doutes quant à l'honnêteté de Moché.

Rav Moché Sarjouk raconte l'histoire qui suit, datant de l'époque où n'existait pas encore la caméra. Son ami, patron d'une usine, soupçonnait de vol l'un de ses employés, mais n'avait aucune preuve à l'appui. Un jour, Rav Moché vint visiter cette usine et entendit une conversation entre plusieurs employés. Une dame racontait à sa collègue que son mari avait été désigné pour diriger un grand gma'h d'argent et qu'ils étaient très heureux de cette nouvelle fonction. L'employé soupçonné de vol se mêla à la discussion et demanda : « Combien reçoit-il en contrepartie ? »

Offusquée, elle répondit : « Que D.ieu préserve ! Il travaille bénévolement. »

Mais l'autre rétorqua : « Penses-tu réellement qu'il va se gêner de mettre quelques bonnes liasses dans sa poche ? Je n'y crois pas… »

PERLES SUR LA PARACHA

Le but de l'or dans le monde

« Tout l'or employé à cette œuvre, aux diverses parties de l'œuvre sainte. » (Chémot 38, 24)

Dans son ouvrage 'Homat Anakh, le 'Hida zatsal cite la remarquable explication de Rabbi Vidal Hatsorfati sur ce verset : d'après nos Sages, le monde n'était pas digne d'utiliser l'or, qui n'a été créé que pour les besoins des travaux du tabernacle.

Cette idée peut se lire en filigrane à travers les mots de notre verset : « tout l'or employé », c'est-à-dire existant dans le monde, n'a été créé que pour « cette œuvre », autrement dit, pour effectuer les travaux du tabernacle.

Dispensés des mitsvot

« Ainsi fut terminé tout le travail du tabernacle de la Tente d'assignation ; les Israélites l'avaient exécuté en agissant, de tout point, selon ce que l'Eternel avait enjoint à Moché. » (Chémot 39, 32)

Il existe un principe connu selon lequel « celui qui est occupé à accomplir une mitsva est exempt d'une autre mitsva ». Par conséquent, ceux qui étaient impliqués dans les travaux du tabernacle étaient exempts des autres mitsvot.

L'ouvrage Imré Chéfer explique comme suit les précisions figurant dans notre verset. Comme nous le savons, la Torah a fait précéder l'ordre de respecter le Chabbat à celui d'effectuer les travaux du tabernacle afin de nous enseigner que ceux-ci ne repoussent pas le Chabbat. Cependant, comme nous l'avons expliqué, les travaux du tabernacle dispensaient des autres mitsvot, en vertu du principe évoqué plus haut.

C'est pourquoi la Torah souligne dans notre verset qu'une fois que ces travaux prirent fin, les enfants d'Israël furent à nouveau obligés d'accomplir toutes les mitsvot, selon la lecture suivante : « Ainsi fut terminé tout le travail du tabernacle de la Tente d'assignation ; les Israélites ont [de nouveau] fait tout ce que l'Eternel avait enjoint à Moché », à savoir l'ensemble des mitsvot desquelles ils étaient exempts durant la période de construction du tabernacle.

L'assistance divine nécessaire pour les débuts

« Moché examina tout le travail : or, ils l'avaient exécuté conformément aux prescriptions du Seigneur. Et Moché les bénit. » (Chémot 39, 43)

Quelle bénédiction leur a-t-il donnée ? Il leur a dit : « Puisse la Présence divine résider dans l'œuvre de vos mains ! » (Rachi)

Mais pourquoi avaient-ils donc besoin de la bénédiction de Moché pour que le Saint béni soit-Il déploie Sa Présence dans le tabernacle ? Ils s'étaient impliqués dans sa construction dans un esprit de pureté et de sainteté et D.ieu leur avait promis d'emblée que, par ce biais, Il résiderait parmi eux.

Rabbi Eliahou Yourkansky zatsal, Roch Yéchiva de Mir aux Etats-Unis, explique que, pour réussir dans une entreprise spirituelle, l'homme a besoin que l'Eternel lui accorde une aide particulière et ininterrompue. Sans cette assistance, il n'est pas en mesure de réussir. C'est pourquoi les enfants d'Israël avaient besoin que Moché les bénisse pour que D.ieu réside parmi eux.

Tel est également le sens implicite de ces célèbres mots de nos Sages : « Tous les débuts sont difficiles. » Le Créateur attend de l'homme qu'il commence lui-même à fournir tous les efforts possibles pour parvenir à un but, puis seulement par la suite l'assiste. Aussi, les débuts sont-ils difficiles, du fait qu'alors, l'homme doit avoir recours à ses propres forces naturelles et ne peut compter sur l'aide divine.

Qui nous a ordonné de procéder à l'ablution des mains

« C'est en entrant dans la Tente d'assignation ou quand ils s'approchaient de l'autel qu'ils devaient faire ces ablutions. » (Chémot 40, 32)

Rabbi Eliezer Papo zatsal, auteur du Pélé Yoets, explique ce verset sur le mode allusif : « C'est en entrant dans la Tente d'assignation » se réfère à la synagogue et « quand ils s'approchaient de l'autel » se réfère à la table, celle-ci étant comparable à l'autel. A ces deux moments, « ils devaient faire ces ablutions », autrement dit, avant de prier et avant de manger.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Adar, une opportunité d'inviter l'Eternel à résider en nous

Le 'Hidouché Harim – que son mérite nous protège – écrit que le mot Adar peut être rapproché du mot dira, appartement. J'explique ainsi ce rapprochement : du fait que, lors de ce mois, les enfants d'Israël ont accepté la Torah avec amour et de plein gré, comme le rapporte la Guémara (Chabbat 88a), la Présence divine est revenue se déployer parmi eux.

Ceci m'a également permis de comprendre cette célèbre sentence de nos Maîtres : « Dès qu'entre Adar, on augmente les manifestations de joie. » (Taanit 29a) A priori, nous pourrions nous demander pourquoi spécifiquement le mois d'Adar se caractérise par la mitsva de se réjouir. Si c'est en raison des nombreux miracles qui s'y déroulèrent, on peut objecter que les autres mois de l'année, il y en eut également et pourtant, nous ne trouvons pas que nos Maîtres nous aient ordonné de nous réjouir.

Avec l'aide de D.ieu, je répondrai à ces questions en m'appuyant sur l'enseignement donné par nos Sages (Méguila 13b) sur le verset « On consulta le Pour, c'est-à-dire le sort » (Esther 3, 7) : lorsque le Pour tomba sur le mois d'Adar, Haman se réjouit grandement, se souvenant que c'était celui où Moché était décédé ; mais il ignorait que le 7 Adar correspondait également à la naissance de Moché.

Je pense que nos Sages ont voulu signifier que, du fait que Moché est né le 7 Adar, depuis lors, il n'est jamais mort, car même « après leur décès, les justes sont appelés vivants » (Brakhot 18a). Plus encore, une fois que leur âme pure se sépare de leur corps matériel, ils s'élèvent encore davantage, comme ils le soulignent par ailleurs : « Les Tsaddikim sont encore plus grands après leur mort que de leur vivant. » ('Houlin 7b) Car leur vie devient totalement spirituelle, d'une pureté parfaite. Or, Haman l'ignorait.

Le Baal Hatourim fait remarquer que les lettres du nom Moché sont identiques à celles du Nom Hachem. J'explique ainsi le lien essentiel liant ces deux noms : de même que le Saint béni soit-Il est éternel, Moché Rabénou continue à vivre de manière posthume. Nos Maîtres affirment à ce sujet (Talmud de Jérusalem, Chékalim 2, 20) que, lorsqu'on cite une loi tranchée par un juste défunt, ses lèvres murmurent dans la tombe. Or, tout au long des générations, les enfants d'Israël étudient la Torah transmise par Moché et rapportent les lois qu'il enseigna ; aussi est-il éternellement vivant parmi nous.

Par conséquent, le mois d'Adar, marqué par la naissance de Moché, tient lieu de protection pour le peuple juif. C'est la raison pour laquelle nos Sages nous enjoignent : « Dès qu'entre Adar, on augmente les manifestations de joie. » Car, du fait que Moché est entré dans l'essence de ce mois en y naissant, on se réjouit, sous-entendu par la joie de la Torah. Du fait que c'est Moché qui transmit la Torah aux enfants d'Israël, chaque année, lors de ce mois, ses mérites et ceux de la Torah qu'il alla chercher au ciel pour nous transmettre s'éveillent à nouveau.

Il incombe à tout Juif d'utiliser à bon escient l'éclairage spirituel de ces jours-là pour s'élever spirituellement, en redoublant d'assiduité dans l'étude de la Torah et en s'y attelant avec amour et enthousiasme. Celui qui y parvient fera de son être un réceptacle saint voué à l'Eternel et méritera de jouir de la particularité du mois d'Adar – que D.ieu vienne résider en lui.

« Il prit ensuite le Statut qu'il déposa dans l'arche. »

(Chémot 40, 20)

Rabbi Moché Midner zatsal explique ainsi ce verset : concernant tous les autres actes effectués par Moché pour l'édification du tabernacle, le texte ne mentionne que l'acte lui-même : « il plaça la table », « il posa le candélabre », etc. Par contre, au sujet des Tables de la Loi, il est écrit à la fois « il prit » et « il déposa ». Pourquoi ?

Afin de nous enseigner que, pour tout ce qui a trait à la Torah, il incombe à l'homme de prendre et de donner, de recevoir des autres et de les influencer. Il ne peut se contenter de garder sa Torah pour lui-même, mais se doit de la partager avec autrui en le faisant profiter de sa sagesse. Il s'agit d'apprendre et d'enseigner.

DES HOMMES DE FOI

,Tranches de vie - extraits de l'ouvrage Des hommes de foi biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

Un commerçant juif était confronté à un problème important : il avait acheté une grande quantité de marchandise à plusieurs autres négociants pour une valeur de quelques centaines de milliers de dollars. Mais il s'agissait de marchandise volée, ce qu'il était loin de soupçonner lors de la transaction. Il croyait sincèrement avoir fait une affaire honnête.

La police savait que la marchandise se trouvait chez notre ami. C'est pourquoi elle perquisitionna chez lui et se mit à entreprendre de grandes investigations pour la retrouver.

Le commerçant était fou d'inquiétude, confia son frère à notre Maître auquel il était venu demander une bénédiction. Il savait qu'outre la confiscation de toute la marchandise et la perte considérable que cela impliquait, il allait devoir comparaître en justice. Finalement, il lui faudrait débourser une fortune en taxes et payer une amende colossale pour détention illégale de marchandise volée.

« Quand la police se présentera de nouveau, lui ordonna notre Maître, prends du sel et jette-le sur le pantalon des policiers, en prononçant cette requête : "Que par le mérite de Rabbi 'Haïm Pinto, tout le monde quitte cet endroit", et tu vas assister à des miracles, avec l'aide de D.ieu. Mais attention : ceci ne pourra se produire que si vous ignoriez vraiment qu'il s'agissait de marchandise volée ! »

Notre Maître fait remarquer à ce propos qu'il n'existe aucune ségoula consistant à jeter du sel pour faire fuir des ennemis. Il est clair que tout est ici question de foi. Quand quelqu'un se trouve dans une situation de laquelle il ne voit aucune issue, c'est justement là qu'il doit croire en D.ieu et ressentir que "Son secours vient de l'Eternel qui a fait le ciel et la terre". D'après ce que nous savons, ce conseil a remarquablement agi, à ceci près qu'en réalité, ce n'est pas lui qui a aidé cet homme, mais sa foi. Il savait qu'il devait faire ce qu'on lui disait et croire en D.ieu. »

Le frère retourna chez le commerçant et lui rapporta le conseil du Rav. En guise de réaction, il se mit à se moquer de lui : « Es-tu devenu complètement fou ? Ils veulent déjà nous jeter en prison et tu en rajoutes ? »

Le frère qui avait une grande foi dans la sainteté du Tsaddik ne tint pas du tout compte de ces paroles et décida d'appliquer à la lettre les consignes du Rav. Quand les policiers se présentèrent de nouveau, accompagnés de leur chef, il prit une grosse poignée de sel et la jeta sur leurs pantalons, tout en criant : « Que par le mérite de Rabbi 'Haïm Pinto, tout le monde quitte cet endroit. »

Les policiers le regardèrent et se regardèrent les uns les autres sans dire un mot. Puis, le chef se leva et déclara : « C'est bon, on y va, nous n'avons rien vu de suspect. » Se tournant vers le commerçant, il lui lança : « La prochaine fois, prenez garde de ne pas acheter de la marchandise volée. »

Ce fut une grande sanctification du Nom divin parmi les commerçants juifs.